Naufrage du DC-3 dans le lac Mistassini

Les 24 s'en sortent sains et saufs

par Guy Bergeron

LAC MISTASSINI — "J'en ai vu pleurer, j'en ai vu sacrer, aujourd'hui, la plupart ne se souviennent plus de ce qui s'est passé, la tension était trop forte. Mais la réalité, c'est que nous sommes tous vivants."

C'est ce qu'a déclaré hier au "Quotidien", M. Claude Collin, un des 24 survivants du DC-3 de la compagnie Saint-Félicien Air Service, porté disparu dans la soirée de jeudi.

L'atterrissage ou amerrissage du DC-3 s'est fait vers 1 h. 45 de la nuit dans les eaux du Lac Mistassini, à 67 milles au nord de Chibougamau, grâce à l'habileté et le sang-froid du pilote M. Jean-Claude Le Marier, de Sainte-Foy et du jeune co-pilote, Jean-Marc Gagnon, d'Alma.

Hier matin, vers 11 h. 30, Jean-Claude Le Marier, réussissait à donner l'alerte de la Baie du Poste, une réserve indienne au Lac Mistassini.

Mais c'était pour dire, "nous sommes tous vivants, le miracle était accompli".

Vingt et un employés de la firme Michaud et Simard, une entreprise spécialisée de Québec dans la pose d'asphalte, avaient quitté le Lac Randall, de Matagami, vers 9 heures dans la soirée de jeudi en direction de l'Ancienne-Lorette pour regagner leur demeure.

Tout le monde était heureux de s'en retourner à la maison jusqu'au moment où le cauchemar a commencé.

Le cauchemar

Ecoutons M. Collin: "Il était vers 11 h. 45, je pense que nous étions à 40 milles de Québec lorsque le système d'alerte s'est déclenché dans l'avion."

"Ayant été dans l'Air Force, il y a quelques années, j'ai compris qu'il se passait quelque chose. Il y avait une brume épaisse. Personne n'a bougé. Mon compagnon à côté de moi m'a demandé "Claude qu'est-ce qui se passe?"

"Je lui ai dit: la vérité c'est que nous sommes en détresse. On est foutus."

"A un moment donné, et je le pense, l'hôtesse Lina Villeneuve n'avait pas saisi l'importance de la situation. C'est alors que le co-pilote Jean-Marc Gagnon est sorti de la cabine pour venir nous dire, "attachez vos ceintures de sécurité, ça presse."

"Quelques minutes plus tard, ce fut un bruit épouvantable, l'avion fit un tête-à-queue, nous venions d'atterrir dans un lac. Il devait être à ce moment-là 1 h. 45 de la nuit."

M. Collin poursuit: "Tu sais, quand tu arrives sur le lac, tu sais pas trop ce qui va se passer, l'eau commençait à monter déjà dans l'avion. Le co-pilote a crié "ne prenez pas panique".

"C'est alors que j'ai vu des gens pleurer. Il faut dire qu'à ce moment-là, sur les 24, il y en avait 17 qui ne savaient pas nager."

"Comme l'eau montait, nous avons réussi à sortir de l'appareil et à nous réfugier sur le dessus de l'avion. On peut dire qu'il était temps".

"La manoeuvre de sauvetage débuta et c'est là que je me suis aperçu que nous tenions à la vie. Un de nos compagnons Roland Leclerc tomba à l'eau et c'est le co-pilote Jean-Marc Gagnon qui réussit à le sauver d'une mort certaine."

M. Collin explique que l'appareil était à environ 100 pieds du bord mais qu'il devait y avoir entre 30 à 35 pieds d'eau. "Ceux qui savaient nager avec des madriers ont réussi à faire regagner la rive à tous les passagers de même qu'à l'hôtesse."

"Ce n'était pas la panique mais c'était tout comme. Mais il y en a eu assez qui ont gardé leur sang-froid pour réussir le sauvetage de tout le monde."

Hier midi, tout le monde regagnait la terre ferme et se retrouvait à Chibougamau où attendait un DC-3 qui devait les conduire au cours de l'après-midi à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette.

Tous étaient sous un choc et il a fallu leur donner des réconfortants pour leur permettre de se réchauffer car la nuit et la matinée fut froide.

Au cours de la matinée, les avions de la base de Trenton en Ontario et de la base de Bagotville avaient commencé les recherches.

Vers 11 h. 30, tous furent alertés et une heure plus tard, les passagers et l'hôtesse étaient revenus à Chibougamau.

Quant au pilote et au co-pilote, ils sont demeurés une partie de la journée à Baie du Poste où le ministère des Transports en collaboration avec la Sûreté du Québec ont ouvert l'enquête.

Le pilote de l'appareil, M. Le Marier, âgé de 55 ans, est un pilote d'expérience ayant totalisé dans sa carrière quelque 20,000 heures de vol.

D'ailleurs, c'est cette expérience qui lui a permis de sauver la vie de tout son monde.

Il semble bien qu'il n'est pas question de sortir l'appareil qui est une perte complète puisqu'il est submergé.

Les dirigeants de Saint-Félicien Air Service avaient un soupir de soulagement hier matin lorsqu'ils ont appris que non seulement, il n'y avait pas de victimes, mais que les passagers et les membres de l'équipage n'avaient subi aucune blessure.

La cause de cet accident n'a pas encore été dévoilée mais il semble bien qu'une défectuosité dans les appareils de navigation pourrait expliquer la situation.

Le pilote a expliqué plus tard que c'est grâce à son radar qu'il a pu repérer une nappe d'eau qui était le lac Mistassini et qu'il a décidé de s'y poser, son avion n'ayant plus à ce moment du carburant que pour quelques minutes. A l'altitude de 150 pieds, après être descendu sous les nuages, il aperçut le littoral et tenta de s'y poser le plus près possible.

Au cours de l'envolée, lorsque l'avion eut perdu ses moyens de navigation, et à cause de la mauvaise température dans la région de Québec, le plan de vol fut changé et l'avion en détresse se dirigea vers Chibougamau pour tenter d'y atterrir.

Mais dans cette région, la température n'étant pas favorable, le pilote décida de mettre le cap sur Bagotville dans l'espoir de se poser à cet aéroport. Après avoir erré au-dessus de la région, il rebroussa chemin et avec comme seule aide son radar, et lorsqu'il eut épuisé tout le carburant, il fut assez heureux de réussir un amerrissage miraculeux.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

2e année No 248 **Samedi 26 juillet 1975** **32 pages 20 cents**

DES HEROS — Le co-pilote Jean-Marc Gagnon, l'hôtesse Nina Villeneuve et le pilote Jean-Claude LeMarier, celui qui a réussi à sauver sa peau et celle de 23 autres personnes en amerrissant le DC-3 de Saint-Félicien Air Service dans le lac Mistassini à 67 milles au nord de Chibougamau.

LUNDI, MARDI
28 et 29 juillet
COLLECTE DE SANG
PARC
ROSAIRE
GAUTHIER

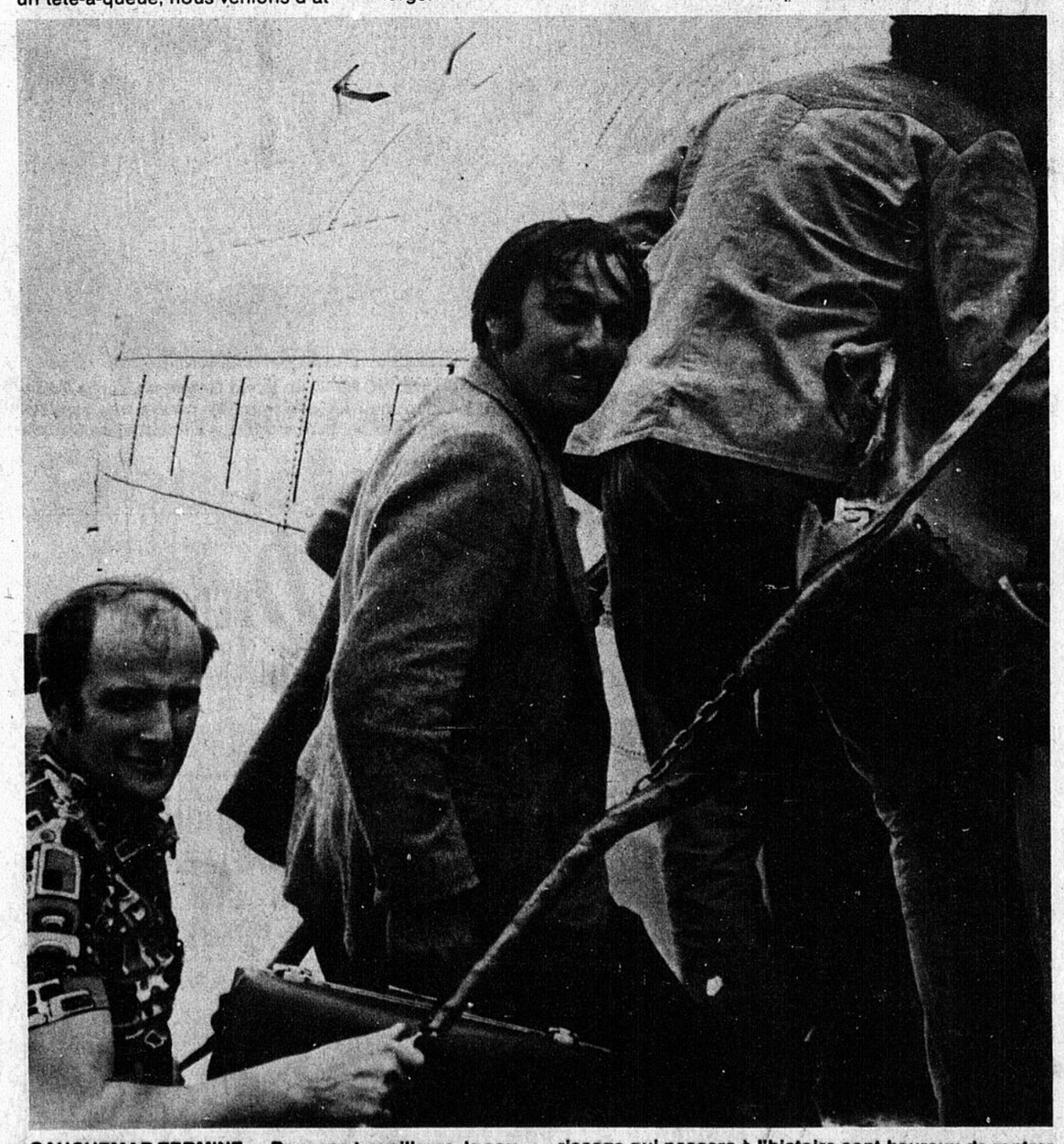

CAUCHEMAR TERMINE — Pour ces travailleurs, le souvenir de plus de 12 heures en détresse après un amerrissage qui passera à l'histoire sont heureux de rentrer chez eux. Ils ont quelque retard, mais tous sont vivants.

EN BREF

St-Bonaventure

Trois morts et 45 blessés, des dégâts matériels pour près de $2 millions. Tel est le bilan du passage d'une tornade sur la petite localité située non loin de Drummondville, au Québec.

En page 9

ÇA ME DIT de NAGER
MARATHON du SAGUENAY
26 JUIL 1975

Aujourd'hui

Tournois de balle lente et Pee-Wee.

Cyclotourisme d'Alma à Chicoutimi.

5 h. Départ des nageurs de Bagotville.

9 h. Départ des canots du Portage-des-Roches.10 h. à 16 h. Sauts en parachute.

12 h. Arrivée des canots au Club de yatch de Chicoutimi.

16 h. Arrivée des nageurs au Club de yatch de Chicoutimi. Sprint Molson au même endroit.

Demain

Semi-finale du tournoi de balle lente à Rivière-du-Moulin.

Semi-finale du tournoi Pee-Wee, parcs Béliveau et St-Joachim.

15 h. Finale du tournoi Pee-Wee.

21e TRAVERSEE INTERNATIONALE DU LAC ST-JEAN A LA NAGE

Aujourd'hui

13 h. Marathon de course à pied.
15 h. Ouverture du Bonspiel de la Traversée, club de Curling. Troupe La Tarantelle — Place de la Traversée Folklore et animation. Tennis.
19 h. Vernissages Hôtel de Ville de Roberval et place de la Traversée.
20 h. Animation Mic Mac — Place de la Traversée. Ouverture du Festival de Théâtre Mic Mac de Roberval.
22 h. Le Baletto — Jazz de Québec — Place de la Traversée.
21 h. Chansonnier Pierre Michaud — Place de la Traversée.
21 h. Orchestre populaire "Magnum" — Place de la Traversée.
22 h. Bal populaire — Ouverture officielle du Café-terrasse.

Demain

12 h. Course de Drag, Centreville de Roberval. Troupe La Tarantelle — Place de la Traversée.

19 h. Animation Mic Mac — Place de la Traversée. Troupe T.P.A. d'Alma.

20 h. Chorale de Roberval — Place de la Traversée.

21 h. Chansonnier Pierre Michaud. Orchestre Pop "Magnum" — Place de la Traversée.

22 h. Le Baletto-Jazz de Québec — Place de la Traversée.

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C-1 à C-4
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	8
— Bourse	17
— Bricolage	C-11
— Bridge	9
— Cinéma	C-2
— Décès	18
— Echecs	C-10
— Entrecroisés	8
— Finance	16
— Horoscope	C-4
— Mots croisés	14
— Mots mystères	8
— Patron	18
— Sports	11 à 15
— Télévision	C-2
— Voyages	C-9

LES 10 JOURS WESTERN DE DOLBEAU

Aujourd'hui

10 h. à 12 h. Inscription des cavaliers.

13 h. à 17 h. Rodéo; spectacle Bukskin à l'intermission.

21 h. et 23 h. 30. Spectacle avec Jimmy c. Newman, Patrick Norman et Marie King.

Demain

12 h. 30. Présentation des cavaliers.

13 h. Finale du rodéo et spectacle à l'intermission.

19 h. 30. Spectacle professionnel avec remise des prix et trophées des concours.

22 h. Super spectacle avec Patsie Galant et Jimmy C. Newman.

mini-loto
TIRAGE 17ième
VENDREDI 25 JUILLET 75

Séries émises—90,000 chacune

12207	POSSIBILITE DE: 28 GAGNANTS DE $5,000.
2207	224 GAGNANTS DE $500.
207	2,268 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

17ième COURSE 24 JUILLET

		PRIX
ORDRE:	$1,954.70	51
DÉSORDRE:	$71.70	1,389

VENTES TOTALES: $415,386.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
3	5	10	9

METEO

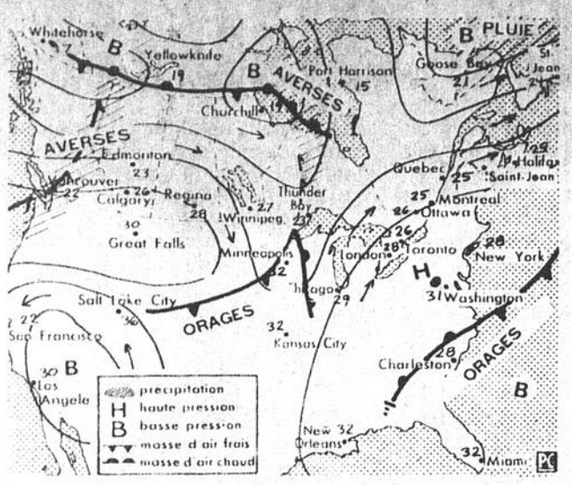

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour samedi, avec un aperçu pour dimanche.

Abitibi, Chibougamau, Pontiac-Témiscamingue, Lac-Saint-Jean et Haute-Mauricie: nuageux avec quelques éclaircies, venteux et possibilité d'une averse légère. Maximum 19. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Laurentides, Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: ensoleillé avec plusieurs passages nuageux. Venteux. Maximum 21 à 24. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspésie: généralement nuageux, venteux et averses dispersées. Maximum 22. Apeçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures minimales et maximales enregistrées dans les principales villes de l'Amérique du Nord durant les dernières 24 heures.

	Min.	Max.
Vancouver	17	24
Victoria	13	25
Edmonton	12	22
Calgary	13	25
Saskatoon	17	27
Regina	16	32
Winnipeg	12	31
Toronto	17	23
Ottawa	18	21
Montréal	21	24
Québec	21	26
Fredericton	19	28
Saint-Jean, N.-B.	13	16
Moncton	21	27
Halifax	13	20
Charlottetown	19	27
Chicago	16	28
Detroit	13	28
Boston	22	26
New York	21	27
Washington	25	27
Miami	25	29
Los Angeles	18	24
San Francisco	13	31

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 03 h. 10 (9'3") et basse à 09 h. 30 (1'5"). Elle sera à nouveau haute à 15 h. 30 (7'9") et basse à 21 h. 35 (1'9").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 04 h. 30 (17'4") et basse à 10 h. 40 (2'0"). Elle sera à nouveau haute à 16 h. 55 (16'1") et basse à 22 h. 45 (2'8").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 04 h. 40 (15'7") et basse à 11 h. 55 (2'3"). Elle sera à nouveau haute à 17 h. 05 (14'2") et basse à 23 h. 55 (2'7").

POUR DIMANCHE

Chicoutimi — La marée sera haute à 05 h. 20 (15'1") et basse à 12 h. 20 (2'6"). Elle sera à nouveau haute à 17 h. 45 (13'9").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

Président du conseil d'administration et président
Jean Guy FAUCHER
Président directeur général
Gaston VACHON
Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste
Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information
Bertrand GENEST
Chef des nouvelles
Gabriel BERBERI
Chef de l'édition
Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes
Paul BERGERON
Directeur de la publicité
Yvon RHAINDS
Directeur du triage
Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché
Jean BELAND

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN est membre de la Presse Canadienne qui transmet régulièrement une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay Lac Saint-Jean.

AUDITED PAID CIRCULATION ABC

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec
Chartier de la deuxième classe No 3213

ARRIVEE EN SECURITE — Les passagers de l'avion de St-Félicien Air Service qui a fait un atterrissage forcé au lac Mistassini au moment où il descendait d'un autre avion de la même compagnie à l'aéroport de l'Ancienne Lorette, à Québec. (Téléphoto PC)

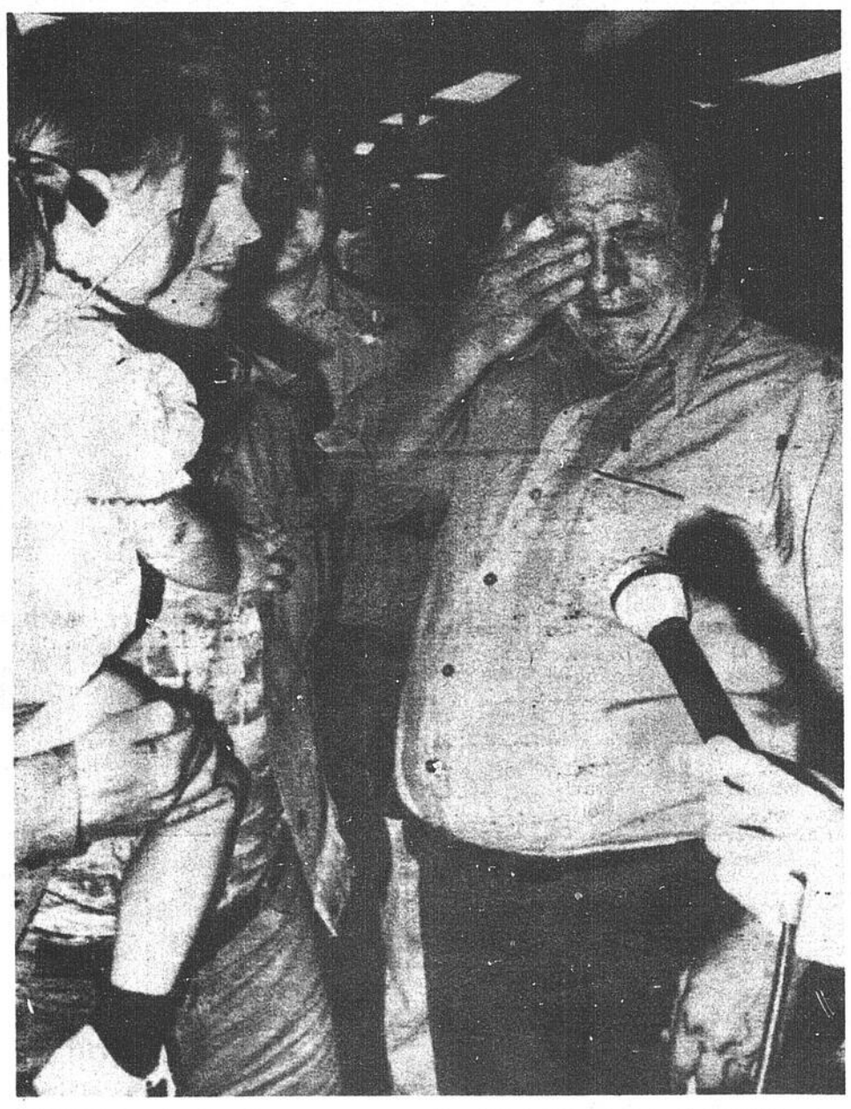

EN PLEURS — Le père d'un passager non-identifié du DC-3 de St-Félicien Air Service, ne peut s'empêcher de pleurer au moment où les journalistes interrogent son fils à l'aéroport de l'Ancienne Lorette, hier soir. (Téléphoto PC)

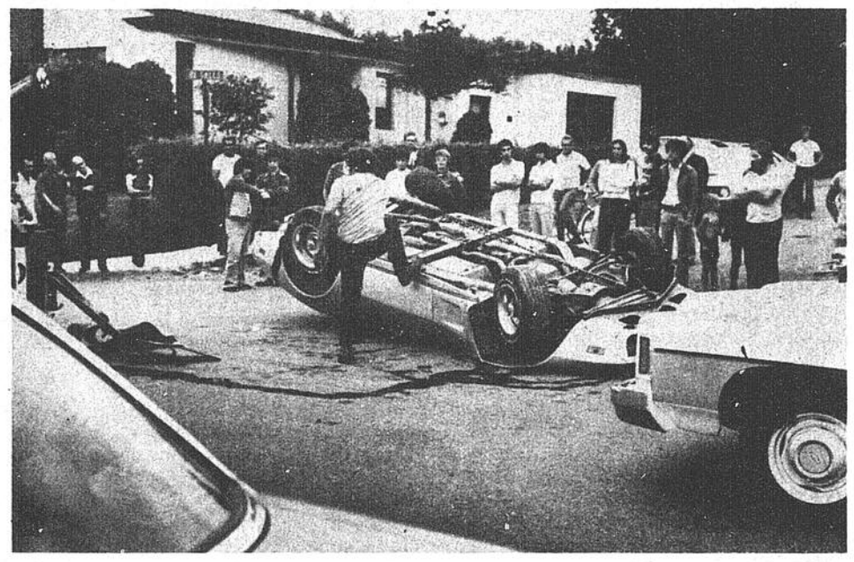

TONNEAU — Mlle Marie-Andrée Ouellet, de Chicoutimi-Nord, a subi des blessures à une épaule, hier soir, lorsque le véhicule qu'elle conduisait a pris une embardée sur la rue Jacques-Cartier.

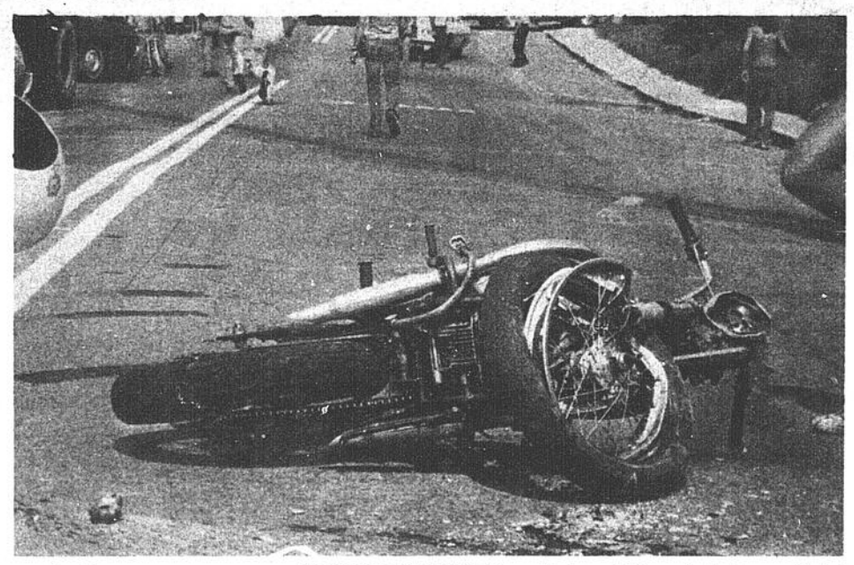

ENCORE UNE MOTO — M. Laval Gagné de la rue Saint-Jean, à Chicoutimi est allé percuter contre une camionnette. Il repose dans un état critique à l'hôpital de Chicoutimi.

Motocycliste dans dans un état critique

CHICOUTIMI — M. Laval Gagné, âgé de 22 ans, du 747 rue St-Jean à Chicoutimi, un motocycliste, reposait hier soir dans un état critique à l'hôpital de Chicoutimi après que sa petite voiture eut fait un saut d'une quinzaine de pieds pour aller atterrir dans la boîte de la camionnette de M. Georges Lapointe de Saint-Fulgence.

M. Gagné était accompagné sur sa motocyclette de Mlle Sonia Perron du 687 rue Taché à Chicoutimi.

L'accident est survenu hier après-midi à l'intersection des rues Garnier et St-Paul.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital de Chicoutimi par les ambulanciers de la Maison Aubin & Fils de Chicoutimi.

Les agents Claude Aubé et Gaston Larouche de la sûreté municipal de Chicoutimi mènent l'enquête dans cette affaire.

Hold-up sous un masque d'Hallowin

JONQUIERE — Deux individus armés d'un revolver et le visage recouvert de masque d'Hallowin ont réussi au cours des dernières heures un vol au montant de $300. Au magasin des fruits de mer Lagabo situé sur le boulevard Harvey à Jonquière.

Les deux individus ont pénétré dans l'établissement en coup de vent et ont rapidement râflé sous la menace du revolver le contenu de la caisse.

Le capitaine-détective Léon-Maurice Tremblay a ouvert une enquête dans cette affaire, il est fort probable que les deux individus soient arrêtés au cours des prochaines heures.

Le sergent-détective Gérald Bergeron se perd en conjoncture à la suite des blessures subies par un adolescent de 16 ans qui a été battu par deux individus d'une vingtaine d'années.

L'adolescent a eu la mâchoire fracturée et plusieurs autres blessures si bien qu'on a du le transporter à Québec pour lui donner les meilleurs soins possibles.

Par ajlleurs au cours de l'altercation, un berger allemand qui avait pris la défense de l'adolescent a été tué à coups de poignard par les individus.

Le détective Bergeron est à la recherche du duo rempli de haine et de rage.

Me JEAN-MARC LAVOIE
AVOCAT
CHICOUTIMI
110 E. RACINE (suite 124)
TEL.: 545-4901

AUBIN, BEDARD, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS
GERALD AUBIN, LL.L. — MARC-ANDRE BEDARD, LL.L.
ANDRE FILLION, LL.L. — ERIC BRISSON, LL.L.
ALAIN COTE, D.E.C. LL.L. — LOUIS-CHARLES FOURNIER, LL.L.
110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
HOTEL DE VILLE, PORT-ALFRED: LUN. - VEN. DE 7 A 8 P.M.
TEL.: 544-1805

L'excellent... Même en dépit qu'il soit l'ennemi du bien, nous travaillons toujours à son expansion. Car, vive l'évolution.

SPECIALISTE DE LA MUSIQUE D'AMBIANCE ET DE L'INTER-COMMUNICATION
J.K.A.C. - Musac INC.
542-6666

LEMIEUX & PEDNEAULT LTEE
Fondé en 1906
ASSURANCES
23, RUE RACINE EST
TEL.: 543-3369
(En face de la Pharmacie Chicoutimi)
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GENERAUX LICENCIES DU QUEBEC (CGA)

GERVAIS, HARVEY, LAPOINTE ET DUBE
C.G.A.
393 EST RACINE, CHICOUTIMI 545-4595
690 BOUL. LAURE, SEPT-ILES 968-1515
REAL GERVAIS, C.G.A. — ANTOINE LAPOINTE, C.G.A.
ALAIN HARVEY, C.G.A. — GABRIEL DUBE, C.G.A.

LACROIX, LAPOINTE & LAPOINTE
C.G.A.
110 EST RACINE, SUITE 205 CHICOUTIMI — 549-1717
CLAUDE LACROIX C.G.A. Syndic — OLIVIER LAPOINTE C.G.A. Syndic — GABRIEL LAPOINTE C.G.A.

LOUIS TREMBLAY
C.G.A.
425, RUE SACRE-COEUR EDIFICE COLLARD, ALMA
TEL.: 668-8600

En faveur de l'hôpital Chicoutimi

40,000 personnes signent la pétition

par Marc Doré

ALMA — C'est comme un seul homme que la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est levée pour marquer son opposition à la volonté du gouvernement québécois de supprimer le service de chirurgie cardio-vasculaire et les spécialités et ultra-spécialités de l'hôpital de Chicoutimi.

Plus de 40,000 Saguenayens et Jeannois ont en effet signé la pétition lancée il y a quinze jours par la Société nationale des Québécois et qui exigeait du ministère des Affaires sociales le maintien des services en question.

"C'est véritablement fantastique", a déclaré, hier au Quotidien, le directeur général de la SNQ, M. Georges Perron.

"Surtout que la pétition a été lancée en pleine période estivale, à une époque où les gens sont difficiles à rejoindre", a-t-il poursuivi.

La dernière pétition à avoir soulevé l'enthousiasme des régionaux avait été celle pour l'amélioration du boulevard Talbot, qui avait recueilli 27,000 signatures au printemps 1974. Le résultat avait été considéré à l'époque comme un grand succès.

Action

Selon M. Perron, "la population et les organismes ont exprimé par ce moyen leur opposition à cette tentative du gouvernement québécois de fermer définitivement le service de chirurgie cardio-vasculaire et les spécialités et ultra-spécialités de l'hôpital de Chicoutimi."

Plus de 65 organismes et groupes publics ont voté une résolution d'appui au mouvement lancé par la SNQ.

La SNQ se réjouit de la réponse de la population et estime qu'elle constituera un argement important et décisif pour le conseil d'administration de l'hôpital qui aura à défendre l'intégrité de ses servies devant le ministère des Affaires sociales.

La remise au conseil d'administration de la pétition se fera mardi prochain, à l'hôpital de Chicoutimi.

Emprunt de $1,240,000 approuvé à Jonquière

JONQUIERE — Le ministre du Revenu du Québec, M. Gérald Harvey, a annoncé, hier, que la Commission municipale de Québec avait approuvé le projet d'emprunt de $1,240,000, inscrit dans le règlement no 10 de la ville de Jonquière, pour la réalisation du Centre domiciliaire en arrière du centre commercial d'Arvida, dans l'ancienne paroisse de Jonquière.

M. Gérald Harvey devait remettre, en fin de journée, hier, le document au maire d'Arvida, M. Francis Dufour, afin que les travaux soient entrepris à brève échéance.

Ce projet de centre domiciliaire permettra de développer 128 lots dans un quartier appelé à devenir très important pour la ville de Jonquière, a commenté le député de Jonquière à l'Assemblée nationale.

Le document approuvé par la Commission municipale de Québec a reçu les approbations du président de même que du sous-ministre, M. Roch Bolduc.

INAUGURATION — Le maire de Port-Alfred, M. Gérald Turbide et le président de Consolidated Bathurst ont coupé le ruban symbolique, inaugurant la nouvelle machine à papier, "La Port-Alfred", reconditionnée au coût de $5 millions.

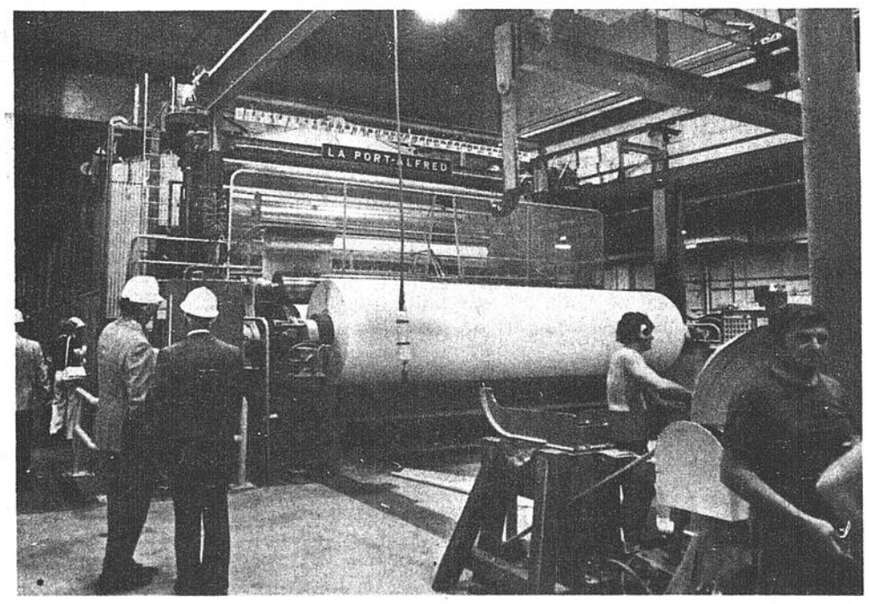

La nouvelle Papriformer, appelée "La Port-Alfred".

Route de Chibougamau

Une querelle de camionneurs paralyse la construction

CHIBOUGAMAU — Un conflit entre camionneurs paralyse depuis jeudi la réfection de la route de Chibougamau, au millage "71". Le différend entre camionneurs-artisans et camionneurs en vrac a forcé l'entrepreneur Laprise Limitée, d'Alma, à suspendre les travaux jusqu'au règlement du conflit.

Cette querelle, qui est la suite de la guerre que se livrent depuis quelques années les entrepreneurs et les artisans, prend une acuité particulière dans la région où les entrepreneurs sont majoritaires dans la proportion de 2 contre 1. Une clause des contrats accordée par le ministère des Transports pour la construction de routes détermine cependant que 75 pour cent du travail de camionnage doit être fait par les camionneurs artisans.

Les entrepreneurs exigent qu'au moins la moitié du travail leur revienne, comme leur importance numérique leur en donne le droit.

Une première rencontre plutôt cette semaine sur les lieux mêmes du chantier, entre des représentants de Laprise Limitée, du ministère des Transports et des deux groupes rivaux de camionneurs n'a donné aucun résultat.

Devant le ralentissement du travail et l'augmentation de la tension sur le chantier — on a dû faire appel à la Sûreté du Québec — l'entrepreneur a décidé de fermer le chantier.

Une nouvelle rencontre entre les parties devrait avoir lieu durant le weekend pour tenter de régler la question. De toute façon, le chantier restera fermé tant qu'une solution n'aura pas été trouvée, un communiqué provenant des camionneurs artisans faisant savoir qu'ils étaient prêts à poursuivre les pressions qu'ils avaient commencées de mener, tant qu'une solution satisfaisante n'interviendra pas.

Nouvelle machine à papier inaugurée à la Consolidated

par Gilles Paradis

PORT-ALFRED — Les dirigeants de la compagnie Consolidated-Bathurst ont procédé, hier, à la mise en marche de la machine no 2, "La Port-Alfred", reconditionnée au coût de $5 millions, qui pourra produire quotidiennement 285 tonnes de papier-journal, augmentant ainsi la capacité de production annuelle de 320,000 tonnes.

Dans un deuxième temps, une autre machine sera reconditionnée, au coût de $9.5 millions, pour compléter un programme de rénovation au coût de $14.5 millions. La deuxième machine portera le nom de "La Bagotville".

C'est M. W.-I.-M Turner, président de Consolidated-Buthurst, qui a coupé le ruban symbolique marquant la mise en marche de "La Port-Alfred", accompagné de M. Gérald Turbide, maire de Port-Alfred.

Plusieurs personnalités étaient présentes à la cérémonie dont le ministre du Revenu du Québec, M. Gérald Harvey; M. Paul Desmarais, président de Power Corporation; M. Michel Duchesneau, sous-ministre des Terres et Forêts; M. J.-H. Dinsmore, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce; M. Ghislain Harvey, député de Dubuc et autres.

Les préparatifs pour la mise en place de "La Port-Alfred" datent du printemps 1974 et ont nécessité six arrêts de 24 heures afin d'apporter des changements aux installations existantes. La partie humide conventionnelle a été remplacée par un Papriformer qui façonne le papier entre des toiles jumelées pour une certaine partie de leur course ascendante. Notamment, un filtre Vargo a été installé, servant à nettoyer l'eau blanche à sa sortie de la machine.

Une fois filtrée, cette eau peut circuler à nouveau dans la machine, diminuant ainsi la pollution causée par les eaux usées et réduisant au maximum la quantité nécessaire au fonctionnement de l'usine.

Le président Turner

S'exprimant dans un français remarquable, aux invités et aux 150 employés qui ont effectués le travail d'installation de la nouvelle presse reconditionnée, M. W.-I.-M. Turner, président de Consolidated-Bathurst a déclaré que la région comptait deux richesses naturelles, le bois et une main-d'oeuvre spécialisée tout à fait compétente.

"Le choix de l'usine de Port-Alfred pour ce projet important n'est pas étranger à la compétence du personnel, a-t-il dit. La superbe réalisation de ce projet d'expansion, dans sa première phase, justifie notre choix".

M. Robert Marcotte

Le gérant de l'usine de la Consolidated-Bathurst, de Port-Alfred, M. Robert Marcotte, a qualifié de moments difficiles les travaux de modernisation de la nouvelle Papriformer mais il a louangé l'équipe qui a procédé à son installation de même que la coopération des autres travailleurs qui ont aidé à la mise en place de la nouvelle machine à papier.

"Notre personnel est conscient de progresser, de marcher vers l'avant, a-t-il dit. Il est ouvert aux idées nouvelles et les changements ne lui font pas peur. Il sait que la période artisanale de faire du papier est révolue et que l'avenir est aux méthodes scientifiques".

Le ministre du Revenu, M. Gérald Harvey, a fait remarquer l'effort de la compagnie Consolidated-Bathurst qui a fait d'importants déboursés pour améliorer sa production dans le but de devenir compétitive sur le marché mondial du papier.

"Seuls ceux qui sont compétitifs passeront à travers les difficultés que nous traversons aujourd'hui," a-t-il prédit.

MM. Ghislain Harvey, député de Dubuc, Gérald Turbide, maire de Port-Alfred et Jean-Marie Brochu, président du Syndicat ont aussi adressé la parole.

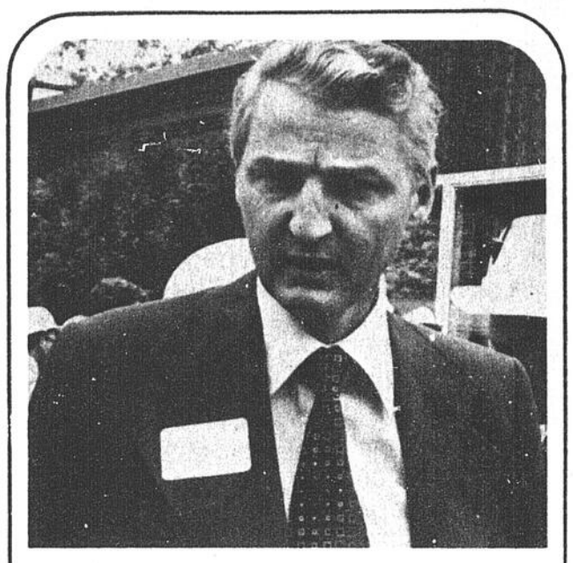

Paul Desmarais, un personnage très attachant

par Gilles Paradis

PORT-ALFRED — Le président de Power Corporation, M. Paul Desmarais, a presque passé incognito, hier matin, lors de l'inauguration de la nouvelle presse Papriformer, à la Consolidated-Bathurst, où il y avait près de 200 invités.

Le maître de cérémonie l'a pris littéralement par surprise quand il l'a invité subrepticement à adresser la parole. M. Desmarais a jeté un vent d'optimisme quand il a déclaré qu'il espérait revenir pour l'inauguration d'une deuxième, d'une troisième, d'une quatrième et d'une cinquième machine à papier.

D'allure sympathique il est passé inaperçu, à l'usine de la Consolidated-Bathurst, lors de l'inauguration de la machine no 2, baptisée "La Port-Alfred". Il n'était même pas sur l'estrade d'honneur. Il s'est faufilé à travers la foule pour aller parler aux quelque 400 ouvriers qui avaient pris place au fond de la salle et c'est amicalement qu'il est allé causer avec l'industriel Paul Murdock, par la suite.

M. Paul Desmarais n'en était pas à sa première visite dans la région et sa présence de deux jours au Royaume du Saguenay, est due à une assemblée mensueile du conseil d'administration de Consolidated-Bathurst Limitée et de sa filiale du verre, Dominion Glass Company Limited, qui siégait parmi nous pour la première fois de leur histoire. toire.

Le président de Power Corporation était déçu de n'avoir pu voir la rivière Saguenay à un moment plus propice, alors que la pluie a brisé le charme de sa première croisière. "Je n'ai malheureusement rien vu," a-t-il avoué. "Il y a tellement longtemps que j'en avait entendu parler qu'il fallait une telle pluie pour briser ce voyage."

Le propriétaire du journal La Presse s'est fortement intéressé à l'évolution du Quotidien; il a posé de nombreuses questions quant à sa tenue, sa circulation et sa publicité. "C'est merveilleux que votre région ait son propre journal", a-t-il lancé.

Paul Desmarais a fait une forte impression sur la gent féminine, à son passage au Saguenay. Une dame s'est approchée de lui pour lui dire qu'elle s'imaginait que le président de Power Corporation était un vieillard. Elle le dévorait de l'oeil. Quand elle l'a quitté, après une brève conversation, elle nous a dit, en passant. "Il est jusque fin".

A l'usine de Port-Alfred, quand il est allé causer avec des ouvriers, nous leur avons demandé s'ils le connaissaient. "Non, qui est-il?", ont-ils rétorqué. "Paul Desmarais", avons-nous répondu...et spontanément ils ont dit. "T'es-tu fou?"

A la suite d'une rixe

Propriétaire d'hôtel accusé de meurtre

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Rosaire Girard, propriétaire de l'hôtel du Pont, situé sur la rue Bossé, à Chicoutimi, a été accusé hier après-midi, devant le juge André Gauthier, d'avoir assassiné M. Carol Jean, 25 ans, du 392, rue Fortin, à Chicoutimi, avec une arme de calibre 12.

Le propriétaire de l'établissement hôtelier sera le 31 juillet à quelle date s'instruira son enquête préliminaire.

Le procureur-chef de la Couronne, Me Lucien Tremblay, a décidé d'accuser immédiatement Girard de meurtre à la suite du décès au cours de la nuit de Carol Jean.

L'avocat de Girard, Me Louis-Charles Fournier, a précisé, hier, qu'il se présentera, lundi, en Cour supérieure, pour tenter d'obtenir la liberté provisoire de son client.

Girard avait été arrêté par les policiers quelques minutes après que Jean eut été atteint au thorax par des plombs meurtriers.

Toute cette affaire a débuté au cours de la soirée de jeudi et dans la nuit de vendredi au moment où il y eut des altercations entre un groupe dans l'hôtel du Pont.

A un moment donné, des tables ont été renversées dans le Club situé au soubassement de l'hôtel et même une table de billard fut jetée à terre.

Les policiers de Chicoutimi sont intervenus une première fois mais il y eut récidive de la part de quatre jeunes gens et à un moment donné, on en est venu aux coups avec M. Girard à au moins deux reprises.

A un certain moment, comme la situation devenait chaude et que les policiers occupés par l'avion en détresse, ne pouvaient se rendre sur les lieux, la porte d'entrée de l'hôtel fut fracassée et c'est alors qu'un coup de carabine de calibre 12 a parti et des plombs ont atteint Jean dans des parties vitales.

Malgré une intervention chirurgicale, à l'hôpital de Chicoutimi, il était trop tard.

Le capitaine-détective Marcel Vaillancourt mène l'enquête dans cette affaire.

VICTIME — M. Carol Jean, la victime au moment de son entrée à l'hôpital de Chicoutimi au moment où il était conduit par les ambulanciers Gravel & Fils.
(Photo Réal Tremblay)

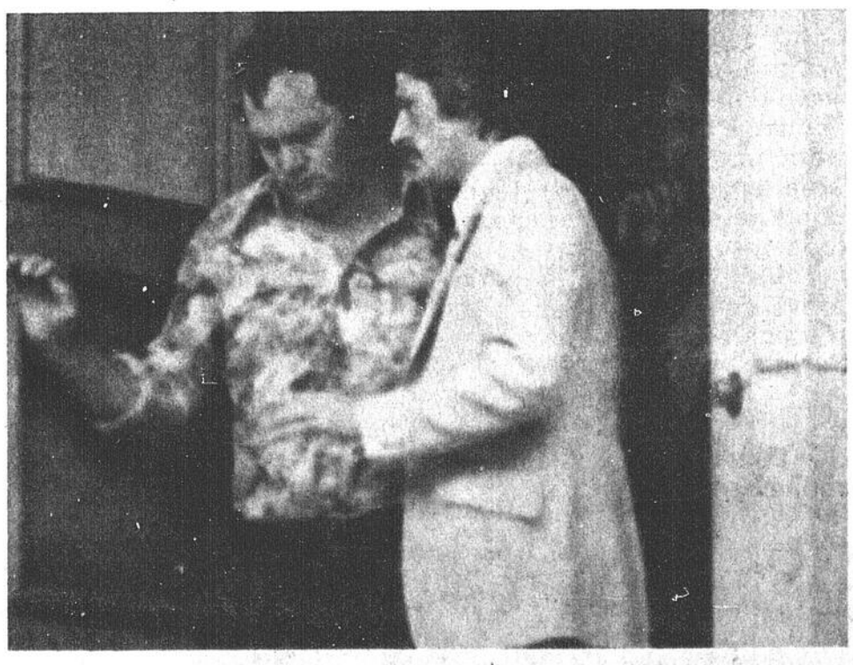

ACCUSE — Rosaire Girard, propriétaire de l'hôtel du Pont, à Chicoutimi, quitte le Palais de justice de Chicoutimi après avoir formellement été accusé du meurtre de Carol Jean, de Chicoutimi. On le voit en compagnie de son avocat, Me Louis-Charles Fournier.

(Photo Réal Tremblay)

BOUCHARD et BRASSARD
AVOCATS
LUCIEN BOUCHARD LL.L
RAYNALD BRASSARD LL.L
EDIFICE PLACE AUTOGARE
393 EST, RACINE, SUITE 305
CHICOUTIMI — 545-4580

Lajoie, Gagnon & Associés Inc.
ASSURANCE GENERALE,
INCENDIE, AUTOMOBILE, RISQUES DIVERS
31 ouest, Racine - Chicoutimi
(en haut de chez Steinberg)
549-9925
André Lajoie-Alain Lajoie
Claude Lajoie
Renald Rouleau
Quand vous nous voyez, ne pensez pas à l'assurance, mais quand vous pensez à l'assurance,
VOYEZ-NOUS!

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

LE PROJET DU SIECLE (2)

La région n'est pas assez présente à la Baie James

C'est payant de travailler à la Baie James.

Les employés ne reçoivent pas un salaire horaire plus élevé que leurs confrères régis par le décret de la construction, mais ils ont la possibilité de faire du temps supplémentaire à volonté. Et ils sont évidemment nourris et logés aux frais de l'employeur. En outre, à tous les deux mois, ils bénéficient d'un congé payé de cinq jours pour retourner dans leur famille. Le transport par avion est également défrayé par le patron.

Bref, la grande majorité touche de $800 à $1,200 en travaillant 10 heures par jour, sept jours par semaine. L'impôt ronge presque la moitié du chèque de paye. Néanmoins, il reste un montant appréciable.

Amasser un magot intéressant en peu de temps demeure évidemment la grande motivation. Un citoyen de Repentigny, dans la banlieue de Montréal, m'a confié être venu à la Baie James dans l'intention de réaliser un projet qu'il carresse depuis longtemps: économiser les $16,000 nécessaires à l'achat d'une maison à trois logements.

Au cours de mon heure passée à la cafétéria, j'ai également causé avec un citoyen de la Beauce qui a vécu 10 ans au Connecticut. "Ce n'est plus très rose aux Etats. Les jobs deviennent plus rares. Après avoir entendu parler qu'on payait des bons gages à la Baie James, je suis venu vérifier. Je ne suis pas déçu. J'ai donc décidé de revenir définitivement dans ma patrie d'origine, la Beauce, où j'ouvrirai un petit commerce après avoir gagné ici même le capital nécessaire."

J'ai dû m'informer à plusieurs tables avant de dénicher enfin un citoyen de notre région, M. Rosario Fortin, de Sainte-Monique. Il est menuisier, chef d'équipe, et père de 11 enfants.

Il s'ennuie beaucoup de sa famille, mais il subit cet inconvénient avec le sourire parce que, comme la majorité de ses camarades, "l'argent rentre". M. Fortin rouspète beaucoup contre le réseau téléphonique. "On n'a pas de ligne, c'est toujours occupé. J'espère qu'ils vont pouvoir régler ce problème pour nous permettre d'appeler plus souvent la famille."

- Vous étiez chômeur avant de venir à la Baie James? lui ai-je demandé.

- J'ai toujours travaillé. Mais chez nous, avant de venir ici, je gagnais $177 "clair" par semaine. Aujourd'hui, j'en fais à peu près $400 à $500, soit environ $800 "brut". Je suis monté la dernière fois le 3 avril. Trois mois plus tard, soit le 3 juillet, j'ai pu aller déposer à la Caisse de Ste-Monique $5,100. J'peux évidemment pas mettre autant d'argent de côté quand je travaille en bas.

Sans être le Klondike, les travaux de la Baie James représentent donc pour plusieurs l'occasion d'amasser un petit magot.

Les 4,000 travailleurs viennent de toutes les régions de la province, mais notamment de Montréal et de ses agglomérations satellites. A la conférence de presse donnée aux quelque 60 journalistes reçus à LG-2 mercredi (dont un Suédois et deux Torontois), la direction a ainsi approximativement évalué la provenance du personnel: 50% de la "grande région" de Montréal, en englobant la Mauricie et les Cantons de l'Est, 25% de l'Abitibi et 25% des autres régions, notamment de Québec.

Comme ce tableau semblait encore une fois violer la politique de priorité accordée par le gouvernement aux travailleurs de l'Abitibi et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, j'ai communiqué hier avec M. Jean Bernier, directeur des Ressources humaines, au bureau-chef de la SEBJ à Montréal. Il n'a pu me fournir les statistiques précises, d'autant plus qu'il réunit le Nord-Ouest québécois et le Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le même ensemble. "Environ 30% des 4,000 employés actuels de la Baie James provient de chez vous et de l'Abitibi."

A LG-2, mercredi, on nous a mentionné que tous les travailleurs disponibles de l'Abitibi avaient été embauchés. Notre région ne semblait pas dans leur esprit jouir d'un privilège particulier.

Quant à M. Bernier, il m'a expliqué au téléphone l'impossibilité de respecter rigoureusement ce privilège, car les principaux entrepreneurs venant de Montréal, ils conservent évidemment à la Baie James leurs employés réguliers.

M. Bernier paraît toutefois ignorer un reproche que la Commission Cliche adresse à tous les responsables de l'embauche, dans la page 133 de son rapport: "A la Baie James, beaucoup d'entrepreneurs ont violé les normes d'embauche, pourtant établies par une déclaration ministérielle communiquée à l'Assemblée nationale. Ces priorités d'emplois favorisaient les Indiens du territoire de la Baie James, les travailleurs du Nord-Ouest québécois et ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La norme était toutefois suspendue en faveur des entrepreneurs qui désiraient embaucher leurs employés réguliers. Ils avaient alors le droit de faire ce qu'on appelle des "nominations".

Or, les commissaires font observer que "le rapport préparé par la banque de main-d'oeuvre de la Baie James révèle l'usage abusif que plusieurs entrepreneurs ont fait de la procédure de nomination. A toutes fins pratiques, l'exception est devenue la règle." Ainsi, par exemple, le principal entrepreneur, Desourdy Séroc, de Montréal, a embauché lui-même 486 employés sur 571, et le second en importance, Komo Construction, 304 sur 330. Il ne reste plus beaucoup de latitude pour établir la priorité accordée au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La Commission Cliche résume plus loin: "Le responsable de la banque de main-d'oeuvre, M. Yvon Bergeron, a dénoncé, dans le comportement de ces employeurs, l'une des distorsions qui ont compromis une distribution équitable et objective des emplois de la Baie James. En fait, les deux tiers de tous les embauchages effectués à la Baie James durant cette période ont échappé, par le biais des nominations, aux normes officielles de sélection."

Après mon séjour à la Baie James, je ne suis pas du tout convaincu que le système a changé, car j'ai dû m'informer à sept tables de travailleurs, à la grande cafétéria, avant de pouvoir enfin interroger un citoyen de chez nous. Cette représentativité me paraissait bien loin du 25%.

Et pourtant, le député Marcel Lessard, du Lac-Saint-Jean, reconnaissait cette semaine, que le taux de chômage chez nous atteint une nouvelle marque entre 22 et 27%.

Il est donc temps que les syndicats, le CRD et nos députés vérifient le respect de la priorité d'embauche accordée par le gouvernement en faveur des travailleurs de notre région. Rappelons-nous que le volume de la main-d'oeuvre augmentera progressivement à la Baie James jusqu'à 12,000 hommes (en 1978). C'est notre arrière-pays dont on rêve depuis un quart de siècle de participer au développement.

Maintenant que le grand jour est arrivé, ce serait trop bête de demeurer de simples spectateurs.

Bertrand TREMBLAY

Lundi: "La protection de l'environnement."

PAROLE AUX LECTEURS

CHVD-Dolbeau fait de la démagogie facile

Suite à la publication de mon article dans votre édition du 22 juillet 1975 et qui s'intitulait "Le festival western de Dolbeau: WOW c'est assez", deux annonceurs du poste de radio CHVD de Dolbeau, MM. Banford et Laprise, ont mobilisé les ondes pendant 30 minutes dans le seul but d'empêcher la population de trop réfléchir face à une situation de fait à Dolbeau, c'est-à-dire l'irrationnalité du Festival western, en employant le moyen le plus simple et le plus accessible pour eux: la ridiculisation systématique de mes arguments (quelques-uns).

Comble d'indécence, ils m'ont refusé l'accès à la diffusion radiophonique par laquelle il m'aurait été possible de répondre à leur "solide" argumentation (?). Je tiens donc ici à clarifier certains points et aussi faire mention d'une situation qui devient sans cesse plus évidente à Dolbeau: le contrôle de l'information.

1- Les arguments:

— MM. Banford et Laprise ont insisté sur le fait que mon article, étant daté du 18 juillet, avait probablement été écrit avant le début des 10 Jours western, et peut-être avec la collaboration d'autres organismes.

C'est presque gênant d'être obligé de répondre à une telle insignifiance, mais je m'y résigne. Ainsi, étant donné que le sens de la réflexion n'est pas le privilège de tout le monde, il m'est probablement plus facile de rédiger un article que ça l'est pour eux de lire une réplique qui, bien que médiocre et probablement écrite par une tierce personne, demeure quand même à leur hauteur.

— Les deux annonceurs Banford et Laprise du poste CHVD-Dolbeau ont ensuite insisté sur la participation des gens, en faisant fi du côté économique du Festival western. Pour ce qui est de la notion de participation, si MM. Banford et Laprise la résument au port du chapeau, c'est faire preuve d'une étroitesse d'esprit peu commune. De toute façon, les chapeaux ils ne sont pas si nombreux que ça. Et en bons démagogues, ces messieurs ne se sont pas tellement avancés sur le terrain de la rentabilité, c'est trop glissant pour eux. En effet, quand tu n'es pas sûr de la glace et de tes patins, tu ne vas pas trop loin sur le lac, de peur que la mince couche protectrice ne se brise et n'engloutisse ceux qu'elle supportait. C'est exactement le même phénomène qui se produit à CHVD. On manipule la population avec la participation, mais pas plus. Et conséquemment, on refuse l'accès aux ondes à quiconque risquerait de provoquer une fissure fatale dans la mince couche de glace.

2- Conclusion:

La conclusion à ce bref article s'impose d'elle-même: l'information à Dolbeau (radiophonique ou autre) est-elle manipulée par un certain nombre de personnes qui voient d'un très mauvais oeil l'incursion inattendue d'un individu dans leurs affaires?

Cette situation est encore plus évidente pendant le Festival western. En effet, je sais pertinamment que certains journalistes, bien qu'en accord avec mes opinions sur le Festival western, préfèrent se taire pour ne pas nuire à leurs relations de travail et autres. Ils sont meilleurs pour annoncer les subventions du gouvernement. C'est faire preuve d'une soumission et d'un "aplatventrisme" dégradant.

Enfin, quand une personne désire obtenir une certaine période de temps sur les ondes du poste de radio local pour expliquer son point de vue et répondre en même temps à l'argumentation démagogique et insultante que lui ont servie deux annonceurs de ce même poste, et qu'on lui oppose un refus catégorique, on se pose des questions. Mais à Dolbeau comme à bien des endroits ailleurs, on retrouve souvent les mêmes têtes dans tout ce qu'il y a d'organismes, média d'informations, etc... Bizarre!

Ghislain Gauthier,
Baccalauréat spécialisé en administration,
94, Rang Nord,
Normandin.

Le 24 juillet.

OPINION DES AUTRES

Les lacunes de nos hôtels et restaurants

Hier, nous vous parlions de notre industrie touristique régionale. Nous revenons, aujourd'hui, sur cet important sujet. Nous allons cette fois, nous arrêter sur la situation de nos hôtels et restaurants, ce qui est un élément fort important dans l'industrie touristique.

Dans la région du Lac-St-Jean, les hôtels et restaurants sont assez nombreux, sauf, peut-être à quelques endroits. Ce qui fut le cas, par exemple, au point de vue restaurant, à St-Félicien, ville qui a cependant nettement amélioré sa situation depuis un an à ce sujet.

Après le nombre de ces établissements, un nombre qui nous apparaît donc suffisant, il faut parler de la valeur et des services offerts. Cela est souvent fort discutable. On ne peut pas dire que tous les propriétaires de restaurants et hôtels de la région soient très sensibilisés sur l'importance de bien recevoir les touristes. Si certains le font bien, même très bien, d'autres, par ailleurs, déçoivent grandement sur ce fait.

On ne réalise pas toujours l'importance d'assurer un service valable aux clients. Nous avons vu, par exemple, un chic restaurant non loin d'Alma situé dans un endroit stratégique être fermé à 10 h. 15 le dimanche matin et ce, à la mi-juin, en pleine période de tourisme. Il y avait là sur le stationnement de ce restaurant on ne sait combien d'automobiles dans lesquelles les gens attendaient impatiemment l'ouverture du restaurant. Un peu plus loin, en direction de Jonquière, dans un autre chic et vaste restaurant, l'une des deux serveuses décida à 5 h. 30 de l'après-midi qu'il était temps pour elle de souper. Le restaurant était bondé de visiteurs. La situation fut presque dramatique pour la seule et unique serveuse restant sur le plancher alors que l'autre se faisait servir comme une cliente... et cela, c'était un jeudi à la fin de juin.

Nous pourrions comme cela raconter bien des faits. D'un hôtel, par exemple, où le propriétaire était plus préoccupé à vendre de la boisson au bar qu'à recevoir les invités à la noce qui devaient se débattre comme ils pouvaient dans le noir pour se trouver à la fois une table et une chaise... ou dans cet autre établissement, vendredi dernier, où nous étions avec des visiteurs alors que la jeune fille venait à toutes les cinq minutes brasser les bouteilles de bière pour s'assurer si elles ne seraient pas vides... par hasard afin de se dépêcher de les enlever et d'en offrir d'autres!

Nous le répétons: cette façon cavalière de recevoir les clients, ce n'est pas le lot de tous les établissements hôteliers de la région. Mais il s'en trouve hélas!... et il y aurait sur cet aspect beaucoup de travail à faire.

Nous nous souvenons, par exemple, dans le Haut du Lac, dans un hôtel, que les serveuses avaient abattu, il y a quelque temps, un record pour la rapidité du service. Et pourtant, il s'agissait d'un banquet... Eh! bien, dans 15 minutes tout était sur la table y compris le dessert et le café. On se serait cru aux chantiers de la Baie James et encore là, à la Baie James on sert avec un peu plus de délicatesse là où il y a des services aux tables.

Quelqu'un écrivait l'autre jour: ce que les visiteurs désirent le plus, c'est vraiment se réveiller le lendemain dans la ville où ils sont. C'est qu'on espère descendre dans un hôtel qui reflétera le plus possible la ville où l'on se trouve. Il est important, selon nous, de personnaliser nos hôtels de façon que leur ambiance reflète l'ambiance de leur milieu ou de leur région.

Sur cet aspect, il y a là aussi une carence très forte, malgré qu'il faut signaler certains efforts. Cela ne veut pas dire que ces établissements ne doivent pas rechercher un confort et un modernisme, mais tout devrait se faire dans un style empruntant un caractère propre à la région. Il en est de même pour les menus. Le fait de servir une tourtière ne signifie par pour autant qu'on dispose dans l'établissement d'un menu régional. Il sera faux de penser que les Jeannois ne se nourrissent que de tourtière, que de soupe aux gourganes et que de tartes de bleuets. On a cependant une façon bien à nous d'apprêter les mets et c'est cela aussi qu'il faut faire ressortir.

Là comme ailleurs, l'industrie touristique régionale ne se porte pas si mal, mais il y a sûrement place pour d'importantes modifications et le Bureau touristique régional (BTR) aurait une intéressante enquête à mener là-dessus.

Jean-Claude St-Pierre,
directeur de l'information,
CHRL au coeur,
Roberval.

L'industrie touristique régionale (2)

C'est quoi un touriste et ça rapporte combien?

par Marc Doré

De manière grossière, on peut classifier les touristes en trois catégories différentes. Il faut bien dire cependant que ce n'est pas tout le monde qui est d'accord sur cette classification et que finalement quand on entend parler de tourisme, il est important de savoir qui en parle. Le mot aura un sens différent s'il est employé par un permanent du Bureau du tourisme régional, un fonctionnaire du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ou un promoteur de la ville de Chicoutimi.

"Le touriste, nous a-t-on dit au MTCP, c'est une personne qui voyage pour ses loisirs, au-delà d'un point qu'on place à 20 milles du lieu de résidence."

Tout en précisant toutefois qu'une commission canadienne qui siège depuis huit ans, n'est pas encore parvenue à se mettre d'accord sur une définition. Allons-y donc dans l'ordre.

Les campeurs, qu'ils utilisent la roulotte, la tente-roulotte ou une simple tente, sont des touristes, bien sûr!

N'allez pas parier votre chemise là-dessus. Selon Gaston Maziade, du Bureau touristique de Chicoutimi, un touriste c'est quelqu'un qui dépense de l'argent, beaucoup d'argent. Or ce n'est pas avec les maigres $20 en moyenne qu'il laissent à chaque jour dans l'économie régionale que les campeurs peuvent s'approprier la totalité de la propriété sur l'épithète "touriste".

Pour Gaston Maziade, ce sont les autres catégories de visiteurs qu'on peut qualifier véritablement de touristes. D'abord, les voyageurs qui nous arrivent par autobus nolisés et dont le circuit qui origine le plus souvent des Etats-Unis, fait un crochet vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Habituellement ces autobus stationnent 24 heures dans la région, quelques fois 48 heures. Ces touristes ont besoin de se procurer sur place tout ce qu'ils consomment et dépenseraient même jusqu'à $100 par jour, selon le gérant d'un hôtel de Chicoutimi.

Pour la saison estivale en cours, c'est plus de deux cents autobus qui sont ainsi supposés inclure le Saguenay-Lac-Saint-Jean dans leur périple. Avec une quarantaine de passagers chacun, il faut bien admettre que comparée à d'autres formes de tourisme, celle-ci est passablement rentable.

Mais de l'avis de tout le monde, ce qui est vraiment payant dans le tourisme, c'est l'organisation de congrès.

A peu près tout le monde est familier avec l'atmosphère de fête qui entoure pareilles manifestations et si on ne peut pas affirmer que tous les congrès se transforment en "partouze", du moins est-on en mesure de dire que l'argent y coule fort libéralement. Et un bon congrès, qui groupe disons entre 500 et 1,000 personnes, se doit de durer au moins trois jours. On estime que chaque congressiste trouve là l'occasion de dépenser entre $60 et $100 quotidiennement.

De plus, la période où l'on organise la majorité des congrès est justement celle qui, pour les hôteliers est la plus difficile, la saison estivale. A cette époque de l'année en effet, les clients réguliers se font plus rares et tant les congrès que les voyages organisés arrivent à point pour remplir les cadres. A tel point que le mois de juillet qui était réputé "pourri" dans le milieu hôtelier, est en train de se transformer en mois-champion.

Cette manne n'est cependant pas généralisée à l'ensemble de la région. Elle est même très localisée. C'est Chicoutimi, et à un moindre degré les villes environnantes, qui retire la grosse portion du gâteau des congrès et des voyages organisés. Il faut bien dire toutefois que Chicoutimi possède une organisation parfaitement structurée et dotée d'un budget imposant ($200,000 annuellement) pour attirer des visiteurs payants dans ses murs et qu'elle a un réseau d'accueil adéquat.

Ailleurs dans la région, la faiblesse de la structure d'accueil ne

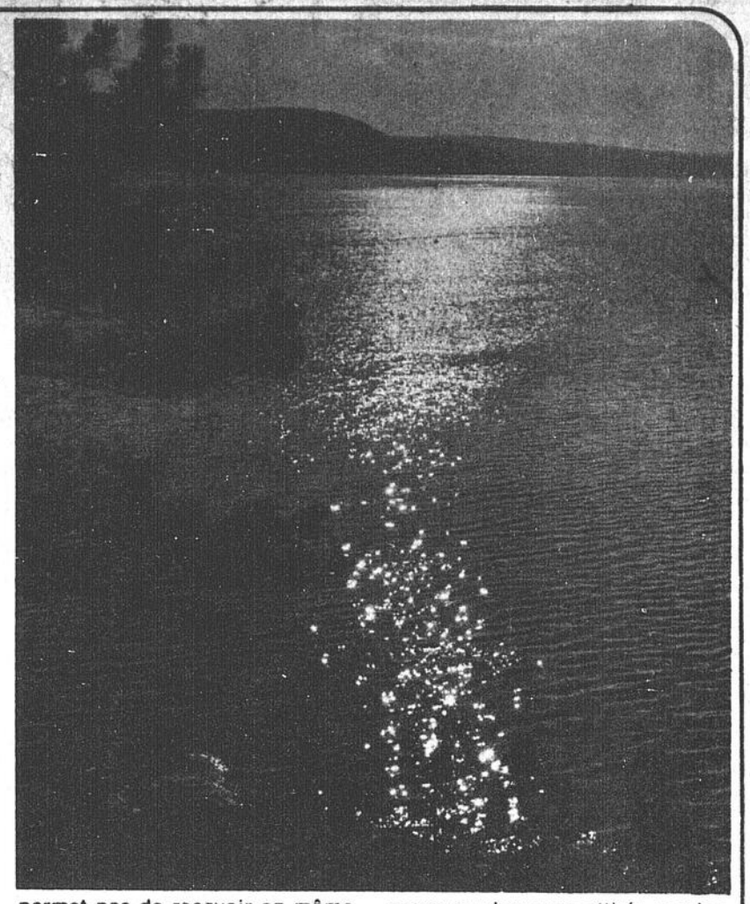

permet pas de recevoir en même temps le nombre relativement élevé de personnes qui participent à un congrès. Au Lac-Saint-Jean, c'est plus évident là qu'au Saguenay, le tourisme est une activité estivale et ce sont surtout des campeurs ou des gens attirés par les nombreuses activités s'étendant de juin à septembre qui s'y rendent.

Lundi: Les revenus du tourisme, c'est pour qui?

Les agriculteurs de demain (2)

Comment poussent les gros légumes...

par Serge Cloutier

ALMA — Pendant que les étudiants de première année en technologie agricole, gestion d'entreprise, effectuent des stages pratiques chez des agriculteurs professionnels, surtout quand les étudiants sont originaires du milieu urbain, les gars et filles de deuxième année, réalisent des projets d'expérimentation. Ces sessions d'été, qui peuvent être des projets dès la première année, pour les fils de cultivateurs, sont indispensables pour obtenir le diplôme d'études collégiales, et le cours de trois ans est ainsi suivi en 24 mois consécutifs.

De grosses légumes

Sur une parcelle de trois acres, cinq étudiants expérimentent la culture des légumes. Ils ont eux-mêmes fait les démarches pour s'installer pour l'été.

Brigitte Simard, de Métabetchouan, Monique Tremblay, de Chicoutimi, Lyne Proulx-Poirier, d'Arvida, Raymond Tardif, d'Alma, et Marcel Lapointe, de St-Honoré, tous les cinq impliqués dans ce projet, dont la culture n'est qu'une facette. Car connaître les légumes, voir à obtenir une production optimum, surveiller l'évolution des plants, corriger les carences quand elles deviennent évidentes, soigner les maladies, c'est très bien.

L'autre facette, plus importante, c'est de pouvoir écouler les produits. Or, la mise en marché des légumes est compliquée et difficile, comme toutes les mises en marché. Les réseaux de distribution existent déjà, et les cargaisons en provenance de Montréal ou des Etats-Unis sont abondantes dans notre région.

En plus de voir au bon rendement de la culture, les étudiants doivent reprendre en main une coopérative de producteurs de légumes, dont on a déjà parlé, qui existe en principe, et qui doit aider à fixer des prix convenables, uniformes et satisfaisants. Aussi, se sont-ils donnés comme projet de rencontrer les producteurs, et d'étudier à fond comment une telle coopérative peut fonctionner au Lac-Saint-Jean.

Apprendre

Fertiliser convenablement la terre, corriger des défauts, mettre en pratique la théorie apprise pendant l'année académique, oui, mais supporter l'incertitude du marché et parvenir à la vaincre, peut-être, voilà, de quoi les étudiants auront raison d'être fiers à la fin de la saison.

A première vue, le projet risque de s'autofinancer et chacun des cinq peut espérer toucher $200 à la fin de l'été, si tout marche comme prévu. Ce sera un salaire minable, mais pour apprendre autant, c'est une satisfaction supplémentaire à celles qui viennes en découvrant sur le terrain les rudiments d'une profession difficile.

Demain, la guerre aux mauvaises herbes.

DU MAIS — Le rotoculteur, utilisé ici dans le champ de légumes de trois acres, est la propriété du département de technologie agricole.

Le festival bat son plein à St-Léon

ST-LEON — Le Festival d'été de St-Léon bat son plein depuis hier matin, et se poursuivra jusqu'à demain soir. Organisé par la commission municipale des loisirs pour la quatrième année consécutive, le festival s'adresse à toute la population de St-Léon et des environs, y compris les centaines de résidents d'été qui possèdent des chalets autour du lac.

Ce festival d'été est présenté dans le but de permettre à la commission des loisirs de se faire des fonds lui permettant de fonctionner et de réaliser ses projets pour les jeunes de la municipalité. Les revenus provenant de la danse, du restaurant de la salle de danse, et des autres activités seront versés à l'organisme, dont le président est M. Patrick Couture.

Les projets

Une quinzaine de personnes composent le bureau de direction du festival, qui entend commencer dès les prochains jours l'aménagement d'un parc pour les enfants de St-Léon, parc d'amusements qui serait situé près de la patinoire municipale. A l'automne, moyennant des subventions gouvernementales appropriées, on dotera le parc, de jeux de toutes sortes. L'an prochain, grâce aux revenus du festival 1976, on poursuivra le développement des facilités de loisirs. Pour cette année, le projet de parc devrait coûter environ $14,000.

Le programme du festival

Hier matin, c'était le début des jeux pour les enfants. Hier soir, couronnement de la reine du festival, après une parade. Le couronnement devait être suivi d'une danse avec orchestre, à la salle Mistral. Les trois duchesses du festival sont Mlles Guylaine Maltais, Suzie Lebel, et Guylaine Tremblay, et c'est l'une d'elles qui est aujourd'hui la reine de quelques jours, à St-Léon.

Cet avant-midi, il y a monte-poteaux, tournoi de fer. A 13 h., tronçonnage et précision, suivi d'un tournoi de mini-putt à 14 h. 30. Ce soir, si le temps est favorable, une danse en plein air est prévue en face de l'église, sinon, la danse aura lieu tout de même, mais dans la salle Mistral, située dans l'édifice municipal. Où que ce soit, cette danse sera gratuite pour tout le monde.

Dimanche matin, mini-putt pour filles et femmes, à neuf heures, suivi d'une messe en plein air à 10 h. 00. Dans l'après-midi, course "dix vitesses" pour cyclistes, le parcours étant de douze milles séparant St-Léon et St-Nazaire, aller-retour. Le festival se terminera par une soirée de danse avec remise des trophées, à 21 h. 00 demain soir.

Accusés d'évasion

CHICOUTIMI — Gilles Brisson, de Jonquière, et Michel Tremblay, de Chibougamau, ont tous deux été accusés, hier matin, en Cour criminelle, de s'être évadés le 10 juillet de la prison de Chicoutimi et de bris dans l'institution pénale.

Par ailleurs, un autre détenu, Julien Lavoie de Jonquière, a été accusé de bris de prison comme le veut le code criminel, et d'avoir aidé Gilles Brisson et Michel Tremblay à s'évader.

Le trio a choisi un magistrat seul mais le procureur-chef de la Couronne, Me Lucien Tremblay, s'est objecté à la mise en liberté provisoire du trio.

Ils devront revenir devant le tribunal lundi.

Enfin, Mario Tremblay, un jeune homme âgé de 19 ans, de Chicoutimi, a été acquitté hier matin de possession de trois capsules de LSD.

FRADETTE, BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN ET WELLS

AVOCATS

ROLAND FRADETTE, C.R. — PIERRE BERGERON, C.R.
MICHAEL H. CAIN, C.R. — GILLES PREVOST, LL.L.
FRANCOIS LAMARRE, LL.L. — PAUL CASGRAIN, LL.L.
GUY WELLS, LL.L. — MARC GAGNON, LL.L.
MARTIN COTE, LL.L. — CLAUDE GAUTHIER, LL.L.
CARL LACHANCE, LL.L. — PIERRE SIMARD, LL.L.

EDIFICE MURDOCK
110 EST, RACINE — CHICOUTIMI — TEL.: 549-6296

Guerre aux bactéries

Au moyen de produits chimiques STABILISES.

TRES IMPORTANT !

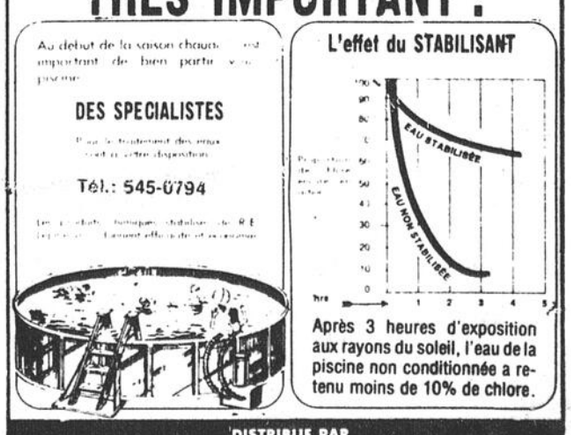

Après 3 heures d'exposition aux rayons du soleil, l'eau de la piscine non conditionnée a retenu moins de 10% de chlore.

DISTRIBUE PAR
R.E. LEPINE INC.
356 est, rue Racine, Chicoutimi — Tél.: 545-0794

Mme Edith Grenon, présidente de la clinique de sang de la Croix Rouge du Chicoutimi Métropolitain, qui se tiendra les

28-29 JUILLET PROCHAINS,

ainsi que M. Claude Blain directeur général de C.J.P.M.-T.V., vous invitent à venir donner de votre sang, au PARC ROSAIRE GAUTHIER (Places d'Armes) Chicoutimi.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

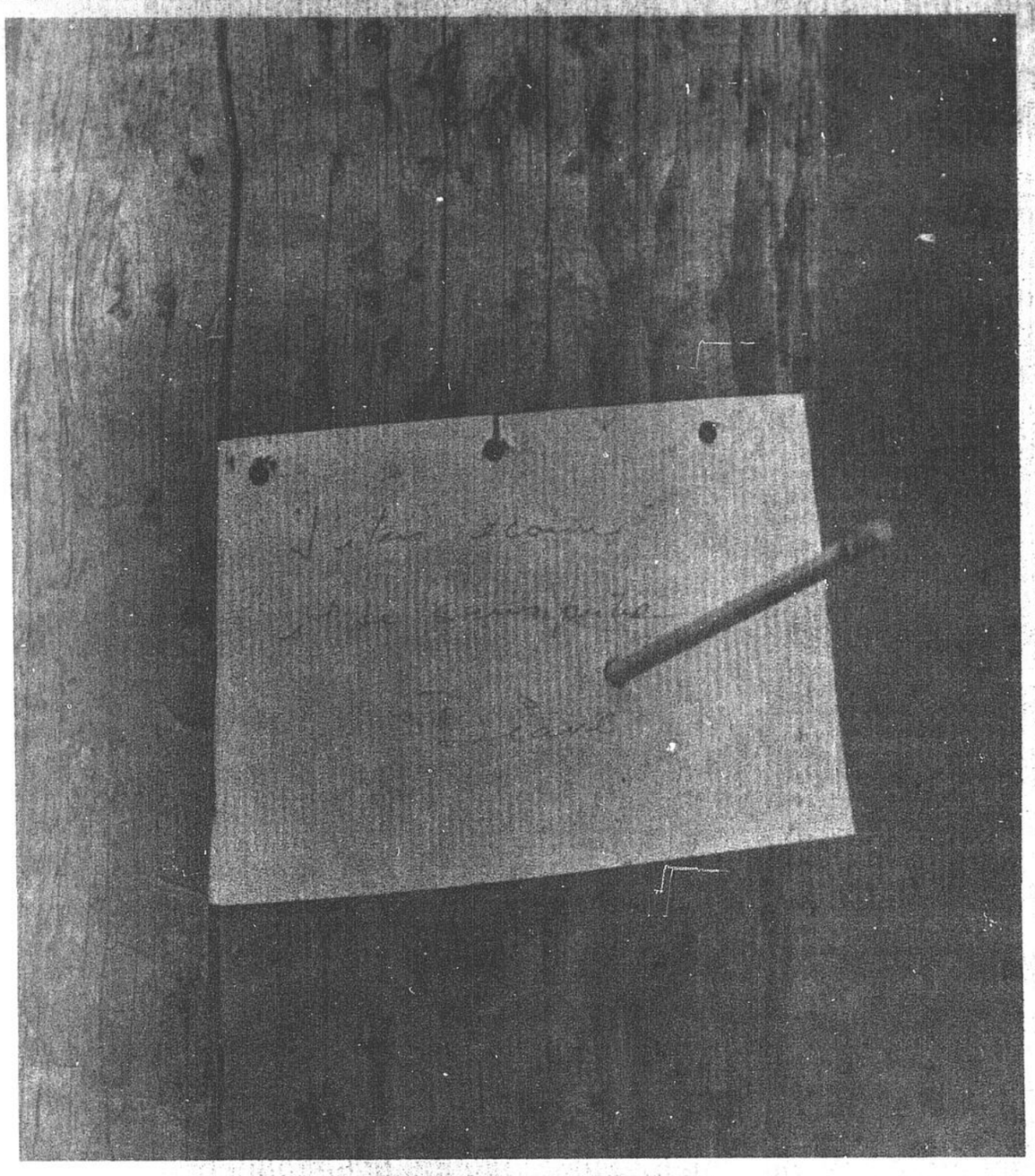

LES FEMMES IMPATIENTES

Réal Tremblay, photographe du Quotidien, a découvert un message écrit à la hâte par une jeune fille ou une femme, en pleine ville de Chicoutimi. On pouvait y lire ce qui suit: "J'étais écoeurée et je suis partie." La signature était de Diane. Qui sait? C'est peut-être la fin d'une histoire d'amour. Chose certaine, cette note prouve bien que les hommes s'exposent à bien des problèmes, quand ils ne sont pas ponctuels avec leur femme ou une amie.

DES NOYAUX POUR LE FORAGE

On apprend que les noyaux de pêches servent aujourd'hui au forage des puits de pétrole. En effet, des chercheurs de Summerland, en Colombie Britannique, ont découvert que ces noyaux étaient efficaces pour constituer la "boue" requise par les foreurs. Auparavant, il fallait importer des coquilles de noix de la Californie. Mais ce n'est pas tout. Les chercheurs prétendent que l'amande du noyau de pêche contient de l'huile pouvant servir à la fabrication d'un produit cosmétique, et qu'elle pourrait aussi être transformée en un tourteau pour l'alimentation du bétail.

LE TRUST ROYAL A MIAMI

La compagnie canadienne Trust Royal, et sa filiale à part entière, l'Inter National Bank of Miami, ont révélé cette semaine qu'elles ont créé une société de portefeuille chargé des activités bancaires dans cet Etat américain. La nouvelle société, qui aura son siège social à Miami, s'appelle Royal Trust Bank Corporation. Plus tôt, le Trust Royal, qui vient d'ouvrir son premier bureau permanent dans la région, à Jonquière, avait annoncé qu'il se portait acquéreur de la Dale Mabry State Bank, de Tampa, toujours en Floride.

DEBOIRES D'UN POSTIER ITALIEN

ROME (Reuter) — La Cour des comptes italienne vient d'être saisie d'une bien curieuse requête: Alessandro Paoloni, un fonctionnaire des postes qui vient de prendre sa retraite, se plaint d'avoir passé les quinze dernières années de sa vie dans un bureau sans travail. Il demande l'ouverture d'une enquête pour savoir combien il en a coûté au pays.

Alessandro Paoloni allait à son bureau chaque jour mais on ne lui confiait aucun travail. Il s'explique: en 1959, il avait dénoncé un certain favoritisme dans la distribution des contrats liés à la construction du nouveau siège des postes italiennes.

Accusé d'avoir insulté l'administration, il fut suspendu sans traitement pour six mois, puis réintégré, transféré dans un autre service et laissé sans travail.

Alessandro Paoloni affirme ne pas être le seul à avoir "souffert" ainsi des méfaits de l'administration. Il cite le cas d'un collègue, décédé depuis, laissé sans travail pendant dix ans.

IL FAUDRAIT DEUX PRESIDENTS

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont besoin de deux présidents, selon un représentant influent, M. Henry Reuss, du Wisconsin, qui vient d'introduire une proposition d'amendement constitutionnel pour dédoubler les fonctions présidentielles.

Un "chef d'Etat" pourrait être élu pour quatre ans et aurait un rôle de maître des cérémonies, recevant les lettres de créances des ambassadeurs, passant en revue les troupes, "inaugurant les chrysanthèmes".

L'autre président conserverait tous les autres pouvoirs de l'actuel chef de l'exécutif.

Les deux hommes ne seraient pas élus la même année, selon la proposition de M. Reuss, président de la commission bancaire de la Chambre des représentants.

ENNEMI DE LA PROSTITUTION

Depuis avril dernier, un meurtrier de Detroit s'attaque uniquement aux prostituées. Ce mystérieux colosse noir, baptisé "Big Foot", a assassiné cinq filles de joie et a violé quatre autres de leurs consoeurs.

Ces dernières victimes ont particulièrement remarqué que leur agresseur avait des grands pieds, d'où le surnom de "Big Foot".

Une trentaine de limiers armés jusqu'aux dents font actuellement la chasse à "Grands Pieds", un criminel qui, il va sans dire, sème une terreur sans précédent chez les péripatéticiennes (nom savant pour prostituées).

UNE SEMAINE CULTURELLE

Du 6 au 9 août inclusivement, se déroulera une semaine culturelle préparée par Culture Contact Régional au Camp musical du Lac-Saint-Jean, à Saint-Jérôme ou Métabetchouan. Il y aura notamment des expositions présentées par plusieurs artistes de la région, et différents spectacles. Toute la population est invitée à profiter de cet événement culturel. L'entrée est gratuite aux spectacles qui débuteront à 20 h. 30 chaque soir.

ON DISCUTE DU PALAIS

Le projet d'un Palais d'agriculture à Chicoutimi n'est pas mis au rancart, loin de là. La preuve est que l'on voit ici les membres du comité de construction en train d'étudier de nouveaux plans. Ce sont, dans l'ordre habituel, MM. Guy Tremblay, directeur; Bertrand Robitaille, directeur; Armand Boulianne, directeur; Louis-Philippe Riverin, secrétaire; Emile-A. Daoust, ingénieur et Jacques Jean, président de la Société d'agriculture.

JEUX DE L'OUEST

Les jeunes aiment à s'amuser dans le temps du western et particulièrement sur la Place Western. La colonie de vacances se transporte à cet endroit et les jeunes participent à des jeux variés sous la responsabilité de moniteurs.

DIVERTISSEMENT POUR TOUS

Le dimanche, 27 juillet, au chalet du Parc Rosaire-Gauthier, à Chicoutimi, la troupe de marionnettes "Les Amis de Chiffon" présentera un spectacle intitulé "Le Magicien des Couleurs". Ce spectacle pour enfants de tous les âges est gratuit, étant offert par le Service des loisirs et des parcs de Chicoutimi, dans le cadre du programme de dimanches-participation. Comme autres attractions, il y aura les jeunes musiciens de l'ensemble des Métropolitains qui donneront un aperçu de leurs talents, et des danseurs qui présenteront des démonstrations de leur savoir-faire. Ce programme commencera à 13 h. 30.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI, CLUB KIWANIS — Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis de Chicoutimi aura lieu lundi, à 18.30 hres, à l'Hôtel Chicoutimi.

CLUB OPTIMISTE — Le souper hebdomadaire du Club Optimiste de Chicoutimi aura lieu lundi, à 18.30 hres, à l'Hôtel Chicoutimi.

JONQUIERE, QUARTIER D'ARVIDA: CLUB OPTIMISTE JAK — Le souper hebdomadaire du Club Optimiste JAK, aura lieu lundi, à 6.30 hres, à l'Hôtel Jean-Dequen.

CLINIQUES

CHICOUTIMI — Le 28 juillet, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'Unité sanitaire de 1 à 3.30 hres.

N.B.: Clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité sanitaire de Chicoutimi, les lundi, mercredi, vendredi de 9 hres à 11.30 hres et ce, sur rendez-vous. Tél.: 543-0761.

N.B.: Clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc., le mardi et le jeudi de 9 hres à 11 hres a.m. Entrée: portes des Cliniques externes. Tél.: 549-2195, local 316.

N.B.: Tous les enfants qui se sont inscrits à la maternelle de septembre devront se présenter aux cliniques de vaccination pour leur rappel scolaire.

BAIGNADE DANS UNE FLAQUE

Faute de mieux, ces jeunes campeurs de la région ont trouvé le moyen de se rafraîchir un peu, après qu'un orage eût laissé quelques mares d'eau près de la roulotte du paternel. Même si l'eau est brouillée, le risque est moins grand que dans la rivière et on s'amuse ferme... Peut-être maman n'affichera-t-elle pas son plus large sourire à la vue des traces que pourraient "éventuellement" laisser ce genre de passe-temps bien caractéristique de la très jeune génération. Mais après tout, c'est l'été, et on est en camping. Peut-être, finalement, fera-t-elle preuve d'un peu de complaisance!

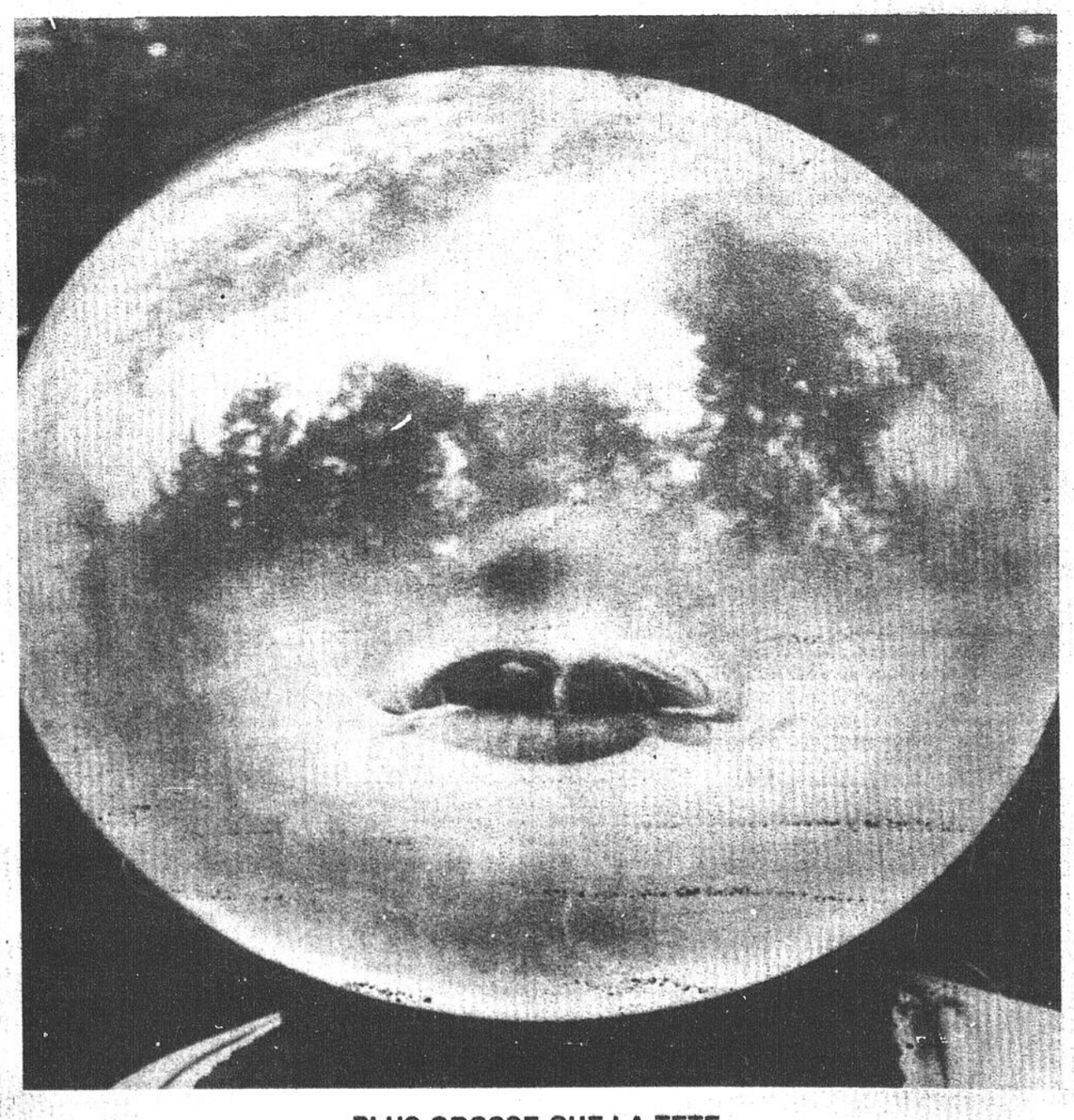

PLUS GROSSE QUE LA TETE

Les Américains sont des mordus des concours. Plusieurs d'entre eux concernent la "gomme baloune". L'une de ces épreuves s'est déroulée cette semaine à Greensboro, en Caroline du Nord. A cette occasion, Tonya Barr, dont le visage est complètement caché par la baloune qu'elle a soufflée, a remporté facilement les honneurs, sans dévoiler son secret.

Excuses partielles faites à John Reid

MONTREAL (PC) — En page éditoriale, vendredi, le journal The Gazette de Montréal a présenté des excuses partielles à M. John Reid, député libéral de Kenora-Rainy River et adjoint parlementaire du leader du gouvernement aux Communes, M. Mitchell Sharp, en parlant d'un malentendu. Mais le journal maintient que M. Reid a affirmé devant son reporter qu'il avait eu accès à certains renseignements confidentiels touchant le budget fédéral de novembre 1974.

Aux Communes, jeudi, M. Reid avait nié les affirmations contenues dans un article de la Gazette, et avait sommé ce journal de se rétracter et s'excuser.

Le député a soutenu devant la députation qu'il avait pressenti que le gouvernement abolirait éventuellement une taxe d'accise d'abord imposée sur les grosses embarcations. Il n'avait pas de renseignements préalables à ce sujet mais s'est fié à son intuition. Il s'en est ouvert à un ami manufacturier dans une lettre datée du 19 décembre. Et, effectivement, la taxe a été abolie le 28 janvier suivant.

La Gazette a convenu qu'il y avait confusion dans les dates, ce dont elle s'excuse. Mais elle maintient que le fait de divulguer des renseignements confidentiels sur un changement de taxe, avant que l'information en soit publique, est néanmoins grave.

M. Reid a souligné aux Communes que c'était son droit de faire du lobbying contre des mesures projetées par le gouvernement, quand il s'agissait de l'intérêt de ses électeurs, et que c'était aussi son droit de faire des prédictions, comme c'est le cas dans l'affaire actuelle.

Le secrétaire parlementaire John Reid a nié de nouveau, vendredi, avoir fourni tout renseignement direct sur les changements fiscaux que comporterait le budget fédéral de novembre 1974. La polémique engagée à ce sujet prend de l'ampleur, aux Communes, surtout à la suite de l'éditorial publié dans la Gazette de vendredi matin.

Ce journal montréalais s'est excusé partiellement d'avoir écrit, jeudi, que M. Reid avait divulgué des renseignements confidentiels avant le discours du budget de novembre dernier. Il y a eu confusion et malentendu entre la présentation du budget lui-même et celle d'amendements subséquents touchant certaines clauses dudit budget.

Mais vendredi, aux Communes, un affidavit assermenté a été produit, venant de M. Thomas P. McMillan, président de Outboard Marine Corp., de Peterborough, Ont., à l'effet qu'il aurait obtenu des renseignements "environ deux semaines" avant que le ministre Turner ne prononce son discours du budget du 18 novembre.

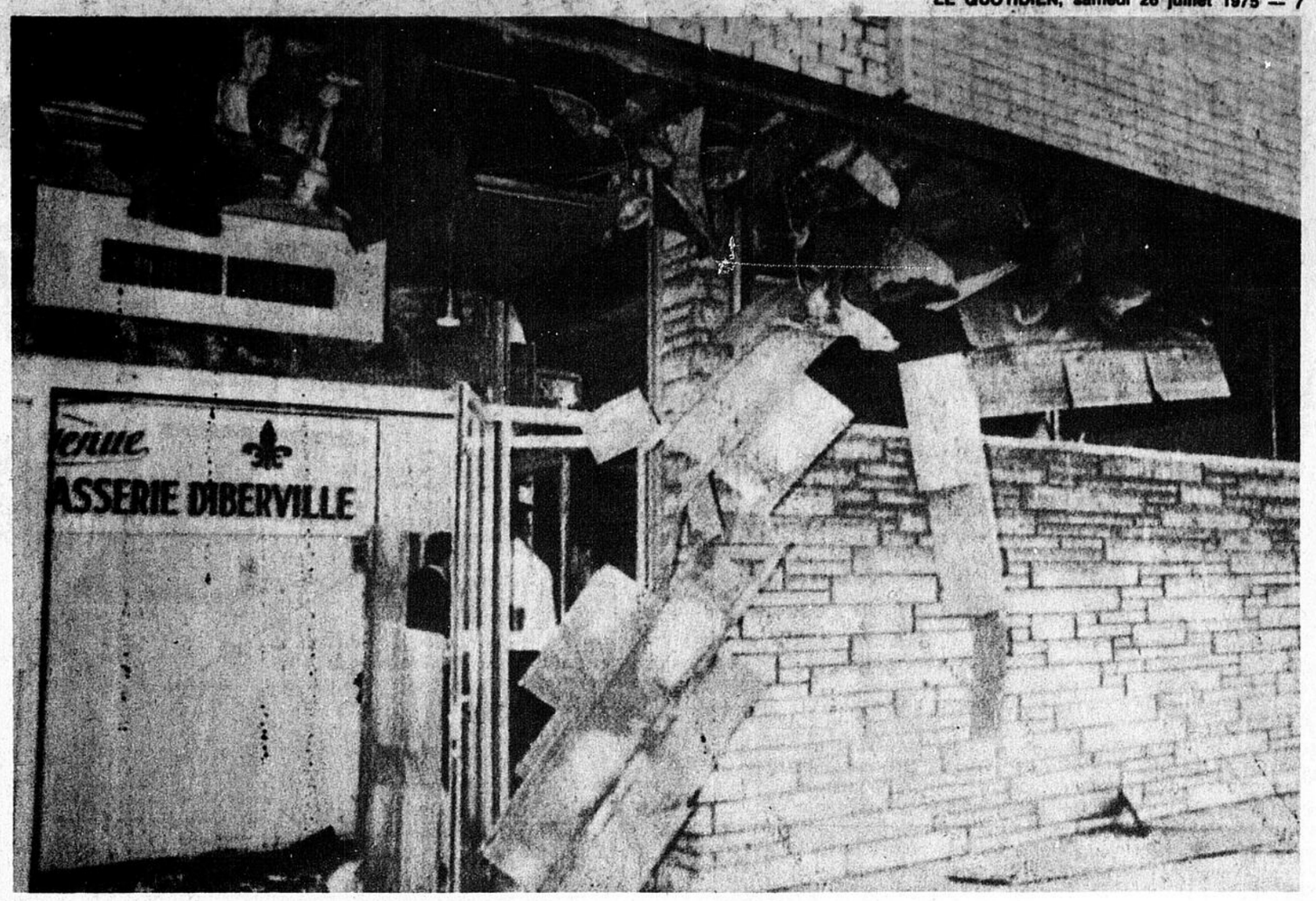

BOMBE — Quelques instants avant l'explosion d'une bombe dans un bar de l'est de Montréal, vendredi, 11 personnes ont réussi à sortir des toilettes où elles avaient été enfermées par l'individu qui avait déposé l'engin. Selon la police, un homme a été transporté à l'hôpital, souffrant d'une coupure grave à la tête. L'homme avait été touché par des éclats de verre. Trois autres personnes ont été légèrement blessées par la bombe qui a explosé vers 8h.30 du matin.

La Grande fermée, on débutera la construction du barrage l'an prochain

par Bernard Racine

CAMP LG-2, Baie James (PC) — LG-2 est le nom qu'on a choisi pour désigner, durant sa construction, la première des quatre centrales hydro-électriques qui seront érigées sur la rivière La-Grande, à la Baie James.

Mais pour le moment, LG-2 désigne un gigantesque chantier de construction et un camp imposant situé à trois milles du chantier et qui abrite actuellement 4,000 travailleurs.

La rivière La-Grande coule de l'est à l'ouest et se jette dans la Baie James après une course de 535 milles. Quatre barrages y seront érigés.

LG-2 qui aura une capacité de production de 5,400 mégawatts, doit entrer en production en 1980. LG-1 et LG-3, doivent entrer en production en 1982 et produiront respectivement 1,800 et 1,760 mégawatts. Enfin, LG-4, qui produira 2,000 mégawatts, doit entrer en production en 1984.

Pour le moment, les travaux de la Baie James portent sur trois secteurs: la construction de LG-2, la construction de routes et l'exploration du territoire.

Le barrage LG-2 aura 9,200 pieds de long et une épaisseur de 1,800 pieds à la base. Sa hauteur sera de 525 pieds ce qui permettra une chute brute de l'eau de 465 pieds.

Contrairement à celui de Manic-5, qui est fait de béton, LG-2 sera bâti de pierres de carrière extraites sur place et disponibles en abondance. Le coeur imperméable sera composé de gravier, de pierres concassées et surtout de moraine, mélange de glaise et de gravier. Sa construction nécessitera la mise en place de 30 millions de verges cubes de matériaux de remblai.

Sa construction, au coût de $240 millions a été confiée à la firme Impregilo et Spino et débutera au cours des prochains mois et durera jusqu'en 1979, au moment de la mise en eau de son réservoir.

Ce réservoir, d'une superficie de 1,095 milles carrés, contiendra 2,200 milliards de pieds cubes d'eau. Une trentaine de digues devront être construites sur ses rives pour contenir cette masse d'eau.

Pour fins de comparaison, il est intéressant de noter que le bassin de Manic-5 a une superficie de 825 milles carrés.

On prévoit qu'il faudra six mois pour remplir le réservoir pourvu qu'il soit prêt avant la crue des eaux du printemps.

La construction du barrage comporte un handicap important: il est impossible d'y travailler par temps froid ou par grosses pluies, de sorte qu'elle doit s'effectuer entre les mois de mai et d'octobre, alors qu'elle sera poursuivie jour et nuit.

Pour la construction du barrage, il fallait faire dériver les eaux de la rivière et construire deux batardeaux afin de permettre l'assèchement de l'emplacement où il sera érigé. Les deux galeries de dérivation sont terminées, de même que les batardeaux.

La fermeture de la rivière La-Grande a été effectuée à 14 heures dimanche le 29 juin, alors qu'un premier batardeau était terminé.

La construction du barrage pourra donc commencer au début de 1976, a déclaré le gérant des chantiers M. Laurent Hamel.

Les galeries de dérivation, creusées dans le roc solide, ont chacune 2,500 pieds de long, 48 pieds de large et 59 pieds de hauteur. Ensemble, elles peuvent faire passer un débit de 240,000 pieds cubes d'eau à la seconde, débit maximum observé de la rivière La-Grande.

L'excavation de ces galeries a nécessité le minage et le transport de 1.2 million de verges cubes de roc qui ont servi à l'édification des batardeaux.

Les pierres extraites des excavations sont transportées dans d'énormes camions Euclide, de 85 tonnes. Les pneus de ces camions, de huit pieds de diamètre, coûtent chacun $4,000 et ne durent que trois mois.

La centrale, qui sera la plus importante de l'Amérique du Nord, sera construite à 450 pieds sous terre. Il serait plus juste de dire, sous roc, car elle sera creusée dans le roc solide.

On pourra y accéder soit par un ascenseur ou par une galerie d'accès qui est terminée. Cette galerie de 3,270 pieds de long, mesure 38 pieds de large sur 30 pieds de haut. Creusée aussi dans le roc solide, elle s'enfonce sous terre avec une pente de 8 degrés.

La centrale, qui pourra alimenter à elle seule une ville de quatre millions d'habitants, comprendra 16 turbines qui pourront débiter près de 1.9 million de pieds cubes d'eau à la seconde.

On poursuit activement à l'heure actuelle le creusage de quatre voies de fuite qu'enpruntera l'eau à sa sortie des turbines.

Les travaux d'excavation de la centrale débuteront vers la fin de l'année, a dit M. Hamel.

Camp

Les travaux se poursuivent aussi dans le camp et dans la ville de Radisson, respectivement situés à trois milles et à sept milles des chantiers.

On est en train de mettre la dernière main à un centre communautaire qui abritera un magasin, une banque, un bureau de poste et une taverne moderne.

On commencera dans quelques semaines, la construction d'un centre récréatif communautaire et d'un aréna, qui sera prêt pour l'hiver.

Le centre récréatif comprendra six allées de bowling, un théâtre de 1,000 places pouvant servir comme salle de cinéma, ainsi que des locaux pour différents loisirs.

La ville de Radisson, réservée aux familles des cadres de la SEBJ et de la SDBJ, compte actuellement 200 roulottes. On a commencé au cours de l'été à jeter les bases de 125 maisons préfabriquées qui seront beaucoup plus spacieuses que les roulottes actuelles.

Au centre de la ville, on érigera dès cet été un vaste bâtiment destiné à abriter quelques commerces ainsi que plusieurs aménagements récréatifs tels que bowling, curling, une piscine intérieure et un gymnase double.

Les maisons préfabriquées de Radisson seront prêtes à habiter à la fin de l'année tandis que l'édifice centre-ville pourra être utilisé au début de 1976.

Les 28 et 29 JUILLET

La Croix-Rouge

VOUS INVITE

AU parc Rosaire-Gauthier

(Place d'Armes, Chicoutimi)

A VENIR

DONNER DE VOTRE

Profitez de la circonstance pour rencontrer

MARIO TREMBLAY

du Canadien de Montréal

MUSIQUE D'AMBIANCE AVEC LE DUO

Mme Claudette Rajotte et Roland Gravel

Stationnement approprié

CJPM-TV sera sur les lieux

Prends quelques minutes de ton temps pour venir donner de ton sang.

LUNDI et MARDI

on t'attend au parc Rosaire-Gauthier

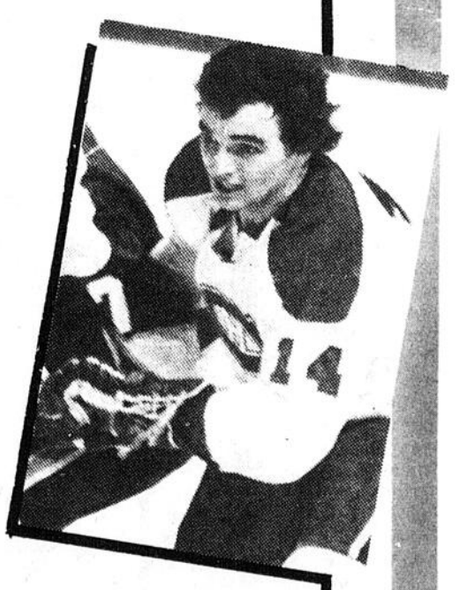

PRESIDENTS D'HONNEUR

M. Jean-Paul Tremblay

M. Henri Girard

Mme Marie-Paule Girard

Juge Edmond Savard

M. Claude Blain

Nouveaux règlements

L'aide juridique s'élargit

QUEBEC (PC) — De nouveaux critères d'admissibilité, rendus publics hier par le ministre de la Justice Jérôme choquette, permettront à 500,000 Québécois de plus de se prévaloir de l'aide juridique, a révélé un porte-parole de la Commission des services juridiques.

Le règlement annoncé hier élargit les critères d'admissibilité à la fois sur le plan des catégories de personnes ou de groupes admissibles et sur le plan du revenu de ceux qui sollicitent ce service.

M. Louis-Paul Allard, directeur de l'information de la Commission des services juridiques, a expliqué que le nombre de personnes admissibles aux services, et qui est actuellement d'environ deux millions, augmentera d'environ 25 pour cent.

En vertu du nouveau règlement, les groupes de personnes agissant sans but lucratif et qui n'ont pas de moyens financiers satisfaisants, sont admissibles à l'aide juridique, peu importe la situation économique des membres qui composent le groupe.

De plus, le nouveau règlement élève les plafonds des revenus bruts hebdomadaires pour l'admission à l'aide juridique. Par exemple, pour être admise à l'aide juridique, une personne seule devra avoir un salaire hebdomadaire de $85 ou moins. Dans le cas d'un couple, ce salaire devra être de $110.

M. Allard a admis que ces plafonds n'étaient pas très élevés, mais il a souligné qu'ils n'étaient pas absolus et que la commission tenait aussi compte des dettes d'une personne, de ses propriétés et de la nature de sa cause.

De sorte qu'il est probable qu'une personne accusée de meurtre et ayant un salaire de $90 par semaine recevrait l'aide juridique.

CFCF goûte aux joies des manifestations

MONTREAL (PC) — Pour la première fois de son existence, la station de radio et de télévision CFCF, de Montréal, a été l'objet d'une manifestation publique de la part d'une partie de son personnel syndiqué, hier midi.

Les journalistes, techniciens et autres membres du personnel de la production de CFCF ont fait du piquetage devant les locaux de cette station pendant leur heure de dîner. Ces membres du syndicat NABET représentent un peu plus du tiers du personnel de CFCF, dont le total atteint 350.

Les syndiqués se plaignent de l'attitude "nonchalante" du négociateur de Champlain Productions, M. John Krug, qui serait responsable, selon eux, de l'insuccès des négociations entreprises le 17 décembre 74. Ils n'ont surtout pas apprécié la décision de ce dernier de prendre trois semaines de vacances le 1er juillet dernier.

Un permanent de NABET, M. Daniel Gourd, a déclaré que les syndiqués de CFCF auront acquis le droit de grève en septembre prochain si la conciliation entreprise lundi par M. Ted Payne, du ministère fédéral du Travail, ne porte pas fruit d'ici là.

"Nous réclamons une semaine de 35 heures de travail au lieu de 40, des améliorations aux clauses normatives portant sur la maladie, les assurances et la retraite ainsi que la stabilité dans les fonctions", a précisé M. Gourd.

Au chapitre salarial, le syndicat affirme qu'il y a du rattrapage à réaliser, car la dernière augmentation accordée était de l'ordre de 7 p.c. tandis que le coût de la vie a grimpé de 17 p.c. Cependant, cette question n'a pas encore fait l'objet des négociations.

D'Amours n'ignorait pas tout

MONTREAL (PC) — Les deux derniers témoins ont été entendus, jeudi, à l'enquête sur les opérations financières d'Air Canada: M. Maurice d'Amours, vice-président aux ventes et services et M. Yves Ménard, ex-président au marketing, principal artisan de la transaction de $100,000 qui a poussé le gouvernement à ouvrir cette enquête.

M. d'Amours, comme tous ceux qui ont témoigné précédemment, n'était pas au courant de cette transaction de $100,000 avec l'agent de voyages Robert Y. McGregor, et qui représentait l'achat par Air Canada d'une tranche d'actions dans un projet de super-agence de voyages.

Par contre, M. d'Amours avait entendu parler d'une "entente" liant Air Canada et M. McGregor. Il faut expliquer d'abord que M. d'Amours, en qualité de vice-président aux ventes, avait remarqué, en décembre 1974 ou en janvier 1975, que les affaires que M. McGregor apportaient à Air Canada, c'est-à-dire les ventes de billets, avaient diminué.

Un de ses amis, homme d'affaires appelé à voyager souvent, lui avait fait remarquer que sa compagnie, quand elle chargeait la maison McGregor de faire des réservations pour des voyages au Canada, devait préciser que ses employés souhaitaient voyager à bord d'avions d'Air Canada, autrement McGregor faisait des réservations chez une compagnie rivale.

M. d'Amours avait chargé un de ses subalternes, M. John McGill de tirer toute cette affaire au clair. M. McGill, ami intime de M. McGregor, lui avait répondu qu'il s'en chargeait immédiatement, et que ce ne serait pas compliqué, puisqu'il y avait une "entente" (deal) entre Air Canada et McGregor.

M. d'Amours ne s'était pas étonné d'entendre parler d'une "entente", parce que Air Canada avait des ententes avec des agences de voyages, pour la formation du personnel, par exemple.

Au mois d'avril, quand M. Pratte lui a parlé de cette histoire de $100,000 avec l'agence McGregor, M. d'Amours a fait le lien entre cette entente et ce que le président du conseil d'administration venait de lui révéler.

M. Yves Ménard, de son côté, avait entendu par d'Amours parler de "l'entente" avec McGregor, et cela avant qu'il ne quitte Air Canada.

Quand M. Ménard a remis sa démission à M. Pratte, il s'est chargé d'initier son successeur, M. John McGill, à son travail, mais durant cette période d'initiation, il n'a pas été question de l'affaire McGregor. Ce n'est qu'après avoir quitté Air Canada que M. McGill lui a demandé des détails sur cette transaction. M. Ménard lui a alors recommandé d'aller consulter le dossier qui était en possession d'un membre du personnel du marketing.

ENTRECROISÉS

7 LETTRES CACHÉES — **PROBLEME NO 492** — **LA RANCON D'UNE VICTOIRE**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3	silo	clause	sature	présent
cas	unir	entêté	sommet	requête
don	5	évalué	succès	respect
écu	bévue	lésion	sûreté	réunion
ère	crise	membre	ternes	salaire
ras	dépit	mineur	troupe	stupide
rie	êtres	moitié	7	travail
set	foule	nocive	citoyen	tribune
tac	maite	normal	compter	8
4	secte	partie	franche	commerce
avec	tasse	porque	immense	concours
coup	6	précis	liberté	prétexte
erre	civile	raison	mondial	9
péri		résumé		similaire

La réponse du problème précédent: salarié

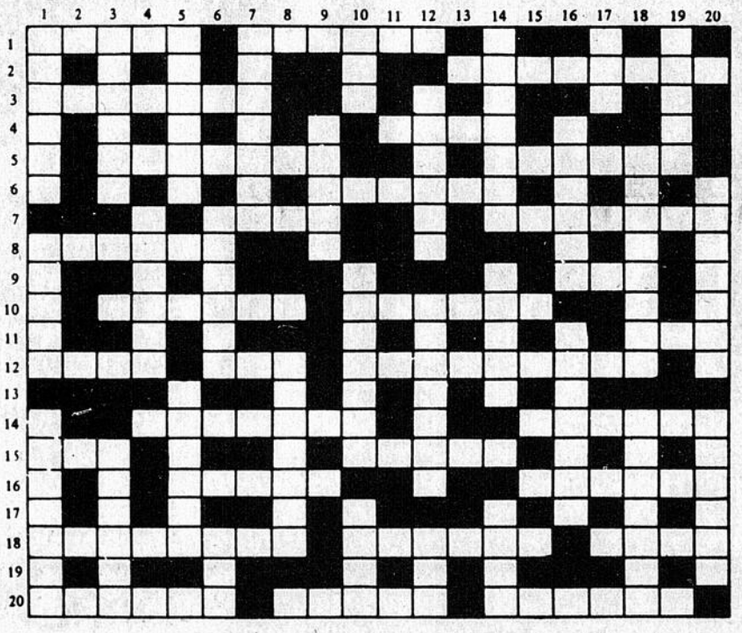

MOT MYSTÈRE

Problème 497 — **10 lettres cachées** — THEME LE TRANSPORT

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	brûlot	corvette	goélette	M	P	T
aérien	C	coupé	gondole	malle	patin	tandem
agence	cab	E	J	marine	poste	terre
air	camion	express	jonque	mer	presser	train
auto	canot	F	L	moteur	R	V
autobus	chemin	fiacre	lac	mulet	réacté	valise
avion	cheval	fleuve	landau	N	renne	véhicule
B	chien	G	luge	navire	rivière	Y
bateau	coach	galère		O	route	yacht
break				omnibus	routier	yole

La réponse du problème précédent: agneau

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	X	P	R	E	S	S	E	R	G	A	L	E	R	E
2	P	V	E	H	I	C	U	L	E	R	C	A	I	F	B
3	U	A	D	N	A	L	E	R	E	I	V	I	R	I	A
4	O	B	M	M	E	T	T	E	V	R	O	C	O	I	E
5	C	A	A	U	E	N	N	I	T	A	P	C	U	S	N
6	H	T	E	C	L	R	O	A	E	C	A	L	T	U	I
7	E	E	L	V	N	E	G	I	N	L	A	M	I	B	R
8	M	A	L	B	U	E	T	O	M	V	O	E	E	I	A
9	I	U	A	B	N	E	I	R	E	A	E	D	R	N	M
10	N	T	M	C	R	V	L	H	A	L	C	N	N	M	J
11	A	O	E	R	A	U	C	F	C	I	E	A	N	O	C
12	V	B	E	L	G	Y	L	C	O	A	N	T	N	E	G
13	I	U	I	E	L	E	L	O	Y	T	O	Q	T	O	R
14	R	S	E	T	Y	A	C	H	T	T	U	C	E	E	T
15	E	T	U	O	R	P	O	S	T	E	K	A	E	R	B

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE

SOURIS MIQUETTE

LA FAMILLE FLOP

AGENT SECRET

JULIETTE

BLONDINETTE

LUC BRADEFER

SCAMP

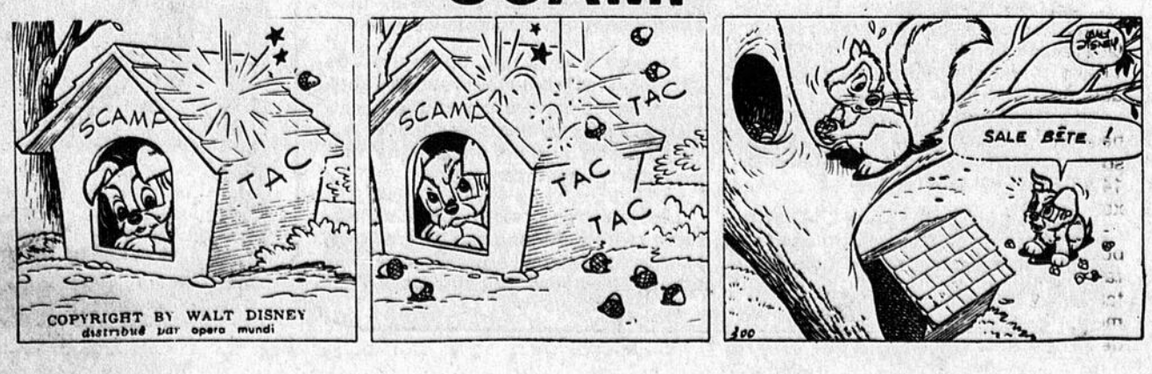

St-Bonaventure s'effondre

On commence déjà à se relever

ST-BONAVENTURE (PC) — La population de la petite localité de St-Bonaventure, située non loin de Drummondville, a commencé dès hier matin à réparer les dégâts causés par la tornade qui l'a frappée à deux reprises, dans la soirée de jeudi, et qui a laissé sur ses traces trois morts, 45 blessés et près de $2 millions de dommages.

La tempête a détruit en outre près d'une centaine de structures, y compris l'église locale, le presbytère, le château d'eau et une école.

De la machinerie lourde et des membres de la protection civile ont travaillé toute la nuit pour déblayer les débris. On signalait ce matin que les routes menant à St-Bonaventure ont été débarrassées des arbres abattus qui les bloquaient.

Selon le maire du village de 960 habitants, M. Jean-Paul Pépin, le montant des dégâts atteint de $1.5 à $2 millions. Il a l'intention de demander une aide financière au gouvernement de la province.

Les trois victimes de la tornade ont été identifiées comme étant Mme Denise Saint-Laurent, âgée de 32 ans, et ses deux bébés jumeaux de deux mois, Patricia et Patrice. Ils ont péri après que le vent ait soulevé de terre leur roulotte à plusieurs reprises.

Le premier coup de vent a frappé St-Bonaventure à 18 h. 30; il a duré une quinzaine de minutes. Le second est arrivé un quart d'heure plus tard.

300 sans abris

Selon les témoins la tornade a balayé une étendue de terrain longue de cinq milles, sur une largeur d'un demi-mille.

La plupart des résidences et bâtiments de fermes de la région ont également été endommagés. Trois maisons seulement semblent avoir été épargnées par les vents déchaînés.

Quelque 300 personnes qui se sont retrouvées sans foyer après le désastre ont été accueillies dans un monastère voisin ou chez des parents.

La Sûreté du Québec avait tout d'abord rapporté que 15 personnes avaient été tuées et que 75 autres avaient été blessées par la violence des vents. Ces chiffres préliminaires, cités par la population locale, ont cependant été révisés après que la XQ se soit rendue sur les lieux.

Entre-temps, la SQ a installé des barrages dans la région pour tenir à l'écart les curieux avides de scènes de désastre et pour empêcher le pillage.

Des équipes de l'Hydro-Québec et de la société Bell ont entrepris, tôt ce matin, de rétablir la distribution d'électricité et le service téléphonique, coupés dès le début de la tornade.

Le village voisin de St-David a également subi des dégâts qui ne semblent toutefois pas aussi lourds qu'à St-Bonaventure.

La tempête d'hier soir est la troisième, et la pire, à frapper le Québec au cours des deux derniers mois: une première avait blessé quatre personnes et causé de $500,000 à $1 million de dégâts au mois de juin dans le village de St-Rémi; la deuxième a frappé le 24 juin dans la région du Lac-Saint-Jean, faisant $1.8 millions de dommages en emportant notamment le toit d'un hôpital.

Augmentation remarquable dans les manufactures

QUEBEC (PC) — La valeur des immobilisations manufacturières au Québec a augmenté de façon spectaculaire en 1974, dit un document de l'Industrie et du Commerce.

Elle a augmenté de $430 millions, soit 46.1 pour cent, après avoir enregistré des hausses de 26.5 p.c. et 36.2 p.c. en 1972 et 1973, dit le document intitulé: la situation économique du Québec — 1974.

Le document note que les augmentations correspondantes de l'Ontario et de l'ensemble du Canada pour 1974 ont été respectivement de 38.4 p.c., et 35.3 p.c.

"Cette évolution plus rapide au Québec entraîne pour une troisième année consécutive une hausse du rapport Québec-Canada des immobilisations manufacturières; le rapport atteint 27.7 p.c. en 1974 en comparaison de 25.6 p.c. l'année précédente. Le rapport avec l'Ontario s'accentue également depuis les cinq dernières années; de 38.4 p.c., qu'il était en 1970, il s'établit maintenant à 60.7 p.c.

Quatorze groupes majeurs du secteur de la fabrication, sur 18 groupes, ont augmenté leurs immobilisations en 1974.

Les plus fortes augmentations ont été enregistrées dans l'industrie chimique, $137.7 millions — 252.7 p.c.; l'industrie métallique primaire, $79.7 millions — 69.7 p.c.; le papier et les produits connexes, $57.2 millions — 32 p.c.; les industries manufacturières diverses, $50.4 millions — 44.2 p.c.; et l'industrie du caoutchouc, $30.4 millions — 119.2 p.c.

"Par ailleurs, les diminutions observées dans quatre groupes, soit le cuir, le vêtement et la bonneterie, les appareils et matériel électriques et les produits minéraux non métalliques ne totalisent guère qu'une quinzaine de millions de dollars," souligne le rapport.

La valeur des expéditions manufacturières, influencée par la hausse des prix, a augmenté de 26.4 p.c., comparativement à 21.3 p.c., pour le Canada et à 18.4 p.c., pour l'Ontario.

Quinze des 20 groupes majeurs du Québec ont augmenté leurs expéditions de 13 à 40 p.c., par rapport à l'année précédente.

Deux autres groupes industriels, le papier et produits connexes et les produits dérivés du pétrole ont même enregistré des gains respectifs de 46.2 et 66.5 p.c.

D'autres taux de croissance importants ont été enregistrés dans l'industrie de la machinerie, 39.7 p.c., des appareils et matériel électriques, 37.5 p.c., des produits métalliques primaires, 32.5 p.c.; du matériel de transport, 30.4 p.c., et de l'industrie chimique, 30 p.c.

De plus, cinq autres groupes majeurs, les aliments et boissons, le caoutchouc, le cuir, les produits métalliques et les minéraux non métalliques ont progressé à des taux variant entre 20 et 30 p.c. Seule l'industrie du bois a enregistré une baisse — de 4.8 p.c. — en 1974.

Le nombre d'employés salariés dans l'industrie manufacturière du Québec a augmenté de 3.8 p.c. Les 20,000 nouveaux emplois ont été créés surtout dans les groupes suivants: papiers et produits connexes, métaux primaires, produites métalliques, appareils et matériel électriques.

Le document note toutefois que quelques faibles diminutions — touchant environ 30,000 salariés — se sont produites dans cinq groupes.

Les salaires et traitements hebdomadaires moyens dans la fabrication au Québec ont augmenté en moyenne de 11.9 p.c., comparativement à 9.9 p.c. dans l'ensemble du Canada.

Les industries qui ont enregistré les hausses de salaires les plus élevées sont: l'industrie métallique primaire, 14.4 p.c.; le papier et les produits connexes, 14.1 p.c.; le bois, 13.3 p.c.

Quatre groupes d'industrie ont, pour la première fois, porté leur rémunération hebdomadaire à plus de $200; le tabac, à $206.39; le papier, $214.40; les métaux primaires, à $219.95; le matériel de transport, à $203.41.

Ottawa promet son aide

ST-BONAVENTURE — Saint-Jean-Baptiste a résisté. Mais le clocher de l'église du village n'a pu que s'écrouler. Pendant ce temps à Ottawa, le gouvernement fédéral a promis, vendredi, d'apporter son aide à la ville de Saint-Bonaventure, dévastée par une tornade jeudi soir, qui a causé la mort d'au moins trois personnes et blessé plus de 40 autres.

Le premier ministre Trudeau a déclaré aux Communes qu'Ottawa fournit toujours son aide dans des cas pareils. La forme que prendra cette aide dépendra de la requête présentée par le gouvernement du Québec.

Répondant à M. Claude Wagner (PC-Saint-Hyacinthe), M. Trudeau a précisé qu'aucune assistance ne pouvait être envoyé avant que le gouvernement provincial n'en fasse la demande.

Produit provincial brut

Le Québec parallèle au reste du pays

QUEBEC (PC) — Le produit provincial brut du Québec s'est accru de 17.6 pour cent au cours de l'année 1974, mais cette hausse est largement attribuable à l'augmentation générale des prix.

En termes réels, la croissance du PPB a été d'environ 3.5 p.c., révèle un document du ministère de l'Industrie et du Commerce intitulé "La situation économique du Québec 1974."

"L'évolution économique du Québec en 1974 est parallèle, à quelques exceptions près, à celle observée à l'échelle du Canada", dit le document qui ajoute:

"Compte tenu de la situation mondiale et canadienne, la performance des principaux indicateurs économiques du Québec est en général satisfaisante."

Le revenu personnel s'est accru de 18.1 p.c.; le revenu personnel disponible, de 17.2 p.c., et le revenu personnel disponible réel, de 5.5 p.c.

L'emploi total s'est accru de 3.1 p.c., pour une création nette de 74,000 emplois. Le taux de chômage moyen a été de 7.3 p.c., comparativement à 7.4 p.c. pour l'année précédente.

Inflation

Comme pour le reste du Canada, l'inflation est demeuré le principal des prix à la consommation a augmenté de 11.1 p.c. comparativement à 10.9 p.c. au Canada. L'alimentation, principale composante de l'indice de Montréal, a augmenté de 17.3 p.c. après avoir augmenté de 15.2 p.c. en 1973.

La demande intérieure a augmenté de 19.6 p.c. et a constitué le principal soutien de l'économie. La consommation des ménages a monté de 14.3 p.c. et les dépenses courantes des gouvernements, de 18 p.c. La formation brute de capital fixe des entreprises et des gouvernements s'est accrue de 26.7 p.c.

Les immobilisations en construction résidentielle ont augmenté de 25.9 p.c., beaucoup plus rapidement qu'ailleurs au Canada. L'essentiel de la hausse a été réalisée durant le premier semestre et surtout dans le domaine de la maison unifamiliale. Les immobilisations en construction non résidentielle ont augmenté de 29.1 p.c. et les dépenses d'immobilisations dans le secteur de la fabrication ont augmenté de 46.2 p.c. après avoir augmenté de 26.5 p.c., en 1972 et de 36.2 p.c. en 1973.

Pour la deuxième année, le secteur primaire de l'industrie a connu une croissance particulièrement forte. La valeur brute de la production a augmenté de 16.8 p.c., après avoir monté de 29.8 p.c. en 1973. La masse salariale — salaires et traitements sans les revenus complémentaires—a monté de 19.3 p.c. comparativement à 16.8 p.c. en 1973. Les investissements—immobilisations et réparations—ont diminué de 1.8p.c. par suite d'une diminution de 30 p.c. des immobilisations dans le secteur minier.

La valeur brute de la production agricole a augmenté de 14.3 p.c., et atteint $1.25 milliard. Plus de la moitié de cette augmentation est attribuable à la vente des produits laitiers en hausse de 26.1 p.c., viennent ensuite, les ventes de porcs, en hausse de 13.8 p.c.; celles des volailles et des oeufs, en hausse de 11 p.c.; la pomme de terre, en hausse de 54.4 p.c., et les fruits, en hausse de 51.7 p.c.

Le document note toutefois que malgré l'augmentation de 14.3 p.c. de la valeur de la production agricole, le revenu net total des agriculteurs a subi une baisse de 3.3 p.c. étant donné une augmentation de 22.7 p.c. des dépenses d'exploitation et de dépréciation.

CANADA EN BREF

LES PECHES

OTTAWA (PC) — Le ministre des Pêches, M. Roméo Leblanc, a déclaré vendredi que ce serait fort intéressant si les pêcheurs canadiens qui vont en haute mer pouvaient revenir au Canada avec des prises considérables auxquelles ils n'avaient pas droit, mais qu'il ne pourrait certainement pas approuver la chose.

Plus tôt, le député conservateur Lloyd Crouse avait déclaré que cinq chalutiers dont la base se trouve à Lunenburg, N.-E. avaient dû jeter la semaine dernière 94,000 livres d'aiglefin qu'ils avaient prises accidentellement au cours d'une période de dix jours.

Permettre aux pêcheurs canadiens de revenir avec des surplus auxquels ils n'ont pas droit, ce serait rompre un engagement que nous avons pris vis-à-vis de la Commission internationale pour les pêches dans l'Atlantique-Nord et ce serait inviter d'autres pays à faire la même chose, a dit M. Leblanc.

VER DEVASTATEUR

OTTAWA (PC) — Un ver gris et blanc de deux pouces, qui lorsqu'il est en groupes a une force qui peut s'apparenter jusqu'à un certain point à celle d'une armée, sème le ravage dans l'ouest du Québec et l'est de l'Ontario. Des représentants du ministère de l'Agriculture disent que c'est le pire ravage que ce ver y fasse depuis quatre ou cinq ans.

Des fermes ont perdu entre 25 et 45 p.c. de leurs récoltes. Le ver détruit les récoltes d'avoine, d'orge et de maïs. Son appétit est féroce. Des insecticides peuvent heureusement faire disparaître ce ver.

TELE 7

OTTAWA (PC) — Le CRTC a autorisé vendredi CHLT-Télé 7 de Sherbrooke à poursuivre jusqu'au 31 mars 1979 l'exploitation de la station CHLT-TV de Sherbrooke.

LES PORTES

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien ne songe pas à dédommager les entreprises qui pourraient souffrir de la décision qu'il a prise de fermer les ports de l'Atlantique aux chalutiers russes, a déclaré le ministre des Pêches, M. Roméo Leblanc.

Il est difficile d'évaluer les pertes, notamment parce qu'on ne sait pas pendant combien de temps les ports resteront fermés à ces chalutiers, a-t-il précisé, ajoutant que la fermeture, qui est en vigueur depuis lundi, sera maintenue aussi longtemps que les Soviétiques continueront à faire des pêches auxquelles ils n'ont pas droit.

LE RIDEAU DE FER

OTTAWA (PC) — L'ancien premier ministre John Diefenbaker a demandé au premier ministre Trudeau de faire en sorte que les pays "qui sont prisonniers derrière le rideau de fer" puissent s'autodéterminer.

Le premier ministre Trudeau se rend à Helsinki la semaine prochaine pour y participer à une conférence au sommet sur la sécurité européenne. Le Canada, les Etats-Unis et 33 pays européens seront représentés à cette conférence.

NOUVEAUX JUGES

OTTAWA (PC) — Le ministère de la Justice a annoncé vendredi la nomination de 10 nouveaux juges à la Cour supérieure du Québec.

Huit exerceront leurs fonctions à Montréal. Ce sont Jules Leavitt, 57 ans, Marcel Belleville, 52 ans, Perry Meyer, 47 ans, Claire Barrette Joncas, 42 ans, Marc Beauregard, 38 ans, Laurent Poitras, 43 ans, Anatole Lesyk, 46 ans et Louis Paradis.

Jean Moisan, 47 ans, d'Arthabaska, est affecté au district de Québec de la Cour supérieure et Jean-Louis Péloquin, de Sherbrooke, est affecté à celui de Sherbrooke.

BRIDGE

BONNE STRATEGIE

Si accorder au déclarant coupe et défausse généralement représentera pour lui une grande assistance, il y a cependant des cas où une telle action représentera une excellente stratégie. C'est que toujours des coupes peuvent représenter un affaiblissement et ainsi si réellement la coupe et défausse ne représente pas pour le déclarant l'élimination d'une perdante la stratégie peut en ce cas devenir profitable.

Donneur: Ouest
Tous vulnérables

	Pi- R-5 Co- R-10-4 Ca- A-10-9-8-5-3 Tr-D-V	
Pi- V-8-6-3-2 Co- A-V-6 Ca- 4-2 Tr- 5-4-3	N O E S	Pi- D-9-7 Co- 7-2 Ca- R-7 Tr- A-R-9-7-6-2
	Pi- A-10-4 Co- D-9-8-5-3 Ca- D-V-6 Tr- 10-8	

Ouest	Nord	Est	Sud
Passe	1-carreau	2-trèfles	2-coeurs (1)
passe	3-coeurs	passe	passe
passe			

(1) Si l'annonce de cette suite un peu anémique dénote une certaine audace, il y a lieu d'envisager qu'à 3-carreaux le partenaire ne serait pas dans une situation inconfortable.

Entame:- cinq de trèfle.

Après le roi et l'as de trèfle, voici qu'en revenant à cette suite Est accorde au déclarant coupe et défausse. Comme le déclarant doit rechercher l'affranchissement de la main du Mort et non sa propre main, si une défausse ne représenterait pas un véritable profit, une coupe par le Mort pourrait affecter la souplesse du jeu et ainsi le déclarant coupe de sa propre main et le Mort dispose d'un carreau. A jeux découverts il n'y aurait aucun problème et le succès serait assuré en jouant un coeur vers le dix. Il y a cependant au dehors deux cartes importantes, l'as de coeur et le roi de carreau, sans oublier le valet de coeur. Des deux principales cartes il y en a probablement une chez Ouest.

Si chez Ouest se trouve le roi de carreau, en ce cas deux coeurs pourraient être perdus sans que le contrat soit affecté. Si cependant le roi de carreau se trouve chez Est, en ce cas le déclarant doit limiter à une seule levée ses pertes à coeur. Le déclarant exploite tout d'abord la possibilité que l'as de coeur soit chez Est. Un petit pique est joué vers le roi et comme le quatre de coeur est appelé Ouest fait la levée de son as. Sur le changement au quatre de carreau le déclarant accepte les risques de l'impasse et Est fait la levée de son roi. Voici que de nouveau l'adversaire offre au déclarant coupe et défausse en revenant avec un quatrième trèfle. Le déclarant coupe de son huit de coeur et Ouest abandonne son dernier carreau. C'est maintenant le valet de coeur qui est source d'inquiétude. Mais comme le déclarant fait suivre un atout vers le dix tout se termine bien alors que l'impasse est heureuse et c'est bien en vain qu'Est a tenté d'affaiblir le Mort en lui offrant l'opportunité de réaliser des coupes.

Noël Duchesne

Filibuster contre la taxe d'accise

Seuls, les néo-démocrates doivent abandonner

par Fay La Rivière

OTTAWA (PC) — Abandonnés par les conservateurs, les néo-démocrates ont dû se résoudre à mettre fin, hier soir, à la deuxième partie du filibuster contre le projet de loi légalisant la taxe d'accise de 10 cents le gallon d'essence, entrée en vigueur au lendemain du budget fédéral du 23 juin dernier.

Le vote se concrétisa par 100 bulletins en faveur de la taxe, tous libéraux, et 65 contre. Une centaine de députés étaient absents.

Dès l'après-midi, jeudi, on notait que les conservateurs ne cherchaient plus à prendre la parole, une trentaine d'entre eux étant déjà intervenus dans les débats, laissant aux néo-démocrates, au nombre de 16 seulement, dont neuf présents aux Communes hier soir, le soin de poursuivre seuls, s'ils le désiraient, une lutte de toute façon perdue contre cette taxe que le gouvernement n'entend pas retirer.

Ainsi, faute de combattants, le leader néo-démocrate Ed Broadbent ne manquant pas de souligner la résignation conservatrice, annonça que ses troupes ne prolongeraient plus le débat en seconde lecture et cette deuxième partie d'un filibuster, qui dure depuis le 9 juillet dernier, a pris fin au grand soulagement des députés en général de même que du personnel attaché aux Communes qui, de nouveau, peuvent espérer jouir de vacances d'été.

La première partie du filibuster s'est terminée mercredi, après une soixantaine de discours s'échelonnant jour après jour depuis le début du mois, par un vote de 92 à 80, défaisant une résolution du leader Robert Stanfield qui voulait mettre de côté ce projet de loi pour une période d'au moins six mois.

Ce projet de loi, numéroté C-66, prévoit une taxe d'accise de 10 cents le gallon d'essence que le ministère du Revenu collectera auprès de 20 raffineurs et 10 importateurs d'essence au Canada, lesquels transmettent ce coût supplémentaire aux utilisateurs dont un million cependant se verront rembourser cette dépense.

Les exemptions bénéficient aux agences gouvernementales fédérales, provinciales et municipales, aux agriculteurs et pêcheurs, aux commerçants et aux industriels et professionnels qui utilisent leur véhicule pour s'assurer leurs revenus: voyageurs de commerce, taxis, mais aussi médecins, etc . . .

Il est même possible que les députés puissent réclamer un remboursement pour l'essence utilisée dans l'exercice de leurs fonctions officielles.

Les opposants au projet de loi n'ont pas manqué de répéter à satiété que, somme toute, les seuls contribuables frappés par la taxe seront les travailleurs salariés utilisant leur voiture pour aller au travail et, peut-être pour se divertir.

Cette taxe, qui rapportera quelque $525 millions annuellement, est nécessaire, selon le gouvernement, pour combler le déficit toujours croissant de notre commerce de pétrole si l'on veut maintenir un prix unique des produits pétroliers au Canada inférieur au prix mondial.

Pour ce qui est des remboursements, le ministre du Revenu, M. Ron Basford, a annoncé que le centre des données fiscales pourra commencer à les distribuer dès septembre, les formulaires étant à la disposition des bénéficiaires d'exemption dès le lendemain de la Fête du travail dans tous les bureaux de poste, de douanes et d'impôts.

Les gros utilisateurs d'essence, plus de 2,000 gallons par mois, pourront prétendre à un remboursement mensuel, les plus petits, à un remboursement semestriel. Les premiers auraient à attendre trois semaines pour voir leurs demandes honorer, les seconds six semaines environ.

Maintenant que le projet de loi a dépassé le cap de la deuxième lecture, il sera étudié en comité plénier des Communes, article par article, puis devra être approuvé en troisième lecture.

La procédure prévoit ensuite que le Sénat l'examinera en première, deuxième lectures, en comité, et en troisième lecture, puis fera connaître son assentiment aux Communes: c'est ce qu'on appelle la sanction royale.

Vu les déblocages de mercredi et de jeudi, on peut espérer que le tout sera terminé la semaine prochaine et que les vacances parlementaires commenceront.

Allmand: rebuffade aux policiers

VANCOUVER (PC) — Le solliciteur-général Warren Allmand a informé les membres du Syndicat des policiers de Vancouver, qui demandaient sa démission le 8 mai dernier, qu'ils ne sont que des fonctionnaires et que lui, en tant qu'élu du peuple, n'a pas de comptes à leur rendre.

Le syndicat avait fait parvenir un télégramme à M. Allmand, lui demandant de démissionner à cause de ses idées sur la peine capitale.

M. Allmand leur a écrit à son tour, les informant qu'il ne voyait aucune objection au droit des policiers à exprimer leurs points de vue, en tant que citoyens, sur des affaires publiques.

Cependant, a-t-il ajouté, la déclaration publique du syndicat exigeant sa démission lui semblait répréhensible.

"Les fonctionnaires doivent rendre des comptes à la population du Canada par l'intermédiaire des autorités élues", a dit M. Allmand.

Le secrétaire du Syndicat des policiers, M. John Catterall, a expliqué que son association est d'avis qu'elle devrait pouvoir critiquer "tout membre du Parlement qui ne s'en tient pas à la loi".

Dans sa lettre, M. Allmand souligne que bien qu'il ait prêté le serment de maintenir la loi, "je le fais... mais il existe beaucoup de lois et de règlements sous ma juridiction dont je ne suis pas satisfait et que j'essaye de changer".

M. Allmand conclut sa missive en signalant qu'il est prêt à défendre ses idées sur la peine de mort au cours d'un débat parlementaire éventuel et que si le Parlement votait dans le sens opposé, il demanderait à changer de portefeuille.

Qui a tué Mme Conn?

VANCOUVER (PC) — La version présentée à la commission Farris, chargée d'enquêter sur les événements qui se sont déroulés au pénitencier de la Colombie Britannique le 11 juin dernier, contient beaucoup trop de lacunes.

C'est ce qu'a déclaré, vendredi, un porte-parole du Comité des prisonniers, Karen Conn.

Mme Conn a indiqué que le comité—une organisation composée d'ex-détenus, d'avocats, de travailleurs sociaux et autres citoyens s'intéressant à la réforme du système pénitenciaire—a mené sa propre enquête sur l'incident du mois dernier au cours duquel trois prisonniers se sont emparés de 15 otages, qu'ils ont détenus pendant 41 heures, à la prison de New Westminster.

L'agent de classification Mary Steinhauser, bien connue pour son amitié envers les prisonniers, a été tuée par une balle le 11 juin au moment où la police a décidé de se porter au secours des otages qui avaient eux-mêmes tenté de se libérer.

"Nous savons qu'elle pouvait facilement être reconnue parmi les autres personnes se trouvant sur les lieux, de dire Mme Conn. Nous savons que les prisonniers l'ont entendue crier "ne tirez pas" après qu'Andy Bruce eut été abattu et avant qu'elle-même ne fut abattue."

D'après les témoignages entendus jeudi à la commission Farris, six policiers appartenant à l'escouade tactique attendaient dans une chambre presque obscure, revolvers sur la table, avant d'être appelés à donner l'assaut à l'endroit où les otages étaient détenus.

"Ceci nous donne clairement une idée de ce qu'étaient leurs intentions ... que l'affaire a été menée de façon à permettre que des coups de feu soient tirés sans qu'on puisse jamais savoir qui a tiré", a conclu Mme Conn.

BONNE SAINTE-ANNE — Cette vieille Indienne marche dans les eaux du lac Saint-Anne, à 50 milles au nord d'Edmonton, dans l'espoir de retrouver une santé perdue. Chaque année, environ 13,000 Indiens et Métis se rassemblent à cet endroit pour apporter un témoignage à la bonne Sainte-Anne. Ils viennent de partout, du Canada et des Etats-Unis. Et ils repartent...

(Téléphoto PC)

Entre détective et numismate beaucoup de points communs...

par Jacke Wolf

VANCOUVER (PC) — La numismatique, ou l'art de collectionner les pièces de monnaie, exige une ruse semblable à celle de détectives, déclarent les membres d'une société de collectionneurs de Vancouver.

Etant donné que les lois canadiennes et étrangères en matière de fausses monnaies sont vagues ou non existantes, il arrive souvent que le petit collectionneur se fasse passer de fausses pièces, tout comme cela arrive aux grands collectionneurs de pièces rarissimes.

Lors d'un séminaire de trois jours organisé récemment sur la détection des pièces contrefaites, 44 collectionneurs et marchands de monnaie ont appris, du moins en partie, quels sont les trucs par lesquels les faux-monnayeurs peuvent les tromper. Le séminaire était parrainé par la société des numismates de l'Université de Colombie Britannique.

"Nous n'aimons pas dénoncer publiquement les trucs spécifiques du métier, déclare Virgil Hancock, de Belair, au Texas, qui a donné le cours conjointement avec le colonel Robert Kriz, de Merritt Island, en Floride. Ces faux-monnayeurs sont très intelligents et très organisés, et si nous dénonçons publiquement les petites erreurs qu'ils commettent, ils vont les corriger et nous rendre la tâche encore plus difficile."

Certaines parties du monde sont reconnues comme des centres de contrefaçon. Le Guatemala est devenu un endroit très actif dans ce domaine, depuis quelques années, et on fit du travail de haute qualité dans les montagnes de l'Afghanistan.

"Le centre le mieux connu, cependant, est Beyrouth, dit M. Hancock. Là, il y a même une rue qui s'appelle la rue des Faux-Monnayeurs. A Beyrouth, on peut obtenir en 24 heures une contrefaçon de n'importe quelle pièce de monnaie américaine, de n'importe quelle époque". Les risques de se faire passer des pièces américaines contrefaites ont augmenté de façon remarquable au cours des dernières années, a ajouté le colonel Kriz. En 1958, les autorités estimaient que 17 pour cent des pièces d'or de $3 vendues aux Etats-Unis étaient fausses. Déjà en 1974, dit-il, environ 85 pour cent étaient fausses.

"Et l'investissement en vaut la peine, dit-il. On peut acheter une fausse pièce d'or de $3 à Beyrouth pour la somme de $20, et le prix courant aux Etats-Unis, pour une pièce authentique, est de $1,300".

En ce qui concerne les pièces canadiennes, c'est le dollar d'argent qui est le plus souvent faux, particulièrement s'il s'agit des années de 1935 à 1949. Là aussi le risque en vaut la peine. Le colonel Kriz dit qu'un dollar d'argent de 1945, en parfait état, vaut $375. Un dollar d'argent de 1948, en parfait état, pourrait valoir entre $800 et $900.

Il n'est pas facile pour les collectionneurs ou les marchands d'intenter des poursuites judiciaires. Au Canada, si les pièces contrefaites ne sont pas canadiennes, le seul recours est une action civile, et le plaignant doit prouver que les pièces ont légalement cours dans leur pays d'origine. Cela est assez compliqué et toujours coûteux, parce qu'il faut faire appel à des experts.

Dans la plupart des pays européens, il n'existe aucune loi sur la contrefaçon, sauf s'il s'agit de la monnaie du pays. Le gouvernement italien a réussi, grâce à un tuyau diplomatique, à dépister un important réseau de faux-monnayeurs il y a quelques années, mais la seule chose dont ils ont pu trouver ces gens coupables, en vertu de la loi italienne, fut de fabriquer des bijoux d'or sans permis, dit M. Hancock.

En 1974, l'Allemagne de l'Ouest a adopté une des meilleures lois au monde sur la contrefaçon, interdisant l'importation ou la fabrication de fausses monnaies de quelque pays que ce soit. Cette loi fut adoptée après que deux hommes de Vancouver, Dennis Lane et Arthur Honour, eurent présenté des mémoires élaborés au gouvernement ouest-allemand prouvant l'existence de réseaux bien organisés de faux-monnayeurs en Allemagne fédérale.

Il existe des façons assez simples de diminuer les risques de se faire duper, dit M. Hancock. "Le plus important, c'est de se procurer un bon manuel sur les monnaies. On en trouve qui coûtent environ $3.50, dit-il. La façon la plus fréquente dont les collectionneurs se font avoir, c'est quand on leur dit qu'une pièce est en parfaite condition, alors qu'elle ne l'est pas."

S'il s'agit de pièces de valeur inférieure, le collectionneur devrait s'équiper d'un microscope sérioscopique grossissant 30 fois, peu coûteux, qui lui permettra de détecter les signes d'usure ou de contrefaçon.

Pour les pièces de $25 ou plus, et s'il s'agit de pièces américaines, le collectionneur devrait s'assurer que la pièce est d'abord envoyée au laboratoire fédéral de Washington afin de faire vérifier son authenticité, dit-il. Il y a un honoraire de $7 à payer après que le test est fait, dit M. Hancock, mais le certificat qui accompagne la pièce ajoute automatiquement $10 à sa valeur.

Les deux experts ont donné le même conseil aux collectionneurs débutants: ne jamais garder de pièces à la maison. "Gardez toujours votre collection dans un coffret de sûreté, et si vous voulez montrer une pièce spéciale à vos amis, faites-en une photo", dit M. Hancock.

Et méfiez-vous des aubaines. "Quand une pièce est marquée à un prix beaucoup plus bas que la normale, elle est probablement abîmée, fausse ou défectueuse".

En dépit des risques qui s'y rattachent, les deux hommes demeurent des enthousiastes de la numismatique. "La numismatique a été populaire depuis la première dévaluation de la monnaie, en l'an 290 av. J.-C., en Chine, dit M. Hancock. J'ai commencé à collectionner le jour où on a séparé le dollar américain de l'étalon-or, et je ne l'ai jamais regretté."

Réunion autour de l'affaire John Reid

OTTAWA (PC) — D'ici deux à trois semaines, le comité parlementaire sur les privilèges et élections se réunira en vue d'étudier les allégations rapportées par le quotidien The Gazette, dans son édition de jeudi, selon lesquelles le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, M. John Reid, aurait communiqué des informations privilégiées à des hommes d'affaires.

C'est ce qu'ont décidé unanimement les Communes hier, suite à une motion de M. Reid, qui a demandé que soient référés au comité parlementaire les propos de l'article de la Gazette, qui a notamment prétendu que le député avait eu connaissance des mesures budgétaires avant la présentation du budget et qu'il avait communiqué cette information à un homme d'affaires de son comté.

Avec l'appui de tous les partis, le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a élargi le mandat du comité, demandant qu'on étudie également les allégations suivant lesquelles M. Reid aurait communiqué à cet homme d'affaires l'intention du gouvernement de modifier la législation afférente au budget quelque six semaines avant la présentation aux Communes de l'amendement en question.

M. Reid a par ailleurs annoncé qu'il avait demandé à ses avocats d'entamer des poursuites contre la Gazette, ainsi que le quotidien La Presse, qui a repris la même information, pour avoir notamment négligé de se rétracter pour avoir rapporté des propos qu'il a qualifiés d'erronés et de diffamatoires à son égard.

Le député de Kenora-Rainy River a, pour sa part, continué à nier catégoriquement, suite aux questions de l'Opposition, d'avoir d'aucune façon obtenu des informations précises de la part du ministère des Finances, quant à la décision du gouvernement de lever la taxe de 10 pour cent sur les embarcations de plaisance, taxe qui avait été imposée lors du budget du novembre dernier.

M. Reid a rappelé qu'il n'avait fait part que d'une impression obtenue suite à diverses conversations avec des fonctionnaires dans une lettre qu'il a fait parvenir à M. Garth Nelson, président de la firme Nelsons Leisureland, le 19 décembre 1974.

"J'ai parlé au ministre des Finances, ainsi qu'à ses fonctionnaires, et il appert qu'ils vont supprimer la taxe sur les bateaux, a-t-il écrit à cette date, alors que le gouvernement ne déposait que le 28 janvier suivant l'amendement visant la suppression de la taxe en question.

Par ailleurs, M. Reid a refusé d'accorder foi à un affidavit signé par un certain M. MacMillan, président de la firme Outboard Motor, de Peterborough, Ont., selon qui M. Nelson lui aurait communiqué deux semaines avant le budget de novembre une information provenant prétenduement de M. Reid quant à l'intention du gouvernement d'imposer une taxe de 10 pour cent sur les embarcations ayant un moteur de moins de 20 cv.

Le secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, à qui M. MacMillan a demandé de confirmer cette information au cours d'un entretien téléphonique, a déclaré quant à lui qu'il s'était contenté de couper court à la conversation en soulignant à son interlocuteur qu'il ne pouvait aborder la question.

Quant à l'origine de l'information, M. Faulkner a dit que M. Nelson lui avait signalé tenir le renseignement d'un concessionnaire de sa région, mais n'a pu se souvenir précisément si son interlocuteur avait mentionné le nom de M. Reid.

M. Faulkner a dit avoir communiqué la veille par téléphone avec M. MacMillan afin de se remémorer la conversation.

Pour sa part, M. Reid a dit avoir communiqué avec M. Nelson, qui lui aurait assuré que le seul échange à se produire entre eux avait été la lettre de M. Reid du 19 décembre 1974.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Sport-reportage

2e section | Samedi 26 juillet 1975 | Page 11

Veljko Rogosic

Pour l'image de la Yougoslavie

De par son imposant physique, ses muscles de culturiste et ses éblouissantes performances, Veljko Rogosic reflète l'image d'un surhomme.

Comme de fait, l'athlète de nationalité yougoslave constitue l'authentique portrait du recordman des eaux, ayant toujours avantageusement fait sa marque dans les différentes épreuves où il s'est inscrit.

Grâce à sa rapidité et davantage à sa résistance, ce dernier s'est bâti la réputation d'un champion de grande classe. Il est d'ailleurs considéré comme l'un des plus grands nageurs de longue distance de l'univers.

A son palmarès, Rogosic revendique quatre victoires consécutives au marathon de Capri-Naples, de 1971 à 1974, de même que la marque record de 7 heures et 5 minutes pour les 19 milles de l'épreuve.

Il a décroché aussi quatre fois la première place, de 1969 à 1972, lors du marathon de Riccione, en Italie, alors que personne ne pouvait suivre son sillage.

Champion absolu de son pays, Rogosic a également laissé sa trace lors de son passage chez les amateurs, méritant 142 titres nationaux, en plus de se classer quatrième au 1,500 mètres crawl, lors des Olympiques de Tokyo, en 1964.

Et tout dernièrement, l'indestructible Rogosic, malgré ses 34 années, réalisait un exploit sans précédent en nageant de l'Ile Vis à Plitt, pour une distance de 44 milles.

"Cette performance me réjouit davantage que mon record à Capri-Naples", d'affirmer Rogosic en esquissant un large sourire de satisfaction. "C'est la plus grande distance qu'un humain ait nagé."

Un talent exceptionnel

Rogosic Veljko doit être considéré comme un talent naturel, ou plutôt un talent exceptionnel.

Dès son premier contact avec l'eau, à l'âge de trois ans, Rogosic devait inscrire une page d'histoire. Accidentellement tombé à la mer, il parvient à se sauver seul en nageant jusqu'au bord de la rive.

Le plus étonnant est de constater que Rogosic a débuté tardivement dans la natation, qu'à l'âge de 18 ans et sur les conseils du médecin, pour permettre à son genou blessé de récupérer.

"J'ai toujours été attiré par l'eau", de confier Rogosic qui n'a jamais eu d'instructeur avant de joindre les rangs de l'équipe nationale de son pays. "J'estime que la natation est le meilleur sport pour le développement de la musculation."

Doué d'une résistance incroyable, Rogosic ne fatigue pas dans l'eau, peu importe les conditions de l'eau et de la mer. Son pouls demeure stable à une carence de 60 coups à la minute. Il déplore cependant manquer d'entraînement.

"Je suis probablement le nageur qui s'entraîne le moins. Si je pouvais pratiquer à l'année longue, je ne craindrais personne", d'avancer Rogosic qui considère John Kinsella comme le marathonien le plus rapide au monde.

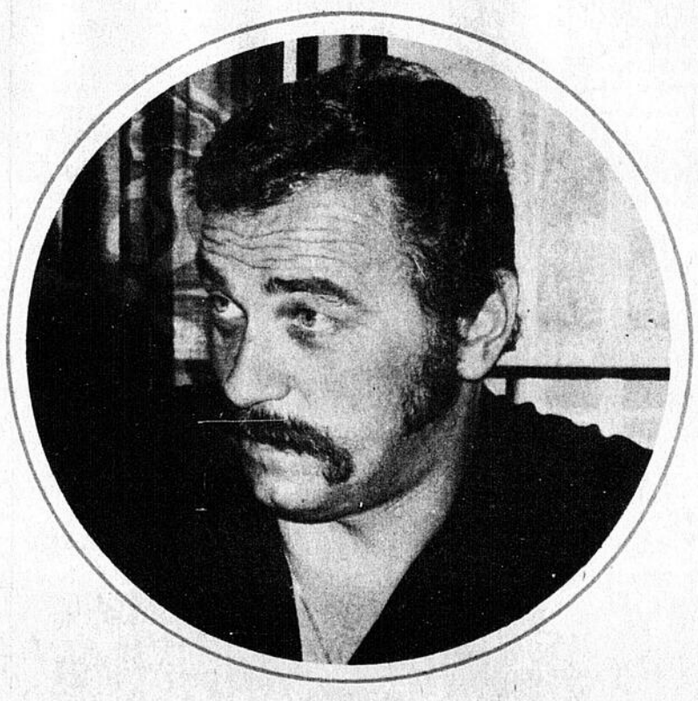

Pas pour l'argent

Bien que son dernier exploit lui ait rapporté une bourse de 30,000 dollars et une montre en or de la part du général Tito, Rogosic ne nage pas pour l'argent, mais plutôt par sentiment de fierté.

"Je préfère être attaché à mon pays et à ma terre, plutôt que d'avoir de l'argent. J'ai perdu plusieurs de mes parents et de mes amis à la guerre. Je veux maintenir l'image d'un héros national."

"Je dois beaucoup à mon pays. Je veux que les sacrifices que je m'impose contribuent à faire accpeter et rehausser les gens de mon pays. Je tiens à ma ville."

"Je ne nage jamais pour une certaine position, mais plutôt pour finir afin de bien représenter les miens", d'affirmer Rogosic. "Je trouve que les premiers reçoivent trop d'argent, en comparaison avec les derniers. Un moins grand écart entre les bourses serait plus juste."

Donner l'exemple

Tout en ayant ce sentiment de patriotisme comme sujet primordial de motivation, Veljko Rogosic tend à développer la nage de grand fond en prêchant par l'exemple.

L'un de ses plus grands projets est de nager la côte adriatique, une périlleuse odyssée de quelque 1,900 milles qu'il compte entreprendre l'an prochain.

"Je nagerai environ huit heures par jour, comme si je travaillais. Cela me prendra trois mois pour réussir l'aventure. Je longerai la rive et serai accompagné de six bateaux. Il y aura des spectacles le soir dans chaque ville. Déjà, onze stations de télévision ont accepté de prendre quinze minutes par jour pour parler de l'événement."

Rogosic espère par là donner le coup de pouce nécessaire à la nage longue distance pour qu'elle poursuive son ascension. Il n'est pas loin d'atteindre son but, un éveil marqué ayant été remarqué depuis quelques années.

Entre-temps, il compétitionnera à travers le monde pour répandre l'image de son pays.

"Lorsque je sauterai dans l'eau de la rivière du Saguenay, je ne penserai pas nécessairement à gagner, ni à l'argent. Je tenterai de finir le plus tôt possible pour l'image de mon pays."

Il ne faudrait pas s'étonner donc de voir le géant se présenter encore le premier au quai de Chicoutimi, comme il l'avait fait l'an passé, car Veljko Rogosic voudra laisser bonne impression.

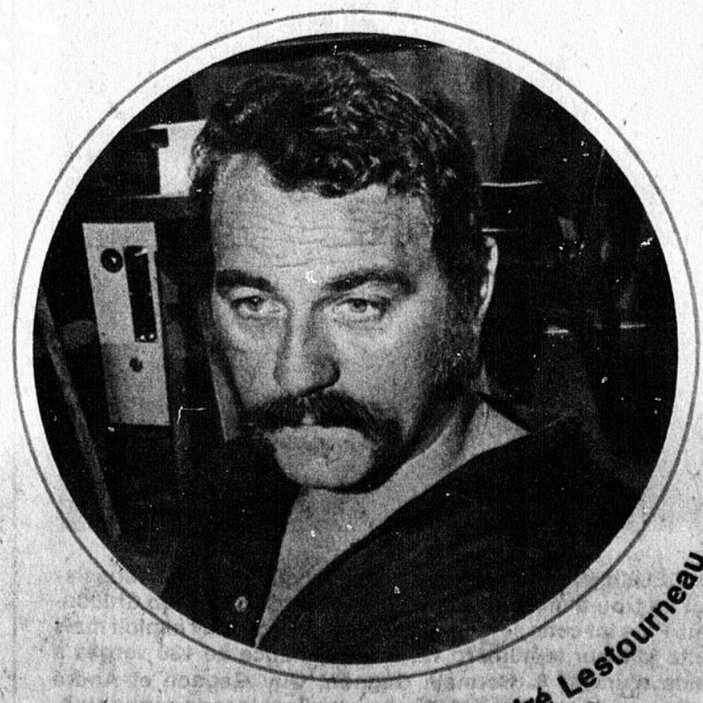

Photos: Gratien Tremblay

Texte: André Lestourneau

Thivierge n'entend pas s'en laisser imposer

Le prestigieux omnium de golf Molson a pris le départ hier matin. au club Saguenay d'Arvida, mais ce n'est qu'aujourd'hui que le champion défendant, Serge Thivierge, d'Alma, entrera dans le feu de l'action.

Et le moins que l'on puisse dire c'est que Thivierge entreprend la défense de son titre avec un optimisme débordant. "Il faudra que l'on joue de l'excellent golf pour me ravir mon titre", mous confiait le jeune golfeur jeannois au cours de la journée d'hier.

Qu'il suffise de rappeler que l'an dernier, à sa première participation à l'omnium Molson, Serge Thivierge avait établi un nouveau record de parcours avec des rondes de 72 et 73 pour 145. L'ancienne marque était de 149 et elle était détenue jusqu'alors par Georges Michaud de Port-Alfred.

N'empêche toutefois que l'opposition sera de taille à l'omnium 1975 et cela, Serge Thivierge le sait. "Des golfeurs comme Magella Hamep et Alva Chiasson, d'Arvida, Guil Ouellet, d'Alma, seront à mon sens les têtes d'affiches à surveiller lors de cette compétition", souligne Thivierge. "Alva Chiasson, pour un, ne frappe peut-être pas la balle avec force, mais il est toujours dans l'allée et c'est certainement un avantage dans un tel tournoi. D'autant plus que ces trois golfeurs ont un atout de plus en main, une vaste expérience", de conclure Thivierge.

Mais l'ancien champion junior n'entend pas s'arrêter à ces détails à l'approche de la défense de son titre. "Il y a deux ou trois ans, souligne-t-il, je retenais quelque peu mes coups lorsque je devais évoluer au Club Saguenay, car j'avais peur devant l'étroitesse de certaines allées. Aujourd'hui, cet optique a changé et j'y vais à fond sur chacun des trous. C'est probablement la raison de mes succès de l'an dernier", mentionne-t-il avec un sourire.

Bref, Serge Thivierge estime que l'omnium Molson de 1975 sera une lutte entre la jeunesse et l'expérience. Et nul doute que le jeune golfeur possède suffisamment des deux pour se tirer d'affaire.

— 0 — 0 —

Toujours en ce qui concerne cet omnium, disons que 72 golfeurs ont effectué une première tournée au cours de la journée d'hier.
En classe "AA", Marc Martel, de Chicoutimi, a inscrit le meilleur score de la journée avec un 76. En classe "A", c'est Pierre Chrétien, d'Arvida, qui a terminé bon premier avec un 82.

En classe "BB", trois golfeurs sont sur un pied d'égalité. Il s'agit de R. Bouchard, Jim Jamison et G. Tremblay avec chacun 83. Henri Dubé, d'Arvida, est le meilleur en classe "B" avec un 87.

Henri Bouchard, d'Arvida, dans le "CC" avec un 90 et Jocelyn Charest, dans le "C", avec un 91 complètent la liste des meilleures fiches de cette première journée du 36 trous Molson. La compétition se poursuit aujourd'hui alors que le reste du groupe de 212 golfeurs inscrits tenteront de se qualifier pour la ronde finale de demain.

— 0 — 0 —

La prochaine semaine sera marquée par le championnat junior provincial de golf qui se déroulera à Asbestos les 29, 30 et 31 juillet. 25 jeunes golfeurs de la région, dont l'handicap est inférieur à 18, seront alors sur place, Il y en aura notamment 14 du Club Saguenay, 5 d'Alma, 5 de Chicoutimi et un de Port-Alfred.

Parmi les noms à retenir, soulignons ceux de Marc Brassard, Gérald Tremblay, Steven Goodwin et Robert Côté, d'Arvida, Marc Fortin, Christian Tremblay et Jacques Drolet, d'Alma, Carl Dumas, de Port-Alfred, de même que Denis Gervais, Pierre Côté et Richard Gravel, de Chicoutimi. L'an dernier, Steven Goodwin s'était classé au 4e rang chez les juvéniles, ce qui constituait la meilleure représentation régionale. Cette année, toutefois, le responsable des juniors pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Ken Goodwin, estime que la représentation sera supérieure.

Il s'agira d'une compétition de 54 trous pour les juniors et de 36 trous pour les juvéniles. Si toutefois ces derniers se classent avantageusement, ils devront disputer une ronde supplémentaire, jeudi.

— 0 — 0 —

Entre-temps, mercredi prochain, le club Chicoutimi présentera le tournoi annuel Paul Fortin, qui réunira quelque 100 golfeurs, et de la région et de l'extérieur. Il s'agira d'un tournoi genre Calcutta et les différents quatuors seront tirés au sort. Des prix en argent sont à l'enjeu de cette compétition qui suscite énormément d'intérêt d'année en année.

— 0 — 0 —

A Arvida, pendant ce temps, le club Saguenay présentera le tournoi régional mères et filles, mardi le 29 juillet.

Le lendemain, 30 juillet, le club de Dolbeau réunira la gent féminine locale à l'accasion du championnat féminin O'Keefe. Il s'agira d'une compétition de 18 trous.

— 0 — 0 —

Enfin, quelques petites notes brèves en terminant, pour vous dire d'abord que le capitaine du club de Dolbeau, Jacques Besson, a dû "bouillir" intérieurement, dimanche dernier, lors de la présentation de la compétition régionale, deux balles meilleure balle, à Alma. Besson, qui montre un handicap de 11, a inscrit un "excellent" 52 en première tournée...

— 0 — 0 —

D'autre part, une note plus heureuse... Jacques Tremblay et Jean-Pierre Guay, deux golfeurs du club Port-Alfred, ont inscrit chacun un "eagle" lors du tournoi des scieries Saguenay présenté localement au cours du dernier week-end. Tremblay a réussi son exploit au trou numéro 4 alors que Guay a récidivé au trou numéro 2. Il faudra maintenant porter très attention à ces fameux "eagle" car ils sont présentement plus rares que les trous d'un coup sur les différents terrains de la région.

Sur ce, passez une excellente semaine et... bon golf.

Pierre FELLICE

UN DEUXIEME — Il y a quatre ans, Jacques Gagnon réussissait un trou d'un coup sur le trou numéro 16 du club Chicoutimi. Plus tôt cette semaine, il a réussi à nouveau l'exploit mais cette fois sur le numéro 12, d'une distance de 130 verges à l'aide d'un fer 8. Germain Gagnon, Guy Gagnon et André Dallaire accompagnaient l'heureux golfeur lors de son exploit. (Photo Réal Tremblay)

QUATUOR ARGENTIN — Angella Marchetti, entourée de ses compatriotes Carlos Aguirre, Marcello Guiscardo et Claudio Plitt. Ces quatre nageurs argentins se sont lancés ce matin à l'assaut du Saguenay. (Photo Réal Tremblay)

Seule femme en lice au Marathon du Saguenay

"Je ne crains pas les hommes"

— Angela Marchetti —

par André Lestourneau

CHICOUTIMI — Des quinze nageurs en lice pour la quatorzième reprise du Marathon du Saguenay, Angella Marchetti sera la seule représentante de l'élément féminin. N'allez pas croire pour autant que Angella aura des complexes lorsqu'elle se lancera à l'eau.

Encouragée par ses compatriotes argentins Claudio Plitt, Carlos Aguirre et Marcello Guiscardo, la jeune nageuse se promet bien de tirer les marrons du feu.

"Une femme ne peut rivaliser avec un homme, car elle possède moins d'endurance", de déclarer Angella, qui en sera à son premier marathon au Canada. "Je ne crains pas les hommes cependant et je vise une place parmi les sept premières positions."

Première femme à Capri-Naples en 1973, Angella Marchetti se comporte bien dans l'eau froide.

"Je ne crois pas qu'aucun nageur puisse dire qu'il aime l'eau froide, mais ce n'est pas un problème pour moi," de déclarer l'athlète de 27 ans.

Diplômée en sciences économiques, Angella Marchetti a participé à divers marathons présentés à travers le monde. Avant de prendre sa retraite, elle tenait à venir au Canada.

"C'est une satisfaction pour moi que de venir nager au Canada," de poursuivre la menue nageuse. "Je voulais vivre l'expérience avant de me retirer."

Sans prétendre au titre de meilleure nageuse du monde, Angella et ses compagnons argentins croient qu'elle pourra tenir tête à ses rivales Sarah Mansour et Sandra Bucha, lors de la Traversée du lac St-Jean.

"Angella peut rivaliser avec les autres, pourquoi pas?", de se demander Claudio Plitt. "Elle est très bonne nageuse et possède beaucoup de résistance. Elle peut nager plusieurs heures et conserver un bon rythme."

Plus prudente, Angella préfère attendre de vivre un premier test avant de se prononcer.

"Je serai la seule femme dans l'eau. Il sera difficile d'établir des comparaisons. On verra mieux après les autres marathons."

Quant à savoir si elle nageait pour l'argent, les honneurs ou y découvrir un homme, Angella s'est permis de blaguer...

"Je ne nage sûrement pas pour l'argent au Marathon du Saguenay... Ce pourrait donc être pour les honneurs ou trouver un homme."

Omnium de tennis de Granby

La région survivants compte cinq

Collaboration spéciale

GRANBY — L'Omnium de tennis Québon, de Granby, tire lentement à sa fin et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte encore cinq représentants, garçons et filles, en lice pour les plus grands honneurs.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, l'horaire prévoit quatre semi-finales dont les participants sont des porte-couleurs de la région.

D'une part, chez les filles, 19-21 ans, Mathilde Bérubé, de Chicoutimi-Nord, jouera contre Francine Pilon, de Montréal alors que chez les 11-12 ans, Sonia Gagnon, de Roberval, affrontera Marie-Claude Goyette, de Granby.

En catégorie masculine, 13-14 ans, Stéphane Bonneau disputera la victoire à Jean-Pierre Lalande, de Laval pendant que son frère Eric, chez les 11-12, jouera contre Bruno Clermont, de Laval.

Chez les 19-21 ans, garçons, les séries n'en sont encore qu'à leur début toutefois et Jacques Bordeleau, de Chicoutimi-Nord jouera contre un adversaire qui n'était pas encore connu au moment d'aller sous presse, hier soir.

Au cours de la journée d'hier, une seule participante du Saguenay a été éliminée. Il s'agit de Linda Simard, de Chicoutimi-Nord qui a plié l'échine devant Sophie Pinard, de Drummondville, 1-6 et 3-6.

Toujours chez les filles, catégorie 19-21 ans, Mathilde Bérubé, de Chicoutimi-Nord, a triomphé par défaut contre Johanne Reid, de Montréal. Cette dernière, semée quatrième dans cette importante compétition, ne s'est pas présentée pour son match.

Pour sa part, Sonia Gagnon, de Roberval, a remporté deux importantes victoires, hier, dans la catégorie des 11-12 ans. La jeune Robervaloise a d'abord vaincu Hélène Latendresse, de Waterloo, 6-2 et 6-1 avant de triompher de Valérie Walace de Montréal, 6-3 et 6-2.

Eric Bonneau, chez les 11-12 ans garçons, a également disputé deux rencontres qu'il a remportées assez facilement. Il a inscrit des comptes de 6-0 et 6-3 devant Luc Bruneau, de Granby pour ensuite vaincre Bruce Gibbons, de Montréal, 6-4 et 6-1.

Enfin, dans le dernier match de la journée d'hier, Jacques Bordeleau, de Chicoutimi-Nord, a pris trois sets pour vaincre Jean Riendeau, de Laval, dans la catégorie des 19-21 ans. Les comptes ont été de 7-6, 3-6, et 7-6.

Les rencontres d'hier ont été disputées sous le signe du vent et du froid et à plusieurs reprises elles ont même été retardées par la pluie. La météo prévoit toutefois une journée plus calme aujourd'hui sur la région de Granby.

Retour au bercail des cyclotouristes

ALMA — La semaine provinciale de cyclotourisme tire à sa fin et c'est au cours de la journée d'aujourd'hui que les excursionnistes reviendront à leur point de départ, La Baie, après avoir visité différents points de la région depuis dimanche dernier.

Au cours de la journée d'hier, la sixième du périple, les participants ont pédalé l'étape entre Roberval et Alma, une distance de 40 milles. En cours de route, ils ont visité le village fantôme de Val-Jalbert, et plusieurs ont été impressionnés par le coup d'oeil magnifique au haut du belvédère.

Les cyclotouristes ont également fait un arrêt au Trou de la fée à Desbiens, et selon le relationniste, Claude Picard, cette étape en a épuisé plusieurs.

Et comme "dessert" de la randonnée de 40 milles, un léger accrochage entre deux bicyclettes a fait qu'une jeune fille de Grand'Mère, Lucie Villeneuve, en a été quitte pour un bleu.

Somme toute, l'étape Roberval-Alma s'est fort bien déroulée dans l'ensemble et le groupe a pu terminer sa journée en participant à une soirée discothèque au CREPS d'Alma.

Dernière journée

Aujourd'hui, c'est la dernière journée de cette semaine du cyclotourisme. Pour ce faire, la randonnée Alma-La Baie se déroulera en trois étapes. Une première amènera les cyclotouristes à Kénogami puis par la suite, ces derniers se rendront jusqu'à Chicoutimi, pour l'arrivée des nageurs du Marathon du Saguenay.

Enfin, la dernière étape conduira les 285 participants jusqu'à La Baie où il y aura d'abord "la grande bouffe" suivie d'une soirée dansante au Centre sportif et culturel de Bagotville.

Bref, la semaine provinciale de cyclotourisme se terminera un peu comme elle a commencé, c'est-à-dire dans la joie. Entre temps, il est recommandé aux automobilistes d'être prudents lorsqu'ils devront aujourd'hui, croiser ou dépasser la caravane des cyclotouristes entre Alma et La Baie.

Ligue junior régionale de baseball

Serge Girard décroche la triple couronne

CHICOUTIMI — Même si nous nageons en pleines séries éliminatoires, il n'en demeure pas moins que la saison régulière ne passera pas de si tôt à l'oubli pour un joueur en particulier. Il s'agit de Serge Girard qui a remporté la triple couronne chez les frappeurs de la Ligue de baseball junior régionale.

Le joueur de premier-but du Richelieu de Chicoutimi a tout d'abord raflé la palme au niveau de la meilleure moyenne au bâton. Il a terminé la dernière campagne avec une moyenne globale de .441. Son plus proche rival aura été André Fortin des Sportifs de Dolbeau avec une moyenne totale de .410. Le troisième meilleur frappeur dans ce domaine a été un coéquipier de Girard, Maurice Gauthier, lequel affiche une intéressante moyenne de .402.

Par la suite, Serge Girard a édité un nouveau record dans les annales de la ligue. C'est dû à une performance de 32 points produits en une saison que Girard voit son nom inscrit dans les livres des records. Toutefois, il devra partager cet honneur en compagnie de son coéquipier Maurice Gauthier qui également fait produire le même nombre de points. Par contre, Girard sera l'unique détenteur d'un autre record pour la saison régulière qui vient de prendre fin. Il est celui qui a croisé le marbre le plus de fois au cours des 28 matches réguliers. Il a compté en 32 occasions.

Suivent dans l'ordre, pour les points produits, Christian Boudreault du Port-Alfred avec 18, Louis Gagnon du Saint-Félicien avec 16, André Fortin du Dolbeau et Luc Vigneault de Kénogami avec 15 chacun.

La troisième tranche de la triple couronne, détenue par Girard, est pour le plus grand nombre de circuits. Encore une fois, il doit partager le premier rang à ce niveau avec son compagnon Maurice Gauthier. Les deux joueurs du Chicoutimi ont réussi six circuits respectivement. Les deux autres meilleurs frappeurs de longue distance de la ligue régionale ont été Louis Rhéaume, des Ferco-manes d'Arvida avec cinq quatre buts, et Gaétan Gagnon, des Lions de Saint-Félicien, avec quatre circuits. A noter que cette saison, il s'est frappé 77 circuits au sein de la ligue du commissaire Claude Vaillancourt.

Lutte endiablée chez les lanceurs

Il sera vraiment ardu de dénicher le meilleur lanceur de la saison 1975. Si les amateurs se basent sur le plus grand nombre de victoires, Lambert Tremblay du Chicoutimi sera élu sans difficulté, possédant un dossier de neuf gains contre trois échecs seulement. Ses plus dangereux rivaux sont Bernard Vigneault du Kénogami (7-1) et Michel Leblanc également des Royaux (8-2).

Par ailleurs, si les juges prennent pour acquis que l'artilleur ayant la meilleure moyenne de points mérités méritera la palme, ça change l'histoire radicalement. Vigneault a maintenu une respectable moyenne de 1.17 mérité par rencontre. Tremblay a pour sa part un dossier de 1.97. Mais exception faite du plus grand nombre de victoires, Bernard Vigneault est celui qui affiche le meilleur rendement global. Il aura officié au cours de 53 manches et deux tiers, allouant 32 coups sûrs, et 30 buts sur balles. Il a de plus retiré 87 adversaires sur des prises.

Quant à Lambert Tremblay, il a lancé 63 manches, a donné 54 coups sûrs et 29 buts sur balles. Il a fait mordre la poussière à 73 frappeurs adverses.

A coup sûr...

Au cours de la dernière saison, il s'est frappé dans la ligue régionale 23 triples, 273 doubles et 1,288 simples. Il s'est commis 542 erreurs (4.83 par match). Il y a eu également un grand total de 1,672 coups sûrs par rencontres pour une moyenne de 14.9 parties.

Le Richelieu de Chicoutimi forme l'équipe qui s'est présentée au marbre le plus de fois: 845 apparitions au bâton. Ils ont enregistré le plus haut total de points comptés, 218 en 28 matches, et ce sont eux qui ont frappé le plus de coups sûrs avec 256.

Pour leur part, les champions de la saison régulière, les Royaux de Kénogami dominent à deux niveaux. Ils ont frappé le plus de triples cette saison avec cinq. Toutefois, Jonquière partage cette marque. Les Royaux possèdent la meilleure moyenne offensive avec .308 de puissance.

Les Braves de Jonquière se glorifient de posséder la meilleure moyenne défensive du circuit avec .949.

La pire moyenne offensive revient à Arvida qui affiche une moyenne de .231 seulement. Pour leur part, les Pionniers de Chicoutimi-Nord détiennent un record qui n'est pas des plus enviables. Soit celui de la pire moyenne défensive. (.271).

Circuit de Foote

Reuss hypnotise les Expos

PITTSBURGH — Jerry Reuss n'a pris qu'une heure et 50 minutes à hypnotiser les Expos et à inscrire sa onzième victoire de la saison, 6-1, hier soir à Pittsburgh devant 20,124 spectateurs. Cet as, lanceur gaucher, n'a accordé que quatre coups sûrs et il a perdu son blanchissage à la septième manche, lorsque Barry Foote a frappé son quatrième circuit de la saison dans les estrades du champ gauche.

C'était seulement

C'était seulement le quatrième circuit alloué par Reuss et ce en 145 manches de jeu cette saison. C'est lui qui en a donné le moins dans la Ligue nationale, chez les artilleurs qui ont séjourné aussi longtemps au monticule. Foote a été le meilleur des Expos avec un circuit et un double, mais il a été favorisé par le marqueur officiel. En réalité, Richie Zisk aurait dû être débité d'une erreur sur le double de Foote à la deuxième manche, car il avait la balle dans son gant, pour ensuite la laisser tomber à la suite d'une belle course.

Mais pour revenir à Jerry Reuss, il a joué avec les Expos comme un chat avec une souris et avec onze gains à cette période de l'année, ses chances de connaître sa première saison de 20 triomphes sont meilleurs que jamais.

Reuss a connu deux saisons de 16 gains à Houston en 1973 et Pittsburgh l'an passé. Mais cette année, il lance mieux que jamais. Gene Mauch lui a d'ailleurs donné crédit après la partie d'hier.

A quoi attribue-t-il ses présents succès? "A une foule de choses" de dire ce grand lanceur gaucher de six pieds et cinq qui habite Santa Barbara en Californie. Puis il s'expliqua:

"J'ai vu un hypnotiseur en Californie deux fois l'hiver dernier, soit le même qu'a visité Don Sutton des Dodgers. Nous avons discuté de choses et d'autres, notamment de concentration. Je ne me soucie plus de rien au monticule. Que les buts soient remplis ou non. Que le compte soit de trois balles et deux reprises, ou pas. Que nous soyons en avant dans le pointage ou non, ça ne change absolument rien à la zone des prises. Alors."

"Je ne sais pas jusqu'à quel point cet hypnotiseur m'a aidé, mais le fait reste que je connais ma meilleure saison. Certainement que je pense à remporter 20 victoires, mais cela ne m'inquiète pas plus que cela. Avant de gagner 20 parties, il faut penser à en enregistrer son dixième triomphe, puis son onzième, douzième, treizième etc...etc... Et je ne me souviens pas si je suis meilleur lors de la deuxième moitiée de la saison que la première."

Reuss à lancé une balle courbe que Barry Foote a expédiée dans les estrades de gauche à la septième manche. Ce circuit annulait le 18e de la saison frappé par Dave Parker contre le perdant Don DeMola (3-5) à la cinquième. A la septième les méchants Pirates ont brisé l'égalité avec quatre points sur trois coups sûrs, dont le double de Richie Zisk et une erreur de Pete Mackanin. Et à la huitième, Ed Kirkpatrick, qui venait de remplacer Bob Robertson au premier but, y est allé de son troisième circuit.

Parker a dirigé l'attaque des vainqueurs avec trois coups sûrs dont son 18e circuit. "J'attribue mes succès au fait que je connaisse mieux les lanceurs ennemis maintenant. Je sais à quoi m'attendre. Et je suis toujours plus à l'aise lors de la deuxième moitié de la saison" de dire Parker.

Mais c'est Reuss qui était le sujet des conversations. Jerry n'a pas toujours eu la vie facile. Il y a deux ans à Montréal, il avait déserté les Astros de Houston à la suite d'une querelle avec Léo Durocher, alors gérant de cette équipe.

"Il s'agissait d'un malentendu entre moi et Léo. Si vous désirez en savoir plus long, lisez son livre (Nice Guys finish last). Il en fait mention" de révéler Reuss.

L'an dernier, Reuss a été mis à l'amende par les pirates parce que son épouse avait violé les règlements du club en l'accompagnant sur les voyages à l'étranger. Mais Jerry s'est plaint à l'Association des joueurs et a eu gain de cause, car les Pirates ont dû le rembourser.

Cette année, c'est l'hypnotiseur de la Californie qui rapporte des dividendes à Jerry Reuss.

SAUTE D'HUMEUR — Le gérant Yogi Berra a eu fort à faire pour contrôler Ed Kranepool et Rusty Staub qui ont tenté de faire un mauvais parti à l'arbitre John Pryor, lors du match entre les Mets et les Cubs.

(Téléphoto PC)

Cincinnati divise avec Los Angeles

Dave Kingman frappe son vingtième circuit

CHICAGO — Dave Kingman a cogné son 20e circuit, plus trois simples, hier en conduisant les Mets de New York à un gain de 6-3 sur les Cubs de Chicago.

Après un simple productif dès la 1ère manche, Kingman a ajouté un circuit de deux points dans la 3e. Il a aussi participé à deux autres points des vainqueurs dans les 5e et 9e manches, notamment lorsque Mike Phillips produisait deux points avec un simple dans la 5e.

La recrue Randy Tate a limité les Cubs à cinq coups sûrs pendant sept manches, remportant son 4e gain contre huit revers.

Tim Hosley a produit les deux premiers points des Cubs avec un simple et un double dans les 5e et 7e manches respectivement.

Rick Reuschel a encaissé son 5e revers d'affilée aux mains des Mets, qu'il n'a pas vaincus depuis septembre 1973.

Felix Millan a porté sa série de matches à 18 avec au moins un coup sûr grâce à un simple dès la 1ère manche, avant de compter sur le simple de Kingman.

A Cincinnati, Pete Rose a couronné une poussée de quatre points avec un circuit de trois points dans la 7e manche en conduisant les Reds de Cincinnati à un gain de 6-3 sur les Dodgers de Los Angeles et les deux clubs ont ainsi divisé les honneurs d'un double.

Dans le premier match, Manny Mota a produit le point victorieux avec un sacrifice-suicide lors d'une poussée de deux points dans la 8e manche en permettant aux Dodgers de l'emporter 4-3.

Les Reds ont ainsi conservé leur avance de 12 1-2 parties au sommet de la division Ouest de la LN.

A Houston, Willie Montanez et Chris Speier ont fait produire deux points chacun dans une première manche de cinq points quand ils ont aidé les Giants de San Francisco à écraser les Astros de Houston 8-1.

Le lanceur partant des Astros, Dave Roberts a fait face à cinq frappeurs, sans en retirer un seul à la première manche avant que Joe Niekro ne le remplace. Niekro a limité les Giants à sept coups sûrs et un seul point au cours des sept manches suivantes.

Speier a claqué son sixième circuit de la saison à la huitième manche pour les Giants.

Jim Barr a lancé un match de huit coups sûrs pour mériter sa victoire, portant ainsi sa fiche à huit victoires contre autant de défaites.

A Atlanta, Dan Spillner a lancé un match de cinq coups sûrs et Willie McCovey a claqué son quatrième circuit de la saison, quand ils ont conduit les Padres de San Diego à une victoire de 8-1 contre les Braves d'Atlanta et un balayage de leur progamme double.

Mike Ivie et Dick Sharon avaient claqué des doubles de deux points chacun à la cinquième manche du premier match pour donner une victoire de 7-3 aux Padres.

San Diego n'avait pas enlevé les honneurs d'un programme double à Atlanta depuis le 1er août 1972 quand Nate Colbert, qui est présentement avec les Expos, avait fait produire 13 points avec cinq circuits et un double.

Aaron cause la perte de Torrez

MILWAUKEE (AP) — Hank Aaron a cogné un double de trois points et Jim Colborn a affiché une tenue de trois coups sûrs hier soir alors que les Brewers de Milwaukee ont vaincu les Orioles de Baltimore 5-2.

Aaron a réussi son exploit alors que les coussins étaient tous occupés à la suite de trois buts sur balles, ce qui a causé la perte de Mike Torrez.

Les Orioles ont marqué deux points non mérités aux dépens de Colborne dans la 2e manche avec un simple, un frappeur atteint par un lancer, une erreur et un roulant.

A New York, Lou Piniella a fait produire quatre points avec un triple et un simple et Chris Chambliss en a fait produire deux autres, conduisant les Yankees de New York à une victoire de 8-6 contre les Red Sox de Boston.

Cette victoire a permis aux Yankees de s'approcher à sept parties des Red Sox, qui, installés en tête de la division Est de la Ligue américaine, n'ont perdu que trois matches au cours de leurs 17 dernières rencontres.

Luis Tiant, 13-10, a subi la défaite. Rudy May a mérité la victoire, sa neuvième contre six défaites.

A Detroit, Mickey Stanley a cogné le premier lancer du lanceur de relève pour un triple de deux points, lors d'une poussée de quatre points dans la 6e manche, en conduisant les Tigers de Detroit à un gain de 4-3 sur les Indiens de Cleveland.

Willie Horton et Gene Michael ont produit les deux autres points des Tigers dans cette poussée.

John Hiller a remplacé le lanceur victorieux Ray Barre dans la 7e, après que celui-ci eut accordé un circuit de deux points à Alan Ashby.

Retour apprécié de Matthews

SAN FRANCISCO (UPI) — Il ne faut plus se questionner à savoir qui est le joueur le plus important au sein des Giants de San Francisco. Il s'agit de Gary Matthews.

Bobby Murcer, Willie Montanez et Chris Speir ont vainement tenté de remplacer celui-ci au cours de son absence, mais ils n'ont pu faire oublier sa présence au coeur de l'alignement de cette formation. Ce dernier s'est fracturé un pouce le premier juin, mais la nouvelle combinaison n'a pas fonctionné. Et toute la formation du San Francisco s'en est rendue compte.

Il ne fait aucun doute que la perte de Matthews, un solide frappeur droitier, s'est avérée comme la pièce manquante à cette équipe qui lutte désespérément afin de se rapprocher des Reds de Cincinnati.

Mais Matthews est de retour, et les Giants se sont retrouvés sur le sentier de la victoire. Et ne croyez pas qu'il s'agit d'une pure coïncidence!

D'ailleurs mardi soir, Matthews a frappé trois simples et a compté trois des cinq points des Giants dans une victoire de 5-1 face aux Cubs de Chicago. C'était pour les Giants leur cinquième victoire en six matches depuis que le voltigeur de centre est de retour. Naturellement, il est tout de même trop tard pour eux de rejoindre les puissants Reds qui possèdent une priorité de 16½ matches sur eux. Toutefois, le deuxième rang de la section ouest est encore à leur portée. Surtout que les Dodgers de Los Angeles passent par un mauvais moment. Ces derniers ne possèdent plus qu'une mince avance de quatre matches devant les Giants.

"Je maintiens ce que j'ai avancé au début de la saison. Aussi longtemps qu'il sera de l'alignement, nous gagnerons. Sans lui, c'est différent", d'avouer le gérant des Giants, Wes Westrum. De continuer Westrum: "Il est notre noyau. C'est lui qui fait fonctionner toute la machine. Avec lui au coeur de l'alignement, notre attaque est drôlement bien balancée".

Montanez qui connaît également sa large part de succès par les temps qui courent avoue que son coéquipier est l'un des joueurs les plus agressifs du baseball majeur.

"A chaque fois que je regarde sur le terrain, et que je l'aperçois sur les buts, cela a pour effet de me concentrer davantage. En plus de frapper comme un démon, il nous force à nous concentrer", d'avouer Montanez, tout admiratif.

Quand à Matthews, il affirme que ça ne le surprend pas de frapper avec autant d'autorité après une aussi longue absence. "C'est pas compliqué, je frappe toujours avec plus de puissance dans la deuxième tranche de la saison. Mais sérieusement, j'ai toujours cru que je n'aurais pas de trouble à revenir aussi fort. Tout ce qu'un frappeur doit faire, c'est de regarder la balle venir. Inévitablement vous avez plus de chances de la frapper quelque part. Et c'est justement ce que je fais", de conclure Gary Matthews.

Larry Lintz passe aux Reds

MONTREAL (PC) — Les Expos de Montréal ont obtenu, hier, le contrat du voltigeur Jim Dwyer, un frappeur gaucher au dossier éloquent dans les ligues mineures, dans un échange effectué avec les Cardinals de St. Louis, en retour de Larry Lintz.

Dwyer et Lintz ont tous deux été des choix au repêchage des agents libres de juin 1971 et les deux sont âgés de 25 ans. Lintz célébrera son 26e anniversaire le 10 octobre et Dwyer atteindra les 26 ans le 3 janvier.

Dwyer a brillé dans l'Association américaine (AAA), après avoir été cédé au Tulsa par les Cardinals à la mi-juin. Il a conservé une moyenne au bâton de .396 et produit 17 points en 30 parties avec Tulsa.

Dwyer a divisé son temps, lors des trois dernières saisons, entre les Cardinals et Tulsa. Dans ces trois saisons, il a conservé une moyenne offensive de .378 (217 coups sûrs en 574 tours au bâton) avec 35 doubles, 12 triples, trois circuits et 82 points produits, dans la catégorie AAA avec Tulsa.

Dwyer a entamé la saison 1975 avec les Cardinals. Avec Tulsa, le mois dernier, il a réussi 38 coups sûrs, dont six doubles, deux triples et un circuit, en 96 apparitions au marbre. Il a croisé le marbre 15 fois.

Lintz s'est joint aux Expos en provenance de Peninsula, de la Ligue internationale, le 9 juillet 1973, et a évolué pour les Expos depuis. Cette saison, en 46 parties, il montre une moyenne au bâton de .197 avec 26 coups sûrs, tous des simples, en 132 présences au bâton. Un coureur rapide, il a volé 17 buts avec les Expos cette saison et s'est fait retirer neuf fois en tentative de vol.

"Dwyer figure dans nos plans

Mauch

PITTSBURGH, Penn. — La tenue de Pete Mackanin, qui s'affirme de plus en plus au deuxième but et le besoin urgent d'un bon frappeur gaucher ont été les deux principales raisons qui ont incité les Expos à laisser partir Larry Lintz aux Cardinals de St. Louis en retour de Jim Dwyer.

C'est ce qu'a révélé Gene Mauch avant le match d'hier soir à Pittsburgh, après avoir annoncé l'échange aux journalistes. "Dwyer figurera grandement dans nos plans. Il n'a que 25 ans et tout le monde sait comment nous avons un besoin urgent de frappeurs gauchers. D'accord, il ne défoncera pas les clôtures, mais il était le frappeur gaucher le plus talentueux présentement dans les mineures" de commenter Mauch.

Le gérant des Expos a aussi souligné l'absence de bons frappeurs gauchers dans les filiales des Expos. "Il y avait Cromartie, mais il déçoit cette saison à Memphis. Les Rivera, Valentine et Roenicke, sur qui l'on fonde de grands espoirs, sont des droitiers" de faire remarquer Gene.

Comment Mauch exploitera-t-il les talents de Dwyer? "Quand je serai forcé de faire réchauffer le banc à Barry Foote, je déplacerai Carter en arrière du marbre et ferai jouer Biittner dans la droite et Dwyer dans la gauche contre les lanceurs droitiers. Il se peut aussi que Dwyer soit appelé à jouer au champ centre, quand Pepe Mangual aura besoin de repos".

Au sujet de Lintz, Mauch a dit: "Il ne semblait pas avoir cette année, la même confiance de voler des buts que l'an dernier. Mais qui sait, s'il ne volera pas éventuellement un, ou d'importants buts contre les Expos."

C'EST UN
DEPART
LE DIMANCHE SOIR, A 7:45 HRES
LE JEUDI SOIR, A 7.45 HRES.
PRE VERT

NOMINATION

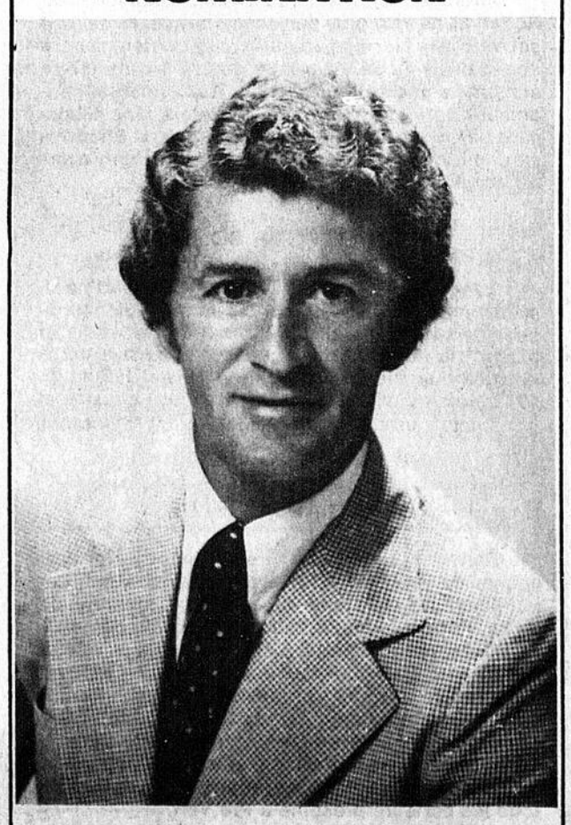

M. ALPHONSE DESBIENS

M. Jacques Gagnon Agent Dist. Labatt, est heureux d'annoncer la nomination de M. Alphonse Desbiens comme représentant des ventes au Saguenay.

PARTOUT AU CANADA
Labatt
TA RIEN QUI LA BAT!!

Championnats mondiaux de natation

Mauvaise journée pour le Canada

CALI (PC) — Les épreuves de natation des championnats du monde de Cali se sont poursuivies hier matin par les séries de qualification du 1,500 mètres-messieurs; du 400 mètres-nage libre-dames; du 200 mètres-dos-dames, du 200 mètres-quatre nages-messieurs, du 200 mètres-brasse-dames ainsi que du relais quatre fois 200 mètres-nage libre-messieurs.

Les finales, sauf celle du 1,500 avaient lieu en soirée.

Les deux meilleurs Canadiens dans les 1,500 mètres, Michael Kerr, de Vancouver, et Paul Midgeley, de Pointe-Claire, n'ont pas réussi à se qualifier pour la finale dont le temps limite était de 16 minutes 19 secondes 23.

Kerr, qui détient le record canadien en 16 minutes 10 secondes 08, a terminé au cinquième rang de sa série en 16 minutes 23 secondes 90 et Midgeley a fini au cinquième rang de la sienne en 16 minutes 45 secondes 71.

Le meilleur temps a été réalisé par l'Américain Tim Shaw, 15 minutes 58 secondes 30, qui s'est qualifié devant son compatriote Bian Godell, l'Allemand de l'Est Rainer Strohbach, le Britannique David Parker, l'Allemand de l'Est Frank Pfuetze, l'Australien Max Metzker, le Néo-Zélandais Mark Treffers et le Soviétique Igor Evgrafov.

Dans le 400 mètres-nage libre-dames, Gail Amundrud, d'Ottawa, et Shannon Smith, de Vancouver, se sont qualifiées pour la finale avec les cinquième et sixième temps.

Gail Maundrud a fini au deuxième rang de sa série en quatre minutes 25 secondes 55 et Shannon Smith au deuxième de la sienne en quatre minutes 26 secondes 49.

Le meilleur temps a été réalisé par l'Américaine Shirley Babashoff en quatre minutes 22 secondes 70 qui s'est qualifiée devant les Australiennes Jenny Turrall et Sonia Gray, l'Américaine Kathy Eddy, les Canadiennes Gail Amundrud et Shannon Smith et les Allemandes de l'Est Sabine Kahle et Ute Brueckner.

Dans le 200 mètres-dos, Nancy Garapik, d'Halifax, a battu le record des championnats en terminant en tête de sa série en deux minutes 18 secondes 26 tandis que Wendy Cook, de Vancouver, deuxième de sa série en deux minutes 23 secondes 84, s'est qualifiée pour la finale avec le septième temps.

En finale, derrière Nancy Garapik, on trouvera l'Allemande l'Est Birgit Treiber, la Néo-Zélandaise Monique Rodhal, l'Américaine Ellen Wallace, l'Allemande de l'Est Ulrike Richter, la Soviétique Nadaska Stavko, Wendy Cook et la Française Sylvie Le Noach.

Aucun Canadien ne s'est qualifié pour la finale du 200 mètres-quatre nages, John Van Buren, de New Wesminster, terminant au troisième rang de sa série en deux minutes 12 secondes 92 et Steve Pickell, de Vancouver, au cinquième de la sienne en 2 minutes 16 secondes 78. des 78.

Le Britannique David Wilkie, détenteur du record du monde en deux minutes six secondes et deux fois champion mondial des 100 et 200 mètres-brasse, a été éliminé avec un temps de deux minutes 12 secondes 68.

Les qualifiés, derrière le Hongrois Hargittai, sont l'Américain Steve Furniss, co-détenteur du record du monde, le Soviétique Andrei Smirnov, le Hongrois Zoltan Verraszto; l'Américain Fred Tyler, le Soviétique Serge Zakharov, l'Espagnol Santiago Esteva et l'Australien Graham Windeatt.

Dans le 200 mètres-brasse-dames, Joann Baker, de Thunder Bay, deuxième de sa série en deux minutes 43 secondes 10, s'est qualifiée pour la finale avec le sixième temps tandis que Marion Stuart, quatrième de la sienne en deux minutes 44 secondes, a été éliminée.

La Néerlandaise Wilma Mazereuw a réalisé le meilleur temps, deux minutes 39 secondes 51, devant l'Allemande de l'Est Hannelore Anke, l'Américaine Laura Siering, la Soviétique Liubova Russanoval, l'Allemande de l'Est Carla Linke, la Canadienne Joann baker, la Tchèque Irena Fleissnernova et la Soviétique Maria Yourtchenia.

Finalement, dans le relais quatre fois 200 mètres-nage libre, les Etats-Unis ont réalisé le meilleur temps et se sont qualifiés pour la finale en 7 minutes 48 secondes.

ENCORE — Tim Shaw de la Californie nage vers une autre médaille d'or aux compétitions internationales de natation à Cali. Shaw s'apprête à remporter le 400 mètres en nage libre. Il a également remporté la médaille d'or dans le 200 mètres nage libre. (Téléphoto PA)

Vince Abbey veut poursuivre la Ligue nationale

SEATTLE (AP) — L'avocat Vince Abbey, dont la courtisanerie avec la LNH semble avoir pris fin dans la frustration, veut poursuivre la ligue.

a Abbey a révélé son intention vendredi après que l'homme d'affaires Mel Swig eut dit qu'il achèterait les Seals de la Californie. Swig a annoncé la nouvelle après que l'Agence de redéveloppement de San Francisco eut voté en faveur de l'érection d'une aréna pour gader le club dans la région de la Baie.

Abbey avait aussi tenté d'acheter les Pingouins de Pittsburgh, vendus à un homme d'affaires de Columbus. Abbey a soutenu que la LNH s'était servi de sa présence pour augmenter le prix des Pingouins, tout en forçant la région de la Baie à bâtir une aréna pour garder les Seals.

"On a abusé de nous dans les deux cas. Mon seul moyen de réplique est d'intenter une poursuite anti-trust à la LNH, qui a mis la Ligue de hockey de l'Ouest dans la rue. On avait promis de placer une filiale à Seattle, mais on a retiré cette promesse. Au contraire, on m'a placé dans la position de subventionner la LNH ici."

Abbey a dirigé les Totems de Seattle dans la LHO, puis dans la LCH jusqu'à la saison dernière, leur dernière. Abbey a tenté de trouver des finances pour un club de la LNH ici et de trouver un marché convenable avec la LNH. Il a obtenu les droits territoriaux de Seattle de la LNH, lesquels étaient en vue d'un club de l'expansion en 1976.

Notant que le prix d'un club de l'expansion s'élevait à $6 millions, Abbey a remarqué que Swig obtenait un club établi pour beaucoup moins.

Les Canucks de Vancouver, de la LNH, possédaient une franchise à Seattle et ont accusé un déficit de $2 millions, que Abbey ne veut pas payé seul. D'ailleurs, Vancouver s'est retiré de Seattle.

Shirley Babashoff récolte sa deuxième médaille d'or

CALI (AP) — Shirley Babashoff, des USA, a établi un record avec un temps de 4:16.87 dans les 4400m-libre hier soir en remportant sa 2e médaille d'or aux championnats mondiaux de natation.

Les USA en étaient à leur 3e médaille d'or de la journée.

L'Australienne Jenny Turrall a pris la médaille d'argent en 4:17.88 et l'Américaine Kathy Heddy, la médaille de bronze en 4:18.03.

Plus tôt dans la journée, Janet Ely et Gail Buzonas avaient mérité des médailles d'or aux USA.

Mlle Buzonas a triomphé de Sylvie Fortier, de Québec, en nage synchronisée avec un total de 133.083 points.

Mlle Ely a récolté 403.89 au plongeon à haute voltige en devançant la Soviétique Irina Kalinina et la Suédoise Ulrika Knape.

Gail Amundrud, du Canada, a pris le 6e rang dans les 400m-libre en 4:23.99 et Shannon Smith, du Canada, la 8e en 4:29.18.

Mlle Basbanoff a devancé sa coéquipière Heather Greenwood.

Andras Hargitay, de Hongrie, a devancé le recordman mondial Steve Furniss dans les 200m-quatre nages-individuel avec un temps-record de 2:07.72 tandis que le Soviétique Andrei Smirnov méritait la médaille de bronze.

L'Allemande de l'Est Birgit Treiber a amélioré son propre record mondial avec un temps de 2:16.10 dans les 200m-dos. Nancy Garapick, de Halifax, a mérité la médaille d'argent en améliorant son propre record personnel en 2:16.09.

L'Allemande Ulrike Richter a mérité la médaille de bronze en 2:18.76 trandis que Wendy Cook, de Vancouver, prenait le 8e rang en 2:26.19.

Après 50 mètres, Mlle Garapick n'était qu'à quelques pouces de Mlle Treiber et les deux ont alors devancé Mlle Ritcher. Enfin, Mlle Treiber n'a pris les devants qu'à 50 mètres du but.

Nage synchronisée

Sylvie Fortier termine deuxième

CALI (PC) — Sylvie Fortier, de Québec, a remporté la médaille d'argent en nage synchronisée hier, aux championnats mondiaux de natation.

L'Américaine Gail Buzonas a mérité la médaille d'or avec 133.083 points, contre 131.366 pour Mlle Fortier et 126,616 pour la Japonaise Yasuko Unesake, médaille de bronze.

Mlle Fortier suivait la musique de Shostakovitch.

La Britannique Jane Holland a pris le quatrième rang avec 114.850 points, suivie de la Hollandaise Angelika Honsbeek avec 114.817 et l'Australienne avec 11.833.

Les USA comptent maintenant neuf médailles d'or, cinq d'argent et six de bronze, en comparaison d'une médaille d'argent et une de bronze pour le Canada.

Marcello sait nager... et chanter

Nageur de longue distance de profession, l'Argentin Marcello Guiscardo est également un chanteur de charme qui ne déteste pas se produire dans les cabarets. Il est probable que les gens de la région puissent avoir l'occasion d'entendre les chaudes mélodies de Guiscardo dans un avenir rapproché. En effet, un hôtelier serait sur le point de lui offrir un contrat. A la claire fontaine...

ROBERGE NE VEUT RIEN SAVOIR

André Roberge, le cerbère des Ouananiches de Roberval, ne veut plus rien savoir de ces derniers. Il est réticent à l'idée de poursuivre sa carrière avec le chandail de Roberval sur le dos. A moins d'être échangé à une autre formation, il songerait sérieusement à prendre sa retraite. Toutefois, il ne désespère pas d'être invité par les Dynamos de Shawinigan, afin de participer à leur prochain camp d'entraînement.

PRECOCE POUR SON AGE

La jeune Terry York, de Vancouver, a terminé au sixième rang des championnats du monde de plongeon de haut vol à Cali, totalisant 347.46 points. Qui plus est, la jeune fille de Vancouver en était qu'à sa deuxième année de compétition. Elle a débuté en 1973 alors qu'elle regardait évoluer ses cousins et cousines, tous champions de la Colombie Britannique.

POUR 3 ANS ET PLUS

Dans les cadres du Circuit Québec, les dirigeants de Pré Vert accueillent dimanche soir les pouliches de trois ans qui seront au nombre de treize. Parmi les inscriptions de prestige de ces 2 épreuves, mentionnons: Devoir qui sera conduite par Médard Picard, Rita Douane à Yvon Catellier, Angélic Star à Roger Ponton, Beco's Doll à Benoît Côté. Le point de mire sera la très "sélecte" Lady Mir de la Ferme Miron de Montréal. Cette gentille donzelle est l'une des têtes d'affiche à Montréal, et nul doute qu'elle attirera les regards et les dollars de tous les parieurs présents à Pré Vert.

CHANGEMENT

C'est à titre d'invité d'honneur que le ministre des Finances du Québec, Raymond Garneau, sera présenté à la foule présente lors de la Traversée internationale du lac Saint-Jean. C'est d'ailleurs lui qui donnera le signal du départ de cette 21e classique, dimanche, le 3 août. De plus, un ministre des Finances sans chèque dans les poches, ce n'est pas un ministre. Il profitera donc de son passage à Roberval pour remettre un chèque de $18,000 sous forme de subvention aux organisateurs.

HOUBLON SANS PEPIN

Le Festival de la Bière a lieu cette année du 25 au 27 juillet inclusivement. Les premières activités de ce Festvail qui a pignon sur rue à Saint-Félix-d'Otis, ont débuté hier. Parrainé par O'Keefe, les amteurs de cette liqueur de houblon pourront assister à une compétition de voile, de canot, de motocross et de pédalo en cette journée de samedi. Toutefois, ces épreuves sont toutes de catégorie amateur.

DU PEUPLE

C'est les 1er, 2 et 3 août que se déroulera un des plus gigantesques tournois de balle-molle au Québec. Celui-ci a lieu au lac Saint-Charles. C'est de fait le championnat québécois qui attire le plus de spectateurs à chaque présentation. Au cours des quatre dernières années, un total de 30,000 personnes ont assisté à ces trois jours de compétitions. Cette année, près de 10,000 personnes sont attendues. Une bourse totale de $3,000 sera à l'enjeu que se disputeront 24 formations. Ca va faire du peuple à la messe.

LE RAPIDO

REFUS

Le Conseil mondial de la boxe a refusé d'accorder sa sanction à un combat qui doit opposer le Mexicain Jose Napoles, champion mondial des mi-moyens, au Panaméen Roberto Duran, champion mondial des poids légers. On a déclaré que ce combat n'avait aucune valeur sur le plan sportif et ne visait qu'à engraisser les goussets des promoteurs. Eh bien! Il n'est pas trop tôt! Finalement, la logique aura eu gain de cause sur l'absurdité.

POINT FINAL

Le désormais célèbre roman-fleuve "Cleon Jones" a vu un autre de ses chapitres être mis sous presse hier. La direction des Mets de New York espérait régler le problème à l'amiable, mais Jones ne voulait rien savoir. Les Mets l'ont officiellement suspendu. Evidemment, l'association des joueurs du baseball majeur a aussitôt protesté auprès de Bowie Khun. Marvin Miller, également reconnu comme le Alan Eagleson du baseball, était dans tous ses états. Il a porté plainte en ayant recours à la procédure du grief.

REVOLUTION

Les observateurs estiment qu'une véritable révolution s'est produite au sein de la Fédération internationale de hockey sur glace avec la démission de Bunny Ahearne, qui n'a rien des "Bunnies" que l'on connaît. La nomination de Jack Devine au conseil d'administration de la fédération donnera une plus grande importance au Canada. Avec l'aide des joueurs de la LNH et de l'AMH qui pourront prendre part aux championnats mondiaux de hockey, le Canada sera en meilleure posture afin de se rassasier de succès.

AMH EN FINLANDE

Le directeur-gérant des Jets de Winnipeg, Rudy Pilous, doit se rendre en Europe avec deux autres dirigeants de cette formation de l'AMH, pour conclure les derniers arrangements en vue d'une tournée des Jets en Finlande, Suède et Tchécoslovaquie. Les Jets quitteront Winnipeg le 6 septembre et reviendront au pays le 26 du même mois. Reste maintenant à attendre pour savoir dans quel état ils nous reviendront. Ca, c'est moins drôle.

EN PASSANT

En passant, pendant qu'on discute de hockey, prenez note que les Roadrunners de Phoenix de l'AMH ont annoncé qu'ils avaient rendu l'ailier droit Don Borgeson aux Spurs de Denver, contre des choix au prochain repêchage amateur. Borgeson, que nous ne connaissons pas plus que vous, revient à ses premières amours. C'est avec Denver qu'il a connu ses plus grands moments de gloire en 71 et 72, alors que ceux-ci s'alignaient dans la Ligue de l'Ouest.

SMASH

C'était la journée des matches en double hier lors de l'omnium de l'Alberta, tenu à Calgary. Les Torontois Dale Power et Jim Boyce ont eu raison des Québécois Réjean Genois et Richard Legendre 6-1 et 6-4. Les deux Québécois ont éprouvé plusieurs difficultés avec les "smash" de leurs rivaux. Ils ont cependant insisté pour laisser savoir que l'histoire ne sera pas la même lors des rondes éliminatoires en simple. Bof, si vous y tenez tellement, nous, on vous donnera le feu vert.

MOTS CROISES

problème: no 529

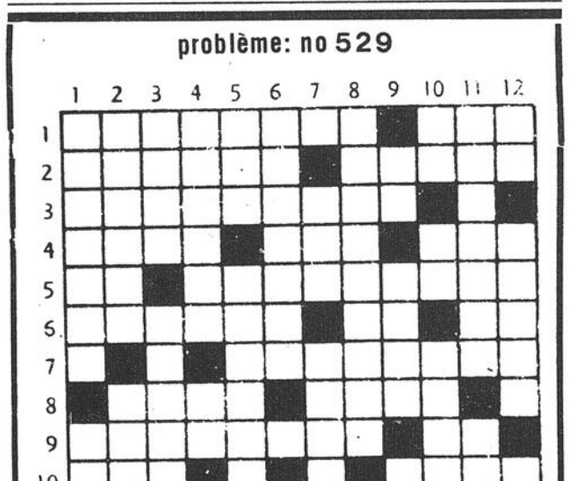

HORIZONTALEMENT
1- Réduire à l'esclavage.-- Bugle à fleur jaune.
2- Titre et dignité d'un pair.--Sentiment de convoitise.
3- Elles expriment le souhait.
4- Ch.-l. de c. de l'Orne.-- Habitation des oiseaux.-- Sainte.
5- Pronom personnel . --Ouvrier transformant en fil la matière textile.
6- Opinion contraire à la vérité. -- Nom du Bouddha, en Chine. --Préposition.
7- Petit sac à main.
8- Teignit en ocre.-- Crier, en parlant des cerfs.
9- Personne qui lave la vaisselle dans un restaurant.--Actinium.
10- Condiment.-- Cavité.
11- Tend de nouveau . -- Maniée doucement.
12- Eprouvent une agitation vive et passagère.

VERTICALEMENT
1- Placer un observateur. -- Portion d'un tout.
2- Soldat du génie, en général . -- Ecclésiastique français (1608-1657).
3- Paysage.-- Action de recueillir les produits de la terre.
4- Evêque martyrisé, sous Dioclétien. -- Radon.--En matière de.
5- Sourit. -- Tempêtes violentes.
6- Ensemble de veines dans certains matériaux.--Renforce l'affirmation.
7- De peu de valeur.-- Savoir-faire.
8- Rebâtir.-- Thallium.
9- Notre- Seigneur.-- Célébration d'un mariage.--Douleur physique.
10- Chiffres romains.-- Pronom personnel.--Grand aigle d'Australie.
11- Qui n'est pas réalisé.--Ch.-l. du dép. du Calvados.
12- Voyelles jumelles.-- Ch.-l. de c. de la Mayenne.--Récipient utilisé dans les laboratoires.

DIXIT...

Larry Lintz

"J'ai été surpris d'apprendre la nouvelle, car je pensais terminer l'année avec les Expos. J'avais été si peu utilisé depuis un mois, que je m'attendais à ce quelque chose survienne. Je suis content de partir. Je ne sais pas si je jouerai au deuxième, mais personnellement, je préférerais jouer à l'arrêt-cours. C'est là où je suis le mieux en mesure de me débrouiller",... dixit Larry Lintz.

BASEBALL

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
(quart-de-finale)
Port-Alfred vs St-Félicien (remise)

Dimanche
Port-Alfred vs St-Félicien 8:00 (premier match 3 de 5).
Dolbeau vs Jonquière 8:00 (premier match 3 de 5).

Les meneurs

	AB	P	1B	2B	3B	CC	PP	MOY
Madlock, Chi.	351	49	121	22	4	4	49	.345
Sanguillen, Pit.	303	38	103	15	4	5	37	.340
Watson, Hou.	349	47	117	20	0	14	72	.335
Parker, Pit.	317	48	103	15	8	17	55	.325
Morgan, Cin.	313	67	105	16	2	14	64	.335
Simmons, Stl.	326	47	108	23	2	11	64	.331
Brock, Stl.	332	56	106	22	5	2	27	.319
Bowa, Phi.	305	39	97	12	6	1	22	.318
Garvey, LA	413	52	130	22	5	11	58	.315
Cash, Phi	409	70	129	24	1	4	35	.315
Rose, Cin.	411	64	128	28	1	4	43	.311
Luzinski, Phi.	363	57	112	20	1	25	81	.309
Stargell, Pit.	316	45	97	20	2	18	59	.307
Joshua, SF	294	42	90	15	5	3	21	.306
Griffey, Cin.	269	58	82	8	7	2	33	.305
Millan, NY.	378	50	114	23	2	1	29	.302
Murcer, SF	329	57	99	18	3	11	57	.301
Gross, Hou.	324	45	97	5	7	0	26	.299
Cardenal, Chi.	360	51	107	15	1	5	35	.297
Carter, Mtl	302	28	89	14	1	12	46	.295
Bench, Cin.	377	53	111	31	0	19	77	.294
Unser, NY	322	39	94	11	1	4	23	.292
Foster, Cin.	278	41	81	16	2	15	45	.291
Parrish, Mtl	278	26	81	15	2	6	26	.291
Grote, NY.	230	17	67	9	2	2	23	.291

Les lanceurs

	G	P	ML	CS	BB	R	MOY
Jones, SD	12	6	168	142	26	56	2.04
Seaver, NY.	14	6	178	132	49	148	2.07
Messersmith, LA	12	8	208	158	54	143	2.08
Reuss, Pit.	10	6	136	122	52	78	2.32
Barr, SF	7	8	135	117	33	47	2.47
Sutton, LA	13	9	184	148	38	134	2.49
Rogers, Mtl	6	7	138	120	45	72	2.67
Forsch, Stl.	9	7	149	131	45	73	2.72
Niekro, Atl.	10	7	171	168	42	97	2.74
Montefusco, SF	9	4	138	121	55	109	2.80
Nolan, Cin.	9	6	145	132	19	58	3.10
Fryman, Mtl	7	6	113	104	45	77	3.11
Kison, Pit.	9	5	127	104	51	64	3.12
McIntosh, SD	7	8	116	124	32	43	3.18
Forsch, Hou.	4	7	89	93	26	46	3.24

Les meneurs
Les frappeurs

	AB	P	1B	2B	3B	CS	PP	MOY
Carew, Min.	330	61	125	15	3	11	50	.379
Hargrove, Tex.	299	52	101	13	0	8	35	.338
Lynn, Bos.	314	64	103	23	5	17	74	.328
Munson, NY.	352	50	113	9	3	7	61	.321
Hisle, Min.	227	36	71	8	2	11	46	.313
McRae, KC.	368	44	114	27	4	4	55	.310
Washington, Oak.	372	57	114	12	4	8	53	.306
Orta, Chi	311	42	94	17	9	4	46	.302
White, NY.	308	56	92	18	3	8	37	.299
Yastrzemski, Bos.	338	62	100	22	0	11	42	.296
Chambliss, NY.	328	38	97	19	3	6	46	.296
Rice, Bos	347	61	102	20	3	16	66	.294
Dent, Chi.	353	32	103	20	3	1	30	.292
Chalk, Cal.	316	36	92	21	1	1	38	.291
Manning, Cle.	227	36	66	7	3	2	20	.291
Brett, KC	380	48	110	18	5	6	43	.289
Scott, Mil.	367	49	106	16	2	20	64	.289
Leflore, Det.	349	51	101	10	6	7	28	.289
Stanton, Cal.	243	43	70	10	2	10	47	.288
Powell, Cle.	243	33	70	10	0	15	47	.288
Spencer, Tex.	248	29	71	11	1	8	34	.286
Singleton, Bal.	337	53	96	19	2	10	29	.285
May, Chi.	334	36	95	14	2	6	45	.284
Braun, Min.	282	34	80	9	2	8	30	.284
Randle, Tex.	385	46	109	15	4	3	47	.283

LIGUE AMERICAINE

Les résultats

Cleveland	100	000	200-3	8	0
Detroit	000	004	00x-4	10	0

Hood, Brown (6) Ashby; Bare, Hiller (7), Reynolds (9) Freehan. GR-Bare (6-5). LP-Hood (3-6). C-Ashby (3e).

Boston	000	200	040-6	15	3
New York	002	101	40x-8	10	0

Tiant, Burton et Fisk; May, Lyle (8), Martinez (8) et Herrmann. LG-May (9-6). LP-Tiant (13-10).

Baltimore	020	000	000-2	4	2
Milwaukee	000	030	11x-5	8	1

Torrez, Alexander (5) et Duncan; Colborn (6-8) et Porter. LP-Torrez (11-6).

Texas	100	002	000-3	6	1
Kansas City	022	000	11x-6	11	2

Wright (2-4) Perzankowski (3) Umbarger (7) Moore (8) et Sundberg; Briles (5-5) Splittorff (6) Bird (8) et Martinez.

Le classement
(parties d'hier non-incluses)
Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Boston	57	39	.594	—
Baltimore	48	46	.511	8
New York	49	47	.510	8
Milwaukee	49	49	.500	9
Detroit	43	53	.448	14
Cleveland	42	52	.447	14

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Oakland	61	36	.629	—
Kansas City	50	46	.521	10½
Chicago	47	48	.495	13
Texas	47	51	.480	14½
Californie	44	55	.444	18
Minnesota	41	56	.423	20

Hier
Texas à Kansas City, 2.
Boston à New York.
Baltimore à Milwaukee.
Cleveland à Detroit.
Minnesota à Californie.
Chicago à Oakland.

Aujourd'hui
Chicago (Kaat 14-7) à Oakland (Bosman 6-3).
Baltimore (Cuellar 9-6) à Milwaukee (Slaton 9-9).
Cleveland (Peterson 4-7) à Detroit (Lolich 10-8).
Boston (Lee 12-6) à New York (Dobson 9-10).
Texas (Jenkins 12-10) à Kansas City (Busby 12-8).
Minnesota (Goltz 7-8 et Albury 5-4) à Californie (Ryan 10-11 et Figueroa 9-5).2.

Demain
Texas à Kansas City.
Minnesota à Californie
Chicago à Oakland, 2.
Baltimore à Milwaukee, 2.
Cleveland à Detroit, 2.
Boston à New York, 2.

Les meneurs

	P	AB	CS	P	Moy.
Carew, Minn	88	330	61	125	.379
Hargrove, Tex	86	299	52	101	.338
Lynn, Bos	87	314	64	103	.328
Munson, NY	93	352	50	113	.321
McRae, KC	95	368	44	114	.310
Wash., Oak	93	372	57	114	.306
Orta, Chi	82	311	42	94	.302
Yastrz., Bos	94	338	62	100	.296
Chambl., NY	87	328	38	97	.296
White, NY	84	308	56	91	.295

Pittsburgh 6

Expos 1

PITTSBURGH	AB	P	CS	PP
Stennett 2B	4	0	1	1
Sanguillen R	4	0	0	0
Oliver CD	4	0	0	0
Robertson 1B	2	1	0	0
Kirkpatrick 1B	1	1	1	1
Zisk CG	3	1	1	1
Parker CD	4	2	3	1
Howe 3B	4	1	0	1
Taveras AC	2	0	0	1
Reuss L	3	0	0	0
TOTAL	31	6	6	6

MONTREAL	AB	P	CS	PP
Mangual C	4	0	1	0
Mackanin 2B	3	0	0	0
Carter CD	3	0	0	0
Bailey CG	4	0	1	0
Parrish 3B	4	0	0	0
Colbert 1B	3	0	0	0
Foote R	3	1	2	1
Foli AC	3	0	0	0
Dryman L	1	0	0	0
Demola L	2	0	0	0
Taylor L	0	0	0	0
TOTAL	30	1	4	1

Montréal	000	000	100-1
Pittsburgh	000	010	41x-6

E-Mackanin, LSB-Montréal 5, Pittsburgh 4.
2B-Foote, Zisk. CC-Parker (16), Foote (4), Kirkpatrick (3). SAC-Mackanin. Traveras.

	M-L	CS	P	PM	BB	R
Fryman	2 1-3	1	0	0	1	1
Demola						
P (3-5)	5	5	6	6	1	4
Taylor	2-3	0	0	0	0	0
Reuss						

G (11-6) 9 4 1 1 2 4

Atteint par un lancer — Demola (Robertson).

Mauvais lancer — Fryman.

MAUVAISE JOURNEE — La deuxième journée de l'omnium de golf canadien n'a pas été très bonne pour Tom Weiskopt. La photo nous montre d'ailleurs le golfeur américain qui, au 18e trou, apparaît tour à tour inquiet, déçu et heureux d'avoir enfin réussi à garder sa balle dans l'allée.
(Téléphoto PC)

Omnium canadien de golf

Brewer rejoint Nicklaus

MONTREAL (PC — Gay Brewer, gagnant de l'Omnium canadien en 1972, a tourné une deuxième ronde de 68 d'affilée hier et a rejoint Jack Nicklaus en tête à l'issue des deux premières rondes, avec des fiches de 136, quatre coups sous la normale.

Nicklaus, qui jouait très tôt, a inscrit une deuxième ronde de 71, un au dessus du par.

Brewer, gagnant du tournoi des Maîtres en 1967, a pris la position de commande à l'Omnium canadien doté d'une bourse de $200,000 quand il s'est sorti admirablement bien de fosses de sable avec des coups de 30 et 60 pieds pour des birdies aux sixième et huitième trous.

Tom Weiskopf, qui avait entrepris la deuxième ronde à égalité en tête avec Nicklaus au club Royal Montréal long de 6,628 verges, n'a pu faire mieux que 74 au cours de cette ronde où le vent a été un facteur déterminant.

Il totalise donc 139, un coup sous la normale après les deux premières rondes.

Ken Still, qui n'a pas remporté un tournoi depuis 1970, et qui n'a que $18,000 de gains cette année, n'est qu'à un seul coup des meneurs.

Still a enregistré la meilleure ronde de la journée, un 67, après avoir égalé la normale 70 en premier parcours. Il se retrouve seul à 137.

L'Australien David Graham, qui tente de décrocher sa première victoire depuis celle de Cleveland en 1972, se retrouve seul à 138 après une deuxième ronde de 71.

Un total de 81 joueurs, qui ont présenté des fiches de 145 ou mieux, se sont qualifiés pour les deux dernières rondes.

"Le parcours a paru très long et très difficile aujourd'hui," a mentionné Nicklaus, qui avait prédit des comptes plus élevés si le vent était de la partie. En fait, Nicklaus a mentionné que le premier neuf trous, qui devait être le plus facile, avait été plus difficile parce qu'aucun trou n'est à l'abri du vent.

"J'ai réalisé la présence du vent dès le premier trou a poursuivi Nicklaus, qui a commis un bogey sur ce trou à normale quatre de 425 verges. **Nous devions faire face au vent au cours des trois premiers trous. Le vent a semblé baisser quelque peu au retour et tout semblait plus facile.** Il n'était pas de tout repos de jouer au golf aujourd'hui. Je dois dire que ma ronde de 71 d'aujourd'hui était meilleure que celle de 65 d'hier.

A Philadelphie, Carol Mann, qui ne s'était pas qualifiée pour les deux rondes finales de l'Omnium des Etats-Unis, et Donna Caponi Young, qui retrouve sa forme après avoir subi une blessure à une hanche, ont tourné des rondes de 68, cinq coups sous la normale pour prendre les devants à l'issue de la première ronde de Classique George Washington.

Elles ont une priorité d'un seul coup sur JoAnne Carner et Mary Canney, qui est mère de quatre enfants, mais qui trouve quand même le temps de jouer six ou sept tournois par année.

Jo Ann Washam et Merle Breer ont joué 70, un coup de mieux que Kathy Ahern, Clifford Ann Creed, Sandra Haynie, championne en titre, et Kathy Martin.

La Canadienne Sandra Post a **joué 72 et se retrouve en 11e place.**

Joe Namath rêve de devenir instructeur

NEW YORK (UPI) — Comment aimeriez-vous assister à un match de football américain opposant quelconque équipe, et que l'unique Joe Namath dirige l'une d'entre elles?

Evidemment, cette éventualité n'est pas pour demain. A 32 ans, Namath se dit apte à évoluer pour deux à trois saisons à venir. Mais cette idée de piloter une équipe de la Ligue nationale de football lui trotte dans la tête depuis quelque temps. Cette perspective a effleuré également l'esprit de quelques personnes directement impliquées dans cette discipline, et qui estiment que "Boadway Joe" est en mesure d'assumer cette besogne.

Namath peut se targuer de connaître son football aussi bien que n'importe quel autre joueur de la Conférence nationale ou américaine. Il peut aussi bien décider quels jeux défensifs employer, autant que les stratégies offensives. Mais par-dessus tout, il possède cette facilité de communiquer avec les autres joueurs. Cette facilité de communication, il ne l'affiche pas seulement avec ses coéquipiers, mais avec quiconque des autres formations. Le plus important facteur qui milite en sa faveur est qu'il est de loin le joueur le plus coloré de tout le football américain, tout en possédant une valeur publicitaire monstre.

Namath est un actif pour l'image du football. Si vous discutez avec les propriétaires d'équipes professionnelles, ils vous avoueront qu'ils aimeraient bien voir le quart-arrière des Jets s'occuper activement de football majeur après sa retraite.

La plupart d'entre eux se souviennent fort bien de toutes les critiques que le baseball majeur s'est attiré pour ne pas avoir donné à leur plus grosse vedette, Babe Ruth, une chance de demeurer actif dans les majeures après qu'il eût tiré sa révérence, à titre de joueur.

Et c'est pourquoi ils ne veulent pas répéter la même erreur que leurs homonymes. Namath possède des qualités de meneur qui lui sont naturelles. Il est de beaucoup plus qualifié pour prendre en main une formation professionnelle que l'était Ruth. Il n'y avait personne pour surpasser Ruth lorsque venait le temps de cogner un circuit. Mais il n'était pas le meilleur professeur pour l'art de frapper.

Par contre, Namath a déjà démontré clairement ses aptitudes de professeur et de leader. Il a bien en main tous les atouts pour devenir un excellent instructeur.

L'un de ceux qui croient que Namath peut réussir face à un tel défi est son premier instructeur, Bear Bryant de l'Université Alabama. "Il a tout pour percer. Il a une poigne de fer et une confiance en lui-même nécessaire afin de diriger une équipe..."

"A chaque occasion qu'il saute sur le terrain, il est le patron. Il m'a rendu visite récemment, et il m'a donné quelques bonnes idées. Je dois d'ailleurs avouer que j'ai été impressionné par ses opinions sur le football. Plusieurs croient qu'il s'amuse présentement sur les terrains de golf. Rien de plus faux, il étudie le football. Il n'y a aucun doute dans mon esprit que si j'étais un propriétaire d'équipe majeure c'est avec considération que j'étudierais la candidature de Joe..."

Le secret pour Namath est de travailler plus fort à chaque jour. S'il continue dans la même veine, il n'y a aucune raison pour que les propriétaires d'équipes ne se rendent pas compte de sa véritable valeur. Et après l'annonce de sa retraite, ils ne manqueront pas de lui faire quelques offres. Ted Williams ne voulait pas diriger une équipe majeure au baseball, mais le propriétaire des défunts Sénateurs de Washington, Bob Short, n'a jamais quitté l'idée de lui donner le poste de commande de l'équipe. A force de travail, Williams n'a pu faire autrement que prendre les rennes de ces derniers.

Joe Namath aime le football. Même s'il possède des intérêts à l'extérieur du Stade Shea, c'est ce rude sport qui demeure son amour premier.

La semaine dernière, il a signé un contrat de cinq millions de dollars pour 20 ans avec une compagnie d'eau de cologne pour hommes. Et avant ça, il venait tout juste d'apposer sa signature au bas d'un contrat de trois millions pour une firme de chandails. C'est donc dire qu'avec ses deux contrats, Namath pourrait se laisser vivre allégrement pour la balance de sa vie. Mais il y a trop de ces millionnaires désabusés de la vie à trente ans. Le football demeure son premier et véritable amour. Il ne peut se résigner à ne plus endosser l'uniforme vert et blanc des Jets.

Il adore à ce point son métier, que même s'il n'a pas encore signé son contrat avec les Jets pour la prochaine saison, il a tenu à se présenter sur le site du camp, et déjà il a commencé à gueuler aux receveurs de passes, qu'ils n'étaient pas en forme, qu'ils ne suivaient pas les bons tracés.

Et comme à son habitude il signera l'entente la veille du premier match et remportera celui-ci. Ca fait cinq ans qu'il offre le même scénario au début de saison, ce n'est pas en 1975 qu'il laissera tomber cette vieille habitude.

Joe Namath... un meneur naturel **(Téléphoto PC)**

A LA BARRIERE

Piste Pré Vert

Première course - $350

1 Eva E	M. Quesnel
2 Abe Patch	A. Saucier
3 Mister Tim	R. Violette
4 Lucelle de Tracy	G. Bouchard
5 Captain Angus	C. Tremblay
6 Peanut Boy	R. Lambert
7 High Gloss	Y. Bélanger
8 Chancy Byrd	J.-G. Duchesne

Deuxième course - $400

1 Anita Counsel	Y. Bélanger
2 Steady Candy	R. Tremblay
3 Gamu	G. Bouchard
4 Marlène Bunter	R. Jomphe
5 Flashy Merry	N. Bélanger
6 Etta Gray	R. Lambert
7 Scenic Tour	J.-C. Tremblay
8 Duc Rapide	R. Lapointe
El.-1 Denise Lapinière	S. Gagnon
El.-2 Whizzer's Lad	C. Savard

Troisième course - $425

1 Lucky Queen Day	N. Lachance
2 Bocage Fleuri	Y. Bélanger
3 Poplar Choice	R. Marquis
4 Fiery Grattan	P.-E. Tremblay
5 Kilimanjaro	R. Lambert
6 Trotwood Buz	R. Lapointe
7 Notice Him	C. Tremblay
8 Espadin	J.-G. Duchesne

Quatrième course - $300

1 Crabtree Ace	L. Houde
2 Spirith Mir	R. Marquis
3 Clayhaven Pegasus	R. Gagnon
4 Nichon	D. Tremblay
5 Miss Bye Martin	R. Lapointe
6 Granby Shadow	L.-G. Martel
7 Green Acres Demon	R. Lambert
8 Demon Frisco	C.-L. Tremblay
El.-1 Confiture	R. Marquis
El.-2 Romance Adios	S. Gagnon

Cinquième course - $6,000

1 Devoir	M. Picard
2 Dottie Drummond	A. Veilleux
3 Beco's Doll	B. Côté
4 Mars Active	R. Bourgeois
5 La Ma Adio	R. Gingras
6 Giboulé Angus	M. Lefebvre
7 Vesta's Queen	R. Marquis
8 P.-B Vonian	J. Lefebvre

Sixième course - $1,000

1 Miss Duke Demon	E. Boivin
2 Belissa	C. Hardy
3 Lucky Beejay	R. Lambert
4 Fury Star	M. Dostie
5 Mikes Time	R. Violette
6 Rapid Dale	Y. Catellier
7 Comet Coloniale	M. Turcotte
8 Foster Don	R. Marquis

Septième course - $6,000

1 Dina Majest	M. Lachance
2 Mirabel R.V	R. Violette
3 Rita Duane	Y. Catellier
4 Lilly Grove	J. Lefebvre
5 Colleen McGee	B. Ladouceur
6 Angelic Star	R. Ponton
7 Lady Mir	M. Dostie

Huitième course - $200

1 La Centenaire	Cl. Tremblay
2 Davey Top It	M. Quesnel
3 Mado Bay	R. Marquis
4 Hasty Chance	G. Bouchard
5 Gayler	É. Lambert
6 Haggis Peg	B. Tremblay
7 Queens Partner	G. Corneau
8 Star Man	C. Guay

Neuvième course - $500

1 Roméo Gold	B. Voyer
2 Our Lieutenant	P. Vigneault
3 Oregon Adios	R. Violette
4 Coquette Bri	L.-G. Martel
5 Dino Angus	D. Harvey
6 Duke Counsel	R. Marquis
7 Meadow Ford	S. Gagnon
8 Mauds Champ	G. Bouchard
El.-1 Douane Coloniale	A. Perron

Dixième course - $425

1 Bongo Chip	M. Quesnel
2 Marita Irish	R. Lapointe
3 Welcom Chance	J.-C. Tremblay
4 Sis Oregon	Côme Tremblay
5 Meadow Victor	R. Tremblay
6 Expresso Angus	M. Dostie
7 Silver Kiki	R. Lapointe
8 Step Moraka	G. Bouchard
El.-1 Lincolns Receipe	L.-G. Martel

Piste Jacques-Cartier

Première course - Trot - $550.

1 Nugget Pick	E.-L. Bouchard
2 Burdock Song	F. Nadeau
3 Lord Audair	J. Cyrenne
4 Granby Worthy	G. Hébert
5 Dasher Ridge	R. Bélanger
6 Jean Legrand	A. Doré
7 Lord Forney	P.-E. Alain
8 Eléphant Blanc	R. Pagé

Deuxième course - Amble $550.

1 Tulip Mir	E.-L. Bouchard
2 Mr. B A	G. Hébert
3 Jimmie Acres	M. Cournoyer
4 Twincity Adios	Y. Boily
5 Trumpet Hanover	R. Beaudoin
6 Cepeda	C. Denault
7 Kaola Mir	F. Nadeau
8 Florida Angus	Y. Pelchat

Eli.: Tarrs Blackstone, H T Pepe.

Troisième course — Trot - $1,500.

1 Gallatin	C. Dupont
2 Vernon Drummond	M. Vallières
3 Mar Mic Gerry	G. Robichaud
4 C P O	N. Tremblay
5 Nev Hanover	C. St-Jacques

Quatrième course - Amble - $600.

1 Prima Daryl	E.-L. Bouchard
2 Lady Blackguard	A. Jean
3 Jack Drummond	J. Bouchard
4 Night Out	J. Beaudoin
5 Attention	G. Julien
6 Kin O Battles	F. Nadeau
7 Whippy	J. Giguère
8 Ex Go Per	Y. Boily

Eli.: Mr. Red Adios, Leslies Count.

Cinquième course - Amble - $1,500.

1 Meadow Lenco	C. St-Jacques
2 Afton Agent	G.-G. Lachance
3 Patrick Vic	N. Tremblay
4 Good Venture	M. Cournoyer
5 J J Adios	A. Quinn
6 Sumter Knight	L. Duquette

Sixième course - Trot - $900.

1 Heidi Barmin	R. Beaudoin
2 Exodus Hanover	P.-E. Alain
3 Lincoln's Indian	P. Roberge
4 Robins Delight	Y. Pelchat
5 Eppies Honor	G. Robichaud
6 Lullis	L. Duquette
7 Rose Garland	N. Tremblay
8 Marylands Pride	F. Nadeau

Septième course - Amble - $1,000.

1 Rarest Hanover	G.-G. Lachance
2 Valor C	G. Robichaud
3 Solid Oak	J. Cyrenne
4 Tarport Tar	F. Nadeau
5 Mike Ra Phone	M. Cournoyer
6 Coalmont Wood	Y. Pelchat
7 Allard	J. Beaudoin
8 All Time Great	(Pas nommé)

Huitième course - Amble - $800.

1 Marc Test	A. Quinn
2 Speedy Satan	Y. Boily
3 Drummond Jewell	J.-C. Guénette
4 Henry Tar	A. Jean
5 Birdies Buddy	R. Dufour
6 Lucky Q	Y. Pelchat
7 Right Test	C. St-Jacques
8 Wainuis Gold	C. Dupont

Neuvième course - Amble - $700.

1 April Foal	A. Tremblay
2 Erney Goose	M. Cournoyer
3 Casa Dundee	Y. Boily
4 Sneaky Pine	G.-G. Lachance
5 War Cry	M. Côté
6 Express G	M. Birou
7 Sped Frise	N. Tremblay
8 Left Field	E.-L. Bouchard

Eli.: Virginia A. John Honey.

Dixième course - Amble - $700.

1 Indian Brave	R. Beaudoin
2 Glowing Mir	C. Denault
3 C A Dundee	G. Beauchemin
4 Tammy Blackguard	A. Jean
5 Welcome Luke	J. Fortin
6 Chatfield Win	M. Cournoyer
7 Key Minbar	C. Dupont
8 Eagle Flight	N. Tremblay

Eli.: Esther Kent, Marlau D'Or.

LES FAVORIS DE...

Clarence Tremblay

PRÉ VERT

Premier choix	A surveiller
1 - Mister Tim	Chancy Byrd
2 - Marlene Bunter	Scenic Tour
3 - Bocage Fleuri	Poplar Choice
4 - Spirith Mir	Demon Frisco
6 - Lucky Beejay	Fury Star
8 - La Centenaire	Davey Top It
9 - Dino Angus	Coquette Bri
10 - Step Moraka	Marita Irish

Mon préféré: Lucky Beejay.

Pour la PECHE
CONSULTEZ LES EXPERTS DE
Sporama
JONQUIERE
547-9566
(face au bureau de poste)

DATE	6 Hres à 10 Hres	14 Hres à 18 Hres	10 Hres à 14 Hres	18 Hres à 23 Hres
26				
27				
28				
29				

TRES BON
BON
PASSABLE

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

De janvier à juin 1975

Hausse de la production laitière

OTTAWA (PC) — Agriculture Canada estime à environ 8.5 milliards de livres la production laitière canadienne de janvier à juin 1975, soit une hausse de 1.5 à 1.8 p.c., par rapport à la même période l'an dernier.

Pour le reste de l'année, la production laitière se maintiendra probablement au-dessus des niveaux de l'an dernier et devrait atteindre 17 milliards de livres, soit une augmentation de deux p.c., sur l'an dernier.

C'est ce que prévoit l'économiste d'Agriculture Canada, Veronica McCormick.

Le prix de soutien d'objectif de $11.02 les 100 livres de lait de transformation, annoncé le 1er avril 1975, est de $2.52 supérieur à celui de $8.50 au 1er avril 1974.

Les prix d'offres d'achat des produits laitiers par la Commission canadienne du lait, pour la campagne laitière de 1975-76 commençant le 1er avril dernier, s'établissent de la façon suivante: $1.03 la livre de beurre de fabrique, comparativement à 77 cents en avril 1974 et 64 cents la livre de poudre de lait écrémé au regard de 50 cents l'an dernier.

En avril 1975, la valeur moyenne du lait de consommation à la ferme atteignait $11.87 les 100 livres de lait à 3.5 p.c. de matière grasse, comparativement à $9.37 l'an dernier.

Par ailleurs, les recettes en espèces à la ferme provenant de la vente du lait et de la crème connaîtront une hausse substantielle en 1975 par rapport à 1974, en raison de la hausse des prix et du volume des ventes.

Les ventes commerciales de lait de consommation ont été d'environ 2 à 3 p.c. inférieures à celles de l'an dernier.

Par contre, les ventes de lait partiellement écrémé ont augmenté de l'ordre de 4 p.c.

La production du beurre de fabrique a enregistré une hausse de 11 p.c. de janvier à juin pour atteindre 123 millions de livres.

Le 1er juillet 1975, les stocks de beurre se chiffraient par 55 millions de livres, soit 15 millions de plus que l'an dernier.

Quant à la production du fromage cheddar, elle a atteint 95 millions de livres durant le premier semestre de 1975, soit une baisse de cinq millions par rapport à l'an dernier.

Ford se débat toujours

WASHINGTON (AFP) — Le président Gerald Ford a transmis, vendredi, au Congrès, un nouveau compromis sur la libération des prix du pétrole produit aux Etats-Unis, dans l'espoir de débloquer enfin sa politique pétrolière, en souffrance au Congrès au début de l'année.

Sur le plan légal, le nouveau programme de libération fait l'objet d'une simple ordonnance administrative à laquelle chaque Chambre peut cependant s'opposer dans les cinq jours. Si aucune résolution en ce sens n'est adoptée d'ici vendredi prochain, date du départ en vacances du Congrès, la libération progressive entrera immédiatement en application. Mais il suffirait d'un seul vote contraire du Sénat ou de la Chambre pour que ce programme soit torpillé comme l'avait été le précédent.

Le programme lui-même comporte deux volets. D'une part les prix du pétrole, actuellement contrôlé à un niveau moyen de $5.25 par barils (60 pour cent de la production américaine), pourront être graduellement relevés au cours des 39 prochains mois. D'autre part, les prix du pétrole, dit libre (40 pour cent de la production) devront dans l'immédiat être ramenés à $11.50 par baril alors qu'ils sont actuellement voisins du coût du pétrole importé, soit près de $13.50 par baril. Mais ce plafond sera augmenté de cinq cents par mois au cours des prochains 39 mois, tant et si bien qu'à la fin de la période de libération progressive, le prix de tout le pétrole produit aux Etats-Unis devrait s'établir à $13.45 par baril.

L'embargo demeure

WASHINGTON (AP) — La Chambre des représentants a rejeté, par 223 voix contre 206 toute levée, même partielle, de l'embargo des ventes d'armes américaines à la Turquie, malgré un appel de dernière minute de la part du président Ford.

Les opposants au président Ford ont, à plusieurs reprises, employé le mot chantage, affirmant que la Maison-Blanche ne cherchait pas à diminuer l'occupation militaire par la Turquie de la partie nord de l'île de Chypre, afin de pouvoir conserver les bases américaines en Turquie.

Les partisans du président Ford et de la levée de l'embargo ont déclaré pour leur part que les bases américaines de Turquie étaient nécessaires pour continuer à surveiller l'Union soviétique.

Dans une lettre lue devant les représentants juste avant le vote, le président Ford avait demandé la levée de l'embargo — imposée pare le Congrès après l'intervention turque à Chypre, l'année dernière — en déclarant notamment: "Je m'engage à travailler avec les parties en question, Turquie, Grèce et Chypre, pour contribuer à trouver une solution juste et équitable à ce conflit".

Dans une nouvelle déclaration publiée après que soient connus les résultats du vote, le président Ford a estimé que la décision de la Chambre des représentants "ne peut que causer les préjudices les plus sérieux et irréparables aux intérêts des Etats-Unis dans le domaine vital de la sécurité nationale"

Blocage des salaires?

NEW YORK (Reuter) — Pour sauver la ville de New York de la banqueroute, le maire, M. Abraham Beame, a proposé un plan d'austérité. Il envisage, entre autres, un blocage des salaires des employés municipaux et une hausse substantielle des tarifs du métro et des autobus.

Armé de ces propositions, le conseil des directeurs chargé de trouver des solutions financières à la crise se rend vendredi à Washington pour tenter d'obtenir le soutien du gouvernement fédéral aux emprunts de deux milliards de dollars que lance la municipalité.

BLE — Pendant que les récoltes se font bonnes, le conflit soviétique. L'Amérique veut vendre, mais pas les travailleurs. demeure entier en ce qui concerne la livraison de blé à l'Union (Téléphoto PC)

LA BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Baisse des prix dans la plupart des secteurs et activité modérée, vendredi, à la Bourse de Montréal.

Le volume a atteint 500,900 actions, comparativement à 628,700 actions transigées jeudi.

L'indice composé a baissé de 0.24, à 193.63. Les banques ont avancé de 2.61, à 274.29, tandis que papiers ont reculé de 0.22, à 113.85, les services publics de 0.31, à 129.60, et les industrielles de 0.59, à 198.67.

Lemtex Developments venait en tête des industrielles, inchangée, à 50 cents après un virement de 25,000 actions. Dynamic Mines venait en tête des mines, en baisse de neuf cents, à $1.31 après un virement de 42,200 actions.

Comportement des valeurs:

	Ven.	Jeu.
Gains	42	38
Pertes	88	121
Inchangées	56	41
Total	186	200

Les pétroles ont baissé. Gulf Oil Canada a fléchi de 1-2, à $31 1-2, et Dome Petroleum de 3-8, à $31, tandis qu'Imperial Oil A a grimpé de 1-4, à $27 3-4.

Hudson Bay Mining and Smelting A a perdu 7-8, à $19 3-4, Cominco 1-2, à $31, International Nickel A 3-8, à $27 1-4, Alcan Aluminium 3-8, à $23, Hudson Bay Co. 1-4, à $17 1-2, IU International Corp. 1-4, à $12 1-8, Moore Corp. 1-4, à $51 1-2, Genstar Corp. 1-8, à $19 5-8, et IAC 1-8, à $18 7-8.

Banque Royale a gagné 3-4, à $34 7-8, etBanque de Montréal 1-4, à $17.

Parmi les valeurs spéculatives, White Star Copper Mines a perdu un cent, à 15 cents après un virement de 24,000 actions.

Toronto

TORONTO (PC) — Après avoir enregistré une avance modérée au cours des premières heures, la cote a fléchi et la plupart des secteurs ont clôturé sur des baisses fractionnaires, vendredi, à la Bourse de Toronto à l'issue d'une séance peu active.

L'indice industriel, principal indicateur de la tendance du marché, a perdu .09, à 189.97, les métaux de base .42, à 78.69 et les pétroles de l'Ouest .38, à 189.79. Les aurifères ont par contre gagné 5.12 points, à 384.39.

Le volume a atteint 1.51 million d'actions d'une valeur de $14.97 millions, en baisse par rapport à 1.66 million d'actions d'une valeur de $15.89 jeudi.

Parmi les industrielles, les secteurs des communications et des mines industrielles ont essuyé les plus lourdes pertes, tandis que les banques venaient en tête des gagnants.

Western Mines a reculé de sept cents, à $2.18. La compagnie a déclaré un bénéfice net de $122,000 pour son premier trimestre, comparativement à plus de $2 millions pour la même période l'année dernière.

Comportement des valeurs:

	Ven.	Jeu.
Gains	203	120
Pertes	209	253
Inchangées	207	247
Total	619	620

Husky Oil, qui a signalé un accroissement de ses bénéfices nets au cours de la première moitié de l'année fiscale, a grimpé de 1-4, à $18 3-4.

Nowsco Well a fléchi de 1 1-2, à $22 1-2, Ford Motor Canada de 1 1-4, à $75, Kenting de 1, à $7 1-2, Westcoast Transmission de 5-8, à $21 et Acklands de 1-2, à $16.

Crown Life s'est adjugé 2 points, à $62, Cochrane-Dunlop 1 1-4, à $7 3-4, Markborough Properties de 1, à $11 1-4 et Banque Royale 5-8, à $347.

Parmi les mines, Hudson Bay Mining A a terminé en baisse de 1-2, à $19 7-8, Camflo de 1-4, à $13 3-4, et Hollinger de 1-4, à $30.

Mattagami Lake a gagné 3-4, à $17 3-4, Dickenson 3-8, à $8 3-4 et Denison 1-4, à $60.

Parmi les pétroles, les gains sont allés à Siebens, en hausse de 3-8, à $11 7-8, Total Pete de 1-4, à $7 1-8, Ranger de 1-4, à $18 1-2, et Chieftain Development de 1-4, à $9 5-8.

Weco Development a perdu 35 cents, à $2.40, Pan Ocean 1-8, à $11 3-8, et Asamera 1-8, à $10 1-8.

Bénéfices nets

Carma Developers Ltd., pour les six mois terminés le 30 juin 1975: $1,738,000, soit $1.03 l'action, au regard de $1,567,000, ou 97 cents en 1974.

Consolited-Bathurst Ltd, pour le premier semestre terminé le 30 juin 1975: $19.2 millions, soit $2.52 l'action, au regard de $20.3 millions, ou $3.03 en 1974.

Dalmys Canada Ltd., pour les neuf mois terminés le 31 mai 1975: $1,797,000, soit $1.19 l'action, au regard de $1,082,000, ou 71.7 cents en 1974.

Eastern Canada Savings and Loan Co., pour les six mois terminés le 30 juin 1975: $1,436,000, soit 56.8 cents l'action, ou regard de $1,206,000, ou 53.7 cents en 1974.

East Sullivan Mines Ltd., Sullivan Mining Group Ltd., pour les neuf mois terminés le 31 mai 1975: $80,712, soit un cent l'action, au regard de $8,214,531, ou 64 cents en 1974.

Extendicare Ltd., pour les neuf mois terminés le 31 mai 1975: $1,412,000 soit 71 cents l'action, au regard de $1,001,000, ou 59.4 cents en 1974.

Francana Oil and Gas Ltd, pour le premier semestre terminé le 30 juin 1975: $3,082,484, soit 40 cents l'action sur 7.79 millions d'actions, au regard de $2,714,000, ou 48 cents sur 5,83 millions d'actions en 1974.

GSW Ltd., pour les six mois terminés le 30 juin 1975: $1,880,000, soit 85 cents l'action, au regard de $1,568,000, ou 37 cents en 1974.

Kerr Addison Mines Ltd., pour les six mois terminés le 30 juin 1975: $5,089,000 soit 53 cents l'action, au regard de $6,625,000 ou 69 cents en 1974.

Magna International Inc., pour les neuf mois terminés le 30 avril 1975: $850,000, soit $1.47 l'action, au regard de $733,000, ou $1.27 en 1974.

Placer Development Ltd., pour les six mois terminés le 30 juin 1975: $5,650,000 soit 47 cents l'action, au regard de $31,317,000, ou $2.61 en 1974.

Shell Canada Ltd., pour les six mois terminés le 30 juin 1975: $70,300,000, soit 70 cents l'action, au regard de $70,300,000, ou 70 cents en 1974.

Slater Steel Industries Ltd., pour les trois mois terminés le 30 juin 1975: $1,286,000, soit 46 cents l'action ou regard de $2,451,000, ou 91 cents en 1974.

Westcoast Transmission Co. Ltd., pour les six mois terminés le 30 juin 1975: $14,396,000, soit $1.55 l'action, au regard de $12,637,000, ou $1.46 en 1974.

Western Mines Ltd., pour les six mois terminés le 30 juin 1975: $122,000, soit deux cents l'action, au regard de $2,772,000, ou 53 cents en 1974.

Dividendes

Dividendes trimestriels, vendredi, à moins d'avis contraire.

Canadian Cellulose Co. Ltd., 7.5 cents, payables le 22 sept. Inscription le 8 sept.

Consolidated-Bathurst Ltd., 50 cents, payables le 19 sept. Inscription le 22 août.

Cyprux Anvil Mining Corp., 15 cents, payables le 22 août. Inscription le 7 août. Le dividende initial, payé le 27 juin 1975, était de 30 cents.

Eaton Corp., 45 cents, en numéraire américain, payables le 25 août. Inscription le 7 août.

Island Telephone Co. Ltd., 20 cents, payables le 15 sept. Inscription le 29 août.

Polysar Ltd., privilégiées à 8.4 pour cent, 52.5 cents, paiement initial, payables le 1er oct. Inscription le 15 sept.

Rolland Paper Co. Ltd, classe A, 15 cents, payables le 15 sept. Inscription le 22 août.

St. Joe Minerals Corp., 30 cents, premier paiement après la division des actions, payables le 21 sept. Inscription le 28 août.

Simpson Ltd., 5.5 cents, payables le 15 sept. Inscription le 15 août.

Westcoast Transmission Co Ltd., 45 cents, payables le 29 sept. Inscription le 29 août.

Grain

MONTREAL (PC) — Prix de gros des oeufs aux distributeurs fournis par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec: A-extra gros 90; A-gros 82; A-moyen 63; A-petit 52; A-peewee 42.

Volaille éviscérée: poulet frais catégorie A 2-3 livres 68; 4-5 livres 67; poulet congelé 5 livres et plus 77; dindon lourd de catégorie A 68; léger 72; utilité 66.

Farine boulangère enrichie de première qualité sacs de cent livres 14.75.

Foin, lot d'une tonne 100; paille 65; avoine nettoyée de l'Ouest no 1, sacs de cent livres $7.00.

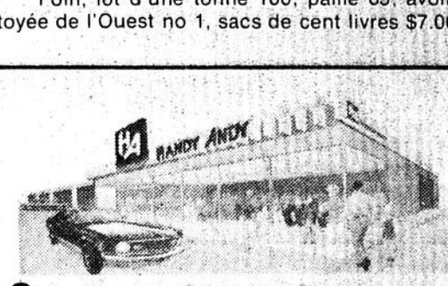

Soyez votre patron . . .

Investissez dans un commerce rentable

Un modeste investissement vous fera démarrer d'un bon pied dans le commerce d'articles pour la maison et l'automobile, d'équipement de sport et de quincaillerie avec une concession de magasin Handy Andy. Il existe des localités de premier choix disponibles dans votre région.

Joignez-vous à une organisation canadienne et prospère de vente au détail. Handy Andy est en affaires depuis plus de 40 ans et est au service de millions de clients satisfaits avec 150 magasins de franchise Handy Andy. Nous vous offrons

- Possibilité de développement considérable
- Aide et conseils continuels
- Méthodes & systèmes de fonctionnement modernes
- Marchandise de qualité à des prix compétitifs
- Pouvoir d'achat avec escompte sur la quantité
- Appui dans la promotion de vente et dans la publicité
- Entraînement complet
- Aide dans l'établissement du magasin
- Entreposage centralisé. Aucune redevance de concession.

Nous vous donnons un programme planifié complet.

Écrivez-nous aujourd'hui. Parlez-nous de vous. Réponse immédiate assurée.

Compagnie Handy Andy
Division Concession
8300 Devonshire Road
Montréal, Québec H4P 2K8

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
A.G.F.M	1042	200	200	200		+25
AbbyGlen	1720	395	390	390		+10
AbyGInw	1200	120	120	120		– 5
Abitibi	7584	$11	10 3/4	10 7/8	–	1/8
Acklands	3090	$16 1/2	16	16	–	1/2
Ackind2p	100	$15 1/4	15 1/4	15 1/4		
AcmeGas	6000	9	9	9	–	1/2
AcresLtd	z12	$9 1/4	9 1/4	9 1/4		
Advocate	2000	160	160	160		
AgnicoE	7410	$5 3/8	5 1/8	5 3/8	+	1/8
AgraInd	100	$5 3/4	5 3/4	5 3/4	+	1/4
Akaitcho	100	170	170	170		+10
Albany	7760	30	30	30	–	1
AltEastG	2500	$7 1/2	7 3/8	7 3/8	–	1/8
AltaGasA	4829	$13 1/8	12 3/4	13 1/8	+	3/8
AltaGEp	140	$21 1/4	21 1/4	21 1/4	+	1/4
Alcan	15293	$23 3/4	23	23	–	1/4
AlgoCent	895	$13 3/8	13 3/8	13 3/8	–	1/8
AlgomaSt	1545	$27 1/8	27	27	–	1/8
All-CanB	300	245	245	245	+	5
Alminex	600	$5 5/8	5 5/8	5 5/8	+	1/8
Almin4 1/2p	z20	$32	32	32		
AmBonza	16000	295	270	290		+25
AmLarder	3500	46	46	46		
AndresW	125	$11	11	11	–	1/8
AngCT265	120	$25 1/8	25 1/8	25 1/8	+	1/8
AngCT290	z20	$28 1/2	28 1/2	28 1/2		
AngUDev	2000	105	103	103		
Aquitaine	250	$21 3/4	21 3/4	21 3/4		
ArgusBpr	100	$27 1/8	27 1/8	27 1/8	–	1/8
ArgusCpr	200	$13 1/4	13 1/4	13 1/4	–	1/2
Asamera	3908	$10 3/8	10 1/8	10 1/8	–	1/8
AsocPorc	800	110	110	110		
AtcoA	529	$21	20 5/8	21	–	1/4
AuricRes	4500	30	29	30	+	2
Autolecl	300	$6	5 7/8	6		
AtoHardA	100	$12 1/2	12 1/2	12 1/2		
BPCan	2325	$13 3/8	13	13	–	3/8
BadBoy	600	$5	490	5		+15
BanisterC	4000	$9 3/8	9	9	–	3/8
BankMtl	8161	$17 1/8	16 7/8	17	+	1/4
BankNS	3839	$45 1/2	45 1/8	45 1/2	+	1/2
Bankeno	800	187	183	183	–	4
BCdnNat	491	$16	16	16	+	1/4
BatonB	100	$8 1/4	8 1/4	8 1/4	–	1/4
BayMills	100	$10	10	10	–	1 1/4
BeaverLpr	180	$25 1/2	25 1/2	25 1/2		
BeckerBp	3310	$7 1/4	7	7 1/4	+	3/8
BellCanad	5905	$44 3/4	44 3/8	44 5/8	–	1/8
BellApr	z1	$44	44	44		
BellBpr	z50	$44 1/4	44 1/4	44 1/4		
BellDpr	955	$49 3/4	49 1/2	49 1/2	–	1/4
Bell2.28	8196	$26 1/4	26 1/8	26 1/8	–	1/8
BethCopA	200	$11 5/8	11 5/8	11 5/8	–	3/8
BIHawk	2000	40	40	40		
BlackPA	1100	420	400	420		+20
BlakwodA	800	$6 3/8	6 1/4	6 3/8	+	1/8
BlockBros	1500	340	335	340		– 5
Bombrder	1865	340	335	340		
BorderC	300	208	208	208		+ 3
BovisCor	100	147	147	147		– 3
BowValy	8450	$15 1/8	14 7/8	15 1/8	+	3/8
BralorRes	200	245	245	245		
Bramalea	1700	$5 1/2	5 1/4	5 1/4	–	1/8
Brameda	2000	78	78	78	–	1
BrascanA	1580	$13	12 3/4	12 7/8	+	1/8
BrendaM	1900	420	420	420	–	5
BrightA	100	$11 1/2	11 1/2	11 1/2	–	1/4
Brinco	100	$5 3/8	5 3/8	5 3/8		
BCForest	975	$17 1/8	17	17	–	1/8
BCPackB	100	$18 1/4	18 1/4	18 1/4	+	1/8
BCPhone	1300	$10 3/8	10 1/8	10 3/8	+	3/8
BCPh4 1/2p	120	$45	45	45		
BCPh4 3/4p	z7	$47	47	47		
BCPh1956	282	$47 1/2	47 1/2	47 1/2		
BCPh5.15	z50	$49 1/2	49 1/2	49 1/2		
Brunswk	4212	450	440	440		–10
BuddAw	500	190	190	190		+ 4
BuloraCor	z200	99	99	99		
BurnsFds	z154	$9	9	9		
C						
CCYachts	100	260	260	260		–15
CAEA	500	$9 1/4	9 1/4	9 1/4	+	1/8
CadFrv	1884	$13	12 3/4	12 3/4		
CalPowA	2450	$25 7/8	25 3/4	25 7/8	+	1/8
CalvrtDle	100	135	135	135	–	1
Calvert	2000	13	13	13		
CamMine	63400	58	54	55		
Camflo	5000	$14 1/4	13 3/4	13 3/4	–	1/4
CChibA	1600	410	410	410	–	5
CampRL	700	$30	29 1/4	30	+	1
CampauA	1100	$5 3/4	5 5/8	5 3/4	+	1/8
Campau7p	1500	$8 1/8	8	8	–	1/8
CanCemL	200	$11	11	11		
CCemLp	z10	$14	14	14		
CanMaltA	208	$23 1/2	23 1/2	23 1/2	+	1/2
CNorWest	7100	465	450	460		+15
CPakrsC	2325	$20 1/2	20 3/8	20 3/8	–	1/8
CanPerm	400	$18 1/2	18 1/8	18 1/2	+	1/2
CSPete	11350	239	231	231	–	5
CSLpr	200	400	400	400		
CTung	600	295	295	295		
CCablew	500	170	170	170		+15
CdnCef	200	490	485	485		–15
CCurtis	1500	50	50	50		
CExGas	4500	330	325	330	+	5
CGEpr	200	$22 1/2	22 1/2	22 1/2	–	1/2
CHomestd	1800	$5 1/8	5 1/8	5 1/8	+	1/8
CHydro	300	$6 7/8	6 7/8	6 7/8		
CImpBank	6028	$26 1/2	26 1/4	26 1/2	+	1/4
CIndGas	21400	$7 1/8	7	7 1/8	+	1/8
CIL	325	$21	21	21	–	1/2
CMarconi	2000	450	450	450		
CMerrill	1800	475	475	475		– 5
COcdental	400	$12 3/4	12 3/8	12 3/4		
CPInve	15000	$17	16 5/8	16 3/4	+	1/8
CPLtd	10955	$14 3/4	14 5/8	14 3/4	+	1/8
CPLAp	500	$8 1/8	8 1/8	8 1/8		
CPL4p	200	$6 3/4	6 3/4	6 3/4	+	1/8
CPLUKp	200	$5	5	5	–	1/8
CReserve	1000	275	275	275		– 5
CdnSalt	z25	$14 1/2	14 1/2	14 1/2		
CdnSupO	500	$40 1/2	40	40	–	1/2
CdnTireA	2914	$49 1/4	48 3/4	49	+	1/4
CUilties	1300	$9 1/4	9 1/8	9 1/4	–	1/8
CUtil4 1/4p	z10	$40	40	40		
CU101 1/4	200	$26 1/8	26 1/8	26 1/8	–	1/8
CUtilw	500	215	215	215		
Canbra	700	325	325	325		–15
CandelOil	z25	$10 7/8	10 7/8	10 7/8		
Canron	1500	$19	18 3/4	18 3/4		
CapitDiv	700	35	35	35		
CarlOK	3156	265	261	261		– 3
CarlAp	200	$19	18 3/4	19		
CarmaD	1100	$9	9	9	–	1/4
Cassiar	1530	$6 3/4	6 1/2	6 1/2		
CassidyL	110	410	410	410		+ 5
Celanese	900	485	480	480		
Celaneslp	100	$9 5/8	9 5/8	9 5/8	+	1/8
CentPat	500	106	106	106		– 6
CharterOl	900	350	350	350		–10
Chestrvile	4500	9	9	9	–	1/2
ChieftanD	4775	$9 5/8	9 1/4	9 5/8	+	1/4
Chimo	2500	105	105	105		
Chrysler	5045	$13 1/8	12 5/8	12 3/8	–	3/8
CHUM	250	$6	6	6	+	1/4
CHUMB	260	$7 3/4	7 3/4	7 3/4	+	1/4
Claiborne	500	265	265	265		
CochWill	7600	78	75	78		+ 7
Coch-Dun	1000	$7 3/4	7 3/4	7 3/4	+	1 1/4
Cockfield	633	420	415	420		+15
Coldstm	332	110	105	105		– 5
ColesBook	200	$9	9	9		
CombMet	3000	10	10	10		
Cominco	5390	$31 5/8	30 3/4	31	–	1/2
ComCap	325	260	255	255		–10
CHoldayI	49650	370	360	360		– 5
Compro	155	410	410	410		
CompraP	1000	$11 1/2	11 1/2	11 1/2	+	1/2
Comtech	4050	360	350	360		
Coniagas	500	100	100	100		
ConnChm	100	410	410	410		+10
ConBath	1400	$27	27	27	–	1/2
ConBathp	100	$15 1/4	15 1/4	15 1/4	–	1/8
CBath68w	600	$10 1/4	10 1/8	10 1/8	+	3/8
ConBldg	226	295	295	295		– 5
ConFardy	10961	233	227	227		– 3
CMarben	500	43	43	43		+ 1
CMorisn	1900	157	155	157		+ 2
CRexspar	3000	55	51	51		– 4
ConDistrb	6300	390	375	390		+10
ConsGas	8117	$13 1/2	13 1/4	13 1/4		
ControlF	2125	260	250	260		+10
Conwest	400	360	350	350		+ 5
CopFields	2100	112	110	110		– 2
Corbyvt	200	$17	16 7/8	16 7/8		
CornatInd	700	485	480	485		+ 5
CorpFood	200	$5	5	5		+30
CosekaR	7711	345	330	330		–15
CostainR	150	$9	9	9	–	1/8
Craigmt	2650	450	440	440		–20
CrainRL	100	$10 1/2	10 1/2	10 1/2	–	1/8
Crestbrk	300	335	330	330		– 5
CrwnLife	1029	$62	61	62		+ 2
CZelrbaA	100	$17	17	17	+	3/4
CrushInt	2025	$9	8 3/4	8 3/4	–	1/8
CuvierM	700	109	109	109	–	1
Cyprus	100	$8 3/4	8 3/4	8 3/4	–	1/4
D à G						
DRGLtdA	300	$7	7	7	–	3/8
DalmyA	600	$10	9 3/4	10		
DaonDev	100	$9 5/8	9 5/8	9 5/8		
DAragon	2000	16 1/2	16 1/2	16 1/2	–	1
DeccaR	1200	420	420	420	–	5
DEldona	3000	32	31 1/2	31 1/2	–	1/2
Denison	1091	$60	59 3/4	60	+	1/4
Dicknsn	7520	$9	8 1/4	8 3/4	+	3/8
Discovry	1200	150	150	150		–10
Dumanl	200	$6 7/8	6 7/8	6 7/8	–	1/8
Dome	570	$49 1/2	49	49	+	1/4
DomePete	10206	$31 1/2	30 3/4	30 3/4	–	3/8
DBridge	3730	$25	25	25		
DExplor	2500	20	19	19		–1 1/2
DofascoA	1125	$26 3/4	26 3/4	26 3/4		
DomStore	315	$16 1/4	16 1/4	16 1/4	+	1/8
DTextieA	100	$9	9	9		
Domtar	875	$24	24	24		
DuPont	1260	$20 3/4	20 1/4	20 3/4	+	3/8
DylexLA	1671	$8 1/4	8 1/4	8 1/4	–	1/8
E-LFinw	100	100	100	100		– 5
EastMal	1630	375	370	370		+ 5
EastSulA	100	173	173	173		– 2
EgoMines	500	56	56	56		– 1
ElectroA	500	$6 3/4	6 5/8	6 3/4	+	1/8
ElksStors	700	$7 3/8	7 3/8	7 3/8	–	1/8
Emco	3520	$8 3/8	8 1/4	8 3/8	+	1/8
Exquisite	100	225	225	225		– 5
Extndcar	100	$6	6	6	+	3/8
FalconC	2540	$7 1/8	7	7 1/8	+	1/8
Falcon	4402	$35	34 1/4	34 1/2		
EgoMines	500	56	56	56	–	1
ElectroA	500	$6 3/4	6 5/8	6 3/4	+	1/8
ElksStors	700	$7 3/8	7 3/8	7 3/8	–	1/8
Emco	3520	$8 3/8	8 1/4	8 3/8	+	1/8
Exquisite	100	225	225	225		– 5
Extndcar	100	$6	6	6	+	3/8
FalconC	2540	$7 1/8	7	7 1/8	+	1/8
Falcon	4402	$35	34 1/4	34 1/2		
FarmMer	250	$5 1/2	5 1/2	5 1/2	+	1/4
FedIndA	200	485	485	485		– 5
FedPion	3700	$22	22	22	–	1/2
FoodcrpLt	500	230	230	230		+10
FoodexS	900	325	320	320		–15
FordCnda	945	$76	75	75		–1 1/4
Francana	1000	$10 1/8	10	10		
Frobex	2328	13 1/2	13 1/2	13 1/2	+	1/2
G&HSteel	700	$6 1/2	6 3/8	6 3/8		
GazMetr	106	$6	6	6	–	1/4
GazM66w	900	32	32	32	–	3
GMC	249	$51 1/2	51 1/2	51 1/2	–	3/8
GenstarL	5600	$19 3/4	19 1/2	19 1/2	–	1/4
GescoDis	100	330	330	330		–15
GntMascI	2100	63	63	63	–	2
Gibraltar	400	$5 1/8	5	5 1/8	+	1/8
Glendale	200	190	190	190		
GoldundM	6000	23 1/2	22	22		–1 1/2
Goodyearp	z18	$33 1/2	33 1/2	33 1/2		
Gozlan	10000	$5 1/4	475	5 1/4	+	1/2
Granisle	275	$12 1/4	12 1/4	12 1/4		
GtOilSds	100	$6	6	6		
GLNickl	z200	50	50	50		
GLPaper	395	$22 1/2	22 1/2	22 1/2	+	1/2
GLPapw	200	$5 1/4	5 1/4	5 1/4		
GtWLife	300	$56 1/2	56 1/2	56 1/2		
GtWestS	2400	$7 1/8	7	7 1/8		
GWestwt	300	240	240	240		–10
Greyhnd	200	$18 5/8	18 5/8	18 5/8		
GuardCap	z110	355	355	355		
GulfCan	2018	$31 1/2	31 1/4	31 1/2	–	1/4
H à L						
HambroC	1200	210	200	200		–10
HamTr	700	$10 1/4	10 1/4	10 1/4	+	1/8
HndCpr	200	$6 1/2	6 1/2	6 1/2	+	1/2
Hardee	1400	120	119	120		+ 3
HardCrpA	2900	$5 7/8	5 3/4	5 3/4	–	3/8
HardCrpC	200	$5 3/8	5	5	–	3/8
Harlequin	200	$8	8	8		
HarrisJS	300	485	485	485		
HWood	2000	70	70	70		+ 5
HawkerS	3193	$7	6 7/8	7		
HayesDA	1117	$6 1/8	6 1/8	6 1/8	+	1/8
HolingerA	1610	$30	30	30	–	1/4
HomeA	2074	$28 1/2	28 1/8	28 1/8	–	1/4
HoustonO	1700	154	153	153		
HudBayA	1450	$20	19 3/4	19 7/8	–	1/2
HBayCo	26395	$17 3/4	17 1/2	17 1/2	–	1/4
HBOilGas	1875	$30	29 3/4	30		
HBOilGpr	175	$36 1/2	36 1/2	36 1/2	–3	1/2
HuronEri	450	$24	24	24	–	3/4
HurEri7 1/4	2710	$21 7/8	21 1/2	21 7/8		
HuskyOil	8650	$18 7/8	18 3/4	18 3/4	+	1/4
HuskyBpr	z20	$32	32	32		
HuskyEw	760	$6 1/2	6 3/8	6 3/8		
HydraEx	3500	45	45	45	–	6
Hy'sLtd	600	275	275	275		+20
IAC	2975	$19 1/8	18 7/8	19		
Iso	500	104	104	104	+	2
ITLInd	500	115	115	115	+	5
IUIntl	8630	$12 3/8	12 1/8	12 1/8	–	1/8
IWCCom	400	180	180	180		
ImascoA	10690	$31 5/8	31 1/4	31 5/8	+	1/8
ImpOilA	16905	$28	27 3/8	27 3/4	+	1/4
IndalCan	400	$12 3/8	12	12	–	3/8
Indusmin	1100	$8 1/4	7 3/4	8 1/4	+	1/2
InlandGas	947	$9 3/8	9 1/8	9 1/8	–	1/8
Inter-City	300	450	450	450		+10
Intrmetco	300	$7 1/8	7 1/8	7 1/8	–	1/8
IBM	154	$196	196	196		+ 1
IntMogul	2039	390	375	390		+15
IMogulA	1400	$8	7 3/4	7 7/8	–	1/8
IncoA	13433	$27 3/8	27	27 1/8	–	1/4
IncoB	300	$27 3/8	27 3/8	27 3/8	–	1/2
IntObaska	3000	13	13	13		
Interpool	150	$15 3/8	15 3/8	15 3/8	–	1/2
IntprPipe	7450	$12 3/4	12 1/2	12 5/8	–	1/8
IntPipew	1150	120	115	120		
Ipsco	456	$15 1/2	15 1/2	15 1/2		
InvGrpA	2400	$6 1/2	6 1/2	6 1/2	–	1/8
InvGrp5p	100	$13 1/4	13 1/4	13 1/4	–	1/4
IrwinTA	750	230	225	225		–20
IslandTel	325	$9	9	9		
IvacoA	200	$10 1/4	10 1/4	10 1/4		
Jannock	400	$6 1/8	6 1/8	6 1/8	+	1/8
JannockA	z15	$11 1/4	11 1/4	11 1/4		
Janoc6p	z65	$58	58	58		
JorexLtd	2000	20	20	20	–	1
Joutel	5500	52	52	52	–	1
KaiserRe	10360	$11 1/2	11 1/4	11 1/4	–	1/8
Kaiserwt	6510	$8 3/8	8 3/8	8 3/8		
KamKotia	10000	82	79	82	+	5
KapsTran	600	305	300	305	+	5
Keenlnd	150	360	360	360		
KeepriteB	100	$7 1/4	7 1/4	7 1/4	+	1/4
KelseyH	200	$7 3/4	7 5/8	7 3/4		
Kenting	500	$7 1/2	7 1/4	7 1/2	–	1
KerrAA	3710	$13 3/4	13 5/8	13 3/4		
KAnacon	1000	23	23	23	–	1
KofflerA	600	375	375	375		
Kofflerw	3600	16	15	15	–	3
LabattA	8360	$19 3/8	19 1/2	19 5/8	+	1/8
Lacanex	1500	130	130	130	+	5
Lacroixl	100	$6	6	6		
LaidlawA	200	$6	6	6		
LOntCem	1300	345	340	340		–10
LShore	700	315	310	315		– 5
Lakehead	3000	14 1/2	14 1/2	14 1/2	+	1
LasitrKm	z250	20	20	20		
Laurasia	4500	65	64	64		
LauFin	600	$7 1/4	7	7 1/4		
LauF2.00	100	$22 1/2	22 1/2	22 1/2		
LeighInst	2200	275	270	273	+	3
LincAp	200	$19	19	19	+	1/2
Livingsto	100	$9 7/8	9 7/8	9 7/8	–	1/8
LobCoA	528	$5 3/4	5 5/8	5 5/8	–	1/8
LobCoB	490	$5 3/4	5 3/4	5 3/4		
LobLtdAp	100	$15	15	15	–	1/8
LobLtdBp	z60	$15 1/2	14 7/8	14 7/8		
Lochiel	2400	125	123	123	–	4
LoebM	400	320	320	320	+	5
LostRiver	1400	300	295	300		
M à O						
MICC	1100	$10 7/8	10 1/2	10 1/2	–	1/2
MaclarnA	100	$27 1/2	27 1/2	27 1/2	–	1/2
MHCable	2000	$9 1/2	9 1/4	9 1/2	+	1/4
MBLtd	2368	$22 1/8	21 3/4	21 3/4	–	1/8
Madeline	100	245	245	245		
Madsen	z200	53	53	53		
MagnaInt	595	$11	10 3/4	10 7/8	+	1/8
Magnason	700	195	190	195	+	7
Magnetcs	z109	32	32	32		
MaislInl	100	305	305	305		–10
MajstcWil	100	360	360	360	+	5
Malartic	z50	97	97	97		
MLfGard	z4	$19 1/2	19 1/2	19 1/2		
MrtmeEIA	900	$7	6 3/4	7		
Maritime	z75	$16 1/4	16 1/4	16 1/4		
MartimAp	150	$8 1/8	8 1/8	8 1/8		
MarT860	1725	$9 1/4	9 1/8	9 1/4		
MarT940	1300	$10 1/4	10 1/8	10 1/4		
Markboro	5400	$11 1/4	10 1/4	11 1/4	+	1
Martin	6000	20 1/2	18 1/2	18 1/2	–1	1/2
MassFer	7317	$16	15 3/8	15 3/4		
MasF2.50	1119	$25 1/2	25 3/8	25 3/8	–	1/8
Matchan	4625	10 1/2	10 1/2	10 1/2	–	1/2
Mattgmi	8750	$17 3/4	17 1/2	17 3/4	+	3/4
McAdam	2000	43	43	43		
McIntyre	100	$47 1/2	47 1/2	47 1/2	–	1/2
Melchers	100	370	370	370		–25
MeltonRE	300	305	295	305	+	5
Mentor	9900	163	158	163	+	5
Mercantil	4716	$19 3/8	19 1/4	19 3/8	+	3/8
MerlandE	460	210	205	210		
MetStores	400	$13 1/2	13 1/2	13 1/2	+	3/8
MetTrust	808	$15	15	15	+	1/4
Midrim	500	10 1/2	10 1/2	10 1/2	–	2
Mindamr	3500	20	19 1/2	20	+	1/2
MinrlRes	800	100	100	100		
MoffatA	z50	$6 1/8	6 1/8	6 1/8		
MolsonA	964	$21 5/8	21 1/2	21 1/2		
MolsonB	z40	$19 5/8	19 5/8	19 5/8		
MonInv	550	$6 1/2	6 1/2	6 1/2	–	1/4
MonarcW	z100	57	57	57		
Moore	6065	$52 1/4	51	51 5/8	–	3/8
MtWright	z100	26	26	26		
Multi-Mi	3600	38	36	37 1/2	+	1 1/2
MultiAcc	1200	335	320	320		–10
Murphy	200	$5 1/4	5 1/4	5 1/4		
NBUMime	800	265	256	256	–	4
NRDMin	2000	18	18	18		
NSIMark	7800	120	106	120		+10
NaChrsl	1850	$7	6 7/8	7		
NatPete	1500	40	40	40		
NatTrust	400	$17 1/4	17	17		
Neonex	300	175	175	175	+	2
NBTel	279	$12 1/4	12 1/4	12 1/4	–	1/2
NBTel1.85	100	$19 5/8	19 5/8	19 5/8		
NSenator	1000	12 1/2	12 1/2	12 1/2	+	1/2
NewcoFin	255	$8 1/2	8 3/8	8 1/2		
NickRim	8000	12 1/2	12	12	–	1/2
NobleM	9500	41	40	40	+	1
NorandaA	4750	$37 1/2	36 3/4	36 3/4		
Norlex	9000	23	22	23	+	1
NCOils	2000	$5 1/8	495	5 1/8	+22	
NorCtlG	900	$10 3/4	10 3/4	10 3/4	–	1/8
NorCtlw	200	170	170	170		
NorElect	805	$30 1/2	30 1/4	30 3/8	+	1/8
NeBellw	6280	$9 3/4	9 5/8	9 5/8		
Northgat	591	400	400	400		– 5
NBeauc	1000	28	28	28	+	5
NowscoW	1690	$24 1/2	22 1/2	22 1/2	–1	1/2
Nu-WstA	1900	$10 1/8	10	10 1/8	+	1/8
Nudlama	1000	53	53	53	+	3
NufortRes	2000	16	16	16	–	2
Numac	2400	$11 3/4	11 1/2	11 3/4		
OPILtd	700	190	190	190		–10
OSFInd	220	330	330	330	+	5
OakwoodP	2400	88	88	88		
Obrien	1000	80	80	80		
OcdentlPt	1100	$20 5/8	20	20	+	1/8
OcelotInd	200	$6 3/4	6 3/4	6 3/4	–	1/8
OntarioTr	200	360	360	360		–10
Orchan	200	255	255	255		–10
OshawaA	3125	$5 5/8	5 5/8	5 5/8	–	1/8
Osisko	1000	21	21	21		
P à S						
PacCoper	3000	62	62	62	+	4
PacPete	5815	$22 1/2	22 3/8	22 3/8	–	1/4
PagePet	700	165	165	165		
PalomaP	1036	186	186	186	+	1
Pamour	2550	$7	6 7/8	6 7/8	+	1/8
PanCentr	1448	125	122	125		
PanOcean	5437	$11 1/2	11 3/8	11 3/8	–	1/8
PanCanP	1700	$15 1/4	15 1/8	15 1/4	+	1/8
PatinoNV	3900	$12 3/4	12 3/4	12 3/4		
PaulinA	z10	305	305	305		
PeBenO	100	360	360	360		–10
Peerless	500	400	395	400		
PembinA	100	350	350	350		
PembinB	200	355	355	355	+	5
Pennant	1400	270	260	260		
Penningtn	25000	$10 3/4	10 3/4	10 3/4		
PDeptS	300	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	–	1/8
PJewl	270	$6	6	6	–	1/2
PJewlA	500	$6

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Félicien et les environs 679-3832

AUTOS A VENDRE

THUNDERBIRD: 1974, tout équipée, 26,000 milles, directement du propriétaire, prix à discuter. Tél.: 545-1653.
F-4671

PLYMOUTH, FURY III, 1973, bas millage, à l'état de neuf, entièrement équipée, avec pneus radiaux, aubaine. Tél.: 549-2894, après 5 hres.
F-4619

PIECES D'AUTOS USAGEES, de tous genres, s'adresser à: 2630, Route 170, Chicoutimi. Tél.: 549-3912.
F-4602

CHEVROLET, 1967, moteur 6 cylindres, automatique, très bonne condition, prix: $450.00. Tél.: 548-6963.
F-4699

DODGE DART, 1968, 4 portes, 6 cylindres, peinture neuve, très bonne condition, prix à discuter. Tél.: 678-9940.
F-4693

OLDSMOBILE DELTA, 88, Custom, 1969, 57,000 milles, peinture neuve, pneus radiaux, mécanique A-1, prix à discuter. Cause: départ. Tél.: 549-8397.
F-4708

DUSTER, 1971, 318, automatique, aussi: pneus radiaux. Tél.: 549-1319, après 6 hres.
F-4694

BATEAUX A VENDRE

BATEAU "Glastron", 20 pieds, moteur inboard, hors-bord, à l'état neuf, très belle occasion. Tél.: 549-2318, à voir au: 285, Letondal, Chicoutimi.
F-4701

DIVERS A VENDRE

4 BAINS, en fonte, usagés, $40.00 chacun. Tél.: 549-3925.
F-4507

PIECES pour réparations de moulinets, et de cannes à pêche, toutes marques, d'une valeur approximative de $4,000.00, à vendre pour: $1,200.00. Téls: 549-3925 ou 549-3783.
F-4505

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925.
F-4421

2 MEULES avec mandarin, (shaft), flexibles et moteur, 1 meule avec base en fonte et moteur, 2 speeds réducteurs (fraction vitesse), capacité 25 H.P., 1 speed réducteur, ½ H.P., capacité 2 H.P. avec moteur, 3 compresseurs pour camion et réfrigération, 1 lot de quincaillerie électrique, pour constructions usagées et neuves (aubaine). 1 dévidoir électrique, 12 volts et 6 volts pour boyau, 1¼ complet (aubaine), très propre, 1 van fermée, 38 pieds, portes arrière et côté, avec 2 sets de roues, très propre, 1 winch pour camion et tracteur, capacité 20 tonnes, très complet (wire), 5/8", 3 moteurs électriques, 550 volts, 20-40 H.P., machines à air et électriques pour enlever pneus d'autos. (Vente de roues). Tél.: 543-1728.
F-4707

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camion, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc. Communiquez au numéro de téléphone: (418) 899-6840.
F-4422

MINI-PUTT, cause de main-d'oeuvre, conditions faciles, pour informations, tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-4460

VENTE DE DEMENAGEMENT, set de cuisine, meubles de chambre, tapis, rideaux et bureaux, prix raisonnable et discutable, 620, des Hospitalières, appt 4, Chicoutimi.
F-4698

MAISONS A VENDRE

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE, rue St-Michel, Arvida, joli bungalow, en briques, construction de qualité, terrain spacieux, avec potager, arbres et fleurs, 4 chambres, tapis, sous-sol fini 50%, libre 1er septembre. Tél.: 548-2373.
F-4614

ST-HONORE

MAISON DE FERME, style ancien, très propre, 2 loyers, prix: $12,000.00, située 315, boul. Martel, St-Honoré. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-4578

RIVIERE-DU-MOULIN

MAISON EN BRIQUES, abri d'auto, 5 pièces, cuisine en céramique, tapis mur à mur, bar, salle de réception, plus 1 logement, 65, de Paris, Rivière-du-Moulin, conditions avantageuses. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-4459

MOTOS A VENDRE

HONDA, 175 c.c., 995 milles, à vendre: $600.00. Tél.: 549-2318.
F-4700

SUZUKI rotatif, 580, 1975, millage: 800 milles, prix à discuter avec l'acheteur. Tél.: 544-3622, demandez André.
F-4692

TERRAINS A VENDRE

5 TERRAINS, près Place du Royaume, Domaine Saguenay Inc., prix: $2,000.00, conditions faciles, service d'eau non rendu. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-4462

APPARTEMENTS A LOUER

GARCONNIERE: 2 pièces, meublée, chauffée, éclairée, stationnement d'auto, buanderie, située centre-ville d'Arvida. Téls: 547-6052 ou 542-6419.
F-4485

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 3½ pièces, moderne, situé près de Place du Saguenay, à Chicoutimi, libre immédiatement. Téls: 543-4021 ou 547-0321.
F-4481

LOGEMENT: 4½ pièces, meublé ou non, peinturé à neuf, libre immédiatement, situé dans Kénogami. Tél.: 543-4021.
F-4697

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE: simple ou double, située près du centre-ville de Chicoutimi, tranquillité, cuisine communautaire, tapis mur à mur, buanderie. Téls: 543-4021 ou 542-6419.
F-4487

CHALETS A LOUER

CHALET à St-Léon, près de la plage Lemieux, électricité, eau courante, literie fournie, libre le 9 août. Tél.: 662-2776.
F-4667

LOCAUX A LOUER

ALMA: local commercial, à louer, superficie: 1,200 pi. car., avec air climatisé, situé à 435, Collard ouest, dans le centre-ville à 50 pieds de la Plaza. Téls: 662-7489, Alma, le soir; 545-0794, Chicoutimi, le jour.
F-4443

CHICOUTIMI: local commercial, à louer, superficie: 1,000 pi., avec air climatisé et tapis sur le plancher, situé à 357, Racine est, sur la Côte. Téls: 545-0794, bureau; 549-0210, rés.
F-4442

MACHINERIE

MILLING, "Cincinnati", vertical, no 2 et no 4, tours différentes capacités; boring mill vertical, "Bullard", 24" capacité; horizontal boring mill, "Giddings and Lewis", 2½", "Spindle". Tél.: (819) 362-3455.
F-4488

DEMANDES

COUPLES AMBITIEUX: voulez-vous augmenter vos revenus? Acquérir une certaine indépendance financière? Joindre un groupe formidable? Téléphoner à: 543-1801.
F-4648

CHALOUPE, aluminium ou de fibre de verre, usagée, 12 ou 14 pieds. Téls: 549-3783 ou 549-3925.
F-4504

DEMANDERAIS moteur de chaloupe, 2, 3 ou 4 forces, et chaloupe en aluminium. Tél.: 549-4961, demandez Paul.
F-4695

FEMMES DEMANDEES

PRENDRAIS fille dans la vingtaine en pension, en échange de légers travaux domestiques. Bon chez-soi. Ecrire en mentionnant détails et téléphone à: 8172, Chabot, Montréal, H2E 2L9.
F-4691

VOULEZ-VOUS faire autre chose que le travail de maison? Femme demandée pour un emploi à temps partiel, comme représentante commerciale. Travail implique surveillance et disposition de la marchandise à la sortie du local. Bon salaire. Doit être bilingue et posséder automobile. Ecrire à: Haskell Hobbies Ltd., 1121, rue Ste-Catherine ouest, Montréal, Québec, H3E 1J5.
F-4189

HOMMES DEMANDES

3 JEUNES HOMMES avec petite voiture, pour livraison à domicile, $3.00 à $5.00 de l'heure, de jour ou de soir, selon les aptitudes. Appeler à: 543-3631, M. Boufard.
F-4664

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur Saguenay-Lac-St-Jean.

$1.00 par semaine, 6 éditions.
1 an: $50.00, 6 mois: $25.00.
Prix dans les dépôts: 20 la copie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord.

1 an: $50.00, 6 mois: $25.00.

Autres régions au Canada:
1 an: $60.00, 6 mois: $30.00.

Pays étrangers:
1 an: $70.00, 6 mois: $35.00.
Dépôt légal. Bibliothèque Nationale du Québec.

DECES

MME JULIEN TREMBLAY

A Québec, le 24 juillet 1975, à l'âge de 46 ans, est décédée **Mme Julien Tremblay,** née Ghyslaine Brassard, épouse de M. Julien Tremblay. Elle demeurait autrefois à Chicoutimi-Nord.

Les funérailles auront lieu samedi à 4 hres. Départ Aubin & Fils Enr., ave du Séminaire, Chicoutimi, à 3.30 hres pour la Cathédrale et de là au cimetière de Chicoutimi.

Elle était la mère de Mme Jean-Yves Fillion (Ginette), Mlle Denise Tremblay. La soeur de Mme Marcel Drolet, Mme Jean-Guy Lamothe et de Mme Maurice Grenier

Direction: Aubin & Fils Enr.

M. JEAN RENAULT

A Saint-Félicien, accidentellement, le 23 juillet 1975, à l'âge de 20 ans et 3 mois, est décédé accidentellement **M. Jean Renault,** époux de Dame Chantale Michaud. Il demeurait au Village Bellevue de Saint-Félicien.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ du salon funéraire Marc Leclerc, 1159, Sainte-Anne, Saint-Félicien, pour l'église Saint-Félicien et de là au cimetière paroissial.
Direction funéraire: Marc Leclerc de Saint-Félicien.

CAROL JEAN

Est décédé accidentellement à Chicoutimi, le 25 juillet 1975, à l'âge de 24 ans, 11 mois, **M. Carol Jean,** fils de M. Andréard Jean et de Dame Eglantina Perron, du 392, Côte Fortin, à Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire Gravel & Fils, 304, Racine est, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu lundi, en l'église du Sacré-Coeur. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil outre son père et sa mère, ses frères: Camil, Paul, Serge, Alain, Michel et une soeur: Nicole.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

REMERCIEMENTS

MME EDMOND GAUVREAU

M. Edmond Gauvreau, directeur du Centre Georges-Vézina, ainsi que les membres de sa famille: sa fille, Mme Paul Bergeron, née Ginette, Pierre, ainsi qu'un petit-fils Martin, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de **Mme Edmond Gauvreau,** née Marthe Trépanier, du 292, rue Courtois, à Chicoutimi, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

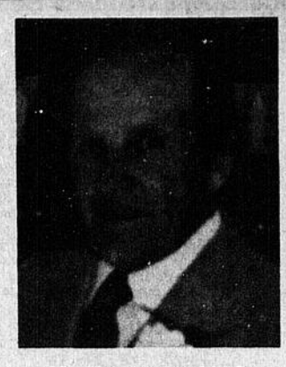

M. EDMOND-LOUIS LAVOIE

Mme Edmond-Louis Lavoie ainsi que les membres de sa famille, ses filles: Mme Joseph-Henri Bolduc, née Denise, Mme Berty Morin, née Marcelle, Mme Gaétan Girard, née Ginette, Mme Laurent Tremblay, née Marie, Mme Marc Laberge, née Hélène, Mlle Monique, Mlle Andrée, ses fils: MM. Michel (Fleurette Tremblay), Jean (Huguette Villeneuve), Ghislain (Nicole Tremblay), Yvon, Georges-Henri, Pierre et François, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **M. Edmond-Louis Lavoie,** époux de Dame Lucienne Bergeron, du 1824, boul. St-Anicet, à Bagotville, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

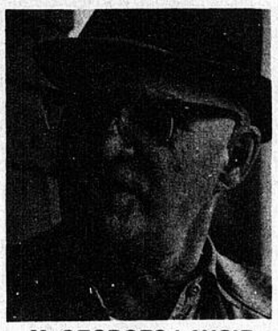

M. GEORGES LAVOIE

Mme Georges Lavoie, née Cécile Sasseville, ses fils: MM. Raymond (Marie-Paule Dubé), Léon, Lionel (Fleurette Tremblay), Charles-Edouard (Raymonde Thériault), Jean-Noël (Jeannine Belley), Fernand, Rémi (Aline Royer), Julien, Ghislain (Colette Coulombe), une fille Jeannette, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **M. Georges Lavoie,** du 158, Dubuc, à Chicoutimi, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

MME HELENE DUFOUR-GAGNE

La famille de Dame Hélène Dufour-Gagné, ses fils: Clément (Rita Gaudreault), Léo (Laurette Langevin), Claude (Huguette Potvin), ses filles: Mme Georges-Henri Potvin, née Fleur-Ange, Mme Hermas Bonneau, née Solange, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **Dame Hélène Dufour-Gagné,** épouse en 1ères noces de feu M. Jean-Baptiste Dufour et en secondes noces de feu M. Georges Gagné, de Bagotville, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

Toute personne désirant se départir d'une vieille carosserie n'a qu'à communiquer avec nous.

AU ROYAUME DE LA PIECE ENR.

Presse de carosseries d'autos
11 Rte R. No. 3 Jonquière
Téls.: 547-4845
547-8212

British Columbia Forest Products Limited

MACKENZIE DIVISION REQUIRES

HEAVY DUTY MECHANICS AND ELECTRICIANS

There are immediate openings in our Logging and Wood Products Division for the above trades. Applicants should have Provincial Journeyman's qualifications. The rate for Heavy Duty Mechanic is $7.56 per hour and for the Certified Electrician $7.50½ per hour. There is also a $0.24 cost of living allowance and a comprehensive benefit package. Relocation assistance is also available. BCFP is a major integrated Forest Products Company employing more than 5,000 people throughout B.C.

THE COMMUNITY

Mackenzie is located 120 miles north of Prince George in the central interior of B.C. The community has been professionally planned and now has a population of 6,500. Housing is available within the $28,000 to $42,000 price range. Good educational and commercial facilities are established and are expanding to meet the requirements of the increasing population. Both summer and winter recreational activities are readily available in the surrounding area including fishing, hunting, skiing, and snowmobiling.

Written applications outlining training and work experience should be directed to:

G. McIntosh, Employment Supervisor
British Columbia Forest Products Limited
Box 310, Mackenzie, B.C., V0J 2C0

Telephone applications accepted. Please call collect to: 604-997-3989.

GUIDE DE SERVICES ET DE VENTES

ECOLE DE CONDUITE LACOMBE
592 FICKES, ARVIDA, JONQ.
548-5385
PERMIS N° 23

PELOUSE
Vente, livraison, pose de pelouse, s'adresser à:
M.V. Brisson
205, Des Bouleaux, Jonquière, P.Q.
Tél.: 547-9229.

EXCAVATION
Sable, gravier, terre jaune et noire, remplissage avec bachot, aussi entrée d'asphalte.
ESTIMATION GRATUITE
Tél.: 543-4147

TERRASSEMENT R.L.
Pour terrassement, arbres, fleurs, rocailles, asphalte, terre noire. Estimation gratuite, ouvrage garantie.
M. Rock Larouche, prop.
Tél.: 548-7974

ROLAND ROY FOURRURES
ENTREPOSAGE
NETTOYAGE
REPARATION
TEL.: 543-0745

PELOUSE A VENDRE
VENTE ET LIVRAISON DE PELOUSE
M. Vincent Lapointe, 45, rue Lapointe, Laterrière, P.Q.
Tél.: 678-2505

SERVICE COMPTABLE ENR.
Comptabilité générale
états financiers,
rapports d'impôts,
commercers particuliers
en affaires.
Tél.: 543-9765

MAISONS RECENTES A VENDRE
Fenêtres thermos, finition briques extérieur, à prix réellement compétitif, situées à Bagotville. Construction
L. & R. BRISSON LTEE
Tél.: 544-4064

M. STEAM ENR.
Nettoyage de tapis, divan, fauteuils, vitres, etc.
Pour informations: 543-4691 demandez M. Steam.
ESTIME GRATUIT.

Yvon Laprise
— FER ORNEMENTAL —
1,000 modèles différents
332, R.R. No 3 — Jonquière
Tél.: 542-3604
si occupé: 547-1482

TRAVAUX D'ASPHALTAGE
— entrées,
— stationnements,
— service rapide,
— estimation gratuite.
Tél.: jour: 672-2473
Tél.: soir: 549-6140

Pour placer votre annonce dans cette rubrique, téléphonez à:
545-4895
Elles sont publiées:
Vendredi, samedi dans: LE QUOTIDIEN; Le dimanche: PROGRES-DIMANCHE.

PATRONS

Allure vive et attrayante

Formidables comme ensemble ou portés individuellement.

Patron imprimé 9416, grandeurs: 34-48, par Marian Martin.

34 (buste 38, hanches 40); 36 (buste 40, hanches 42); 38 (buste 42, hanches 44); 40 (buste 44, hanches 46); 42 (buste 46, hanches 48); 44 (buste 48, hanches 50); 46 (buste 50, hanches 52); 48 (buste 52, hanches 54).

$1.00 pour chaque patron.

LE QUOTIDIEN du Sag.-Lac-St-Jean
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, MIT 4P7
Numéro.....
Nom .....
Adresse .....

Trust Royal
A VENDRE
Trust Royal
COURTIERS
Centre d'achats
Arvida 555, Route 170
548-7165

Votre maison est trop grande... ou trop petite? Vous préférez la vendre avant d'en acheter une nouvelle, dans un autre quartier... ou une autre ville?

La Compagnie Trust Royal avec ses 103 bureaux, vend une propriété quelque part au Canada toutes les 30 minutes.

Laissez-nous vendre la vôtre.

Pour des résultats, venez nous voir, ou communiquez avec nous.

103 BUREAUX A TRAVERS LE CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ROBERVAL
Nos: 155-11-000014-75
Nos: 155-11-000026-75

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
Surintendant: Q-45709
Q-45720-S

Dans les affaires des faillites de:—
REAL GIRARD,
"GARAGE DEBOSSAGE ET PEINTURE ENRG".,
Desbiens, Cté Lac-St-Jean.

GASTON GAUTHIER,
232, rue Dequen,
St-Gédéon, Cté Lac-St-Jean.

DEBITEURS:

APPEL D'OFFRES

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que des SOUMISSIONS CACHETEES seront reçues par le syndic soussigné le **8 août 1975, à onze heures de l'avant-midi,** à son bureau d'affaires de Chicoutimi, 110 est, rue Racine, Suite 225, pour les item ci-après décrit, savoir:—

A) AUTO FORD MARQUIS 1970 —(61,000 milles), (Sujet à lien de $709.50)
Valeur ?

B) OUTILLAGE DE GARAGE tel que:— set de roues pour trailer - support à baril 45 gallons - jack à l'air Vulcan - lot de peinture - jack pour auto - pneus usagés - set de soudure oxygène et acytilène - chaise - fauteuil - etc, etc...
Valeur ?

C) AUTO GRAND PRIX PONTIAC 1969, (Sujet à lien de $1,074.57).
Valeur ?

TOUS CES ACTIFS SERONT VISIBLES le VENDREDI, 1er août 1975, de dix heures à 12 heures.

Les soumissions peuvent être formulées pour un item et/ou pour deux item et/ou pour les trois item.

Chaque soumission devra être cachetée et porter la mention "SOUMISSION GIRARD et GAUTHIER".

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé par la Banque, représentant 15% de l'offre, sans quoi la soumission ne sera pas prise en considération. Que ce dépôt de 15% sera remis, lors de l'assemblée, à qui de droit, si la soumission est rejetée. Que ce dépôt sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire si ce dernier retire sa soumission avant qu'il ait reçu l'avis du refus et/ou de l'acceptation des soumissions.

Le syndic et les inspecteurs de ces deux dossiers ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

RE: REAL GIRARD - 155-11-000014-75
GASTON GAUTHIER - 155-11-000026-75

Pour autres informations, s'adresser au bureau du syndic en téléphonant à Chicoutimi, 543-3310 et 543-5334.

L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS se fera le VENDREDI, le 8 août 1975, à onze heures de l'avant-midi, en le Palais de Justice d'Alma.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions, s'ils le désirent.

CONDITIONS DE PAIEMENT: COMPTANT sur acceptation de la soumission.

Chicoutimi, le 22 juillet 1975.

YVON DELWAIDE, syndic.

BUREAU DE:—
YVON DELWAIDE, syndic,
110 est, rue Racine,
Suite 225,
Chicoutimi.
Téls: 543-3310
et 543-5334.

les 500

"REPRESENTANT MEDICAL"

Un fabricant de produits pharmaceutiques recherche un représentant des ventes pour le Saguenay, Lac-St-Jean, avec résidence à Chicoutimi.

Les candidats auront complété des études supérieures et posséderont une expérience dans la vente. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. Age: 23 à 30 ans.

Les revenus sont de $9,000 à $10,000 par année et bonis et auto et dépenses.

APPELER:

ROBERT PAQUET
(418) 522-8171

---

hôpital de chicoutimi inc.

Centre hospitalier ultra-spécialisé de 636 lits.

RECHERCHE

UN(E) ADJOINT(E) A LA DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS

(Section administration du personnel infirmier).

SOMMAIRE DES RESPONSABILITES:
Sous l'autorité de la Directrice des soins infirmiers, le titulaire de ce poste analyse, détermine et contrôle l'utilisation du personnel infirmier.
De plus, il assume le contrôle administratif du bloc opératoire et remplace la Directrice en son absence.

EXIGENCES:
— droit de pratique de l'O.I.I.Q.:
— formation et/ou expérience pertinente en administration;
— expérience valable en soins infirmiers;
— sens de l'organisation;
— habileté à diriger et à travailler en équipe.

TRAITEMENT:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.
Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir un curriculum vitae complet (photo récente, certificat de naissance et attestations d'études au plus tard le 11 août 1975 à:

Claude Gendron,
Chef de l'embauche,
Hôpital de Chicoutimi Inc.
C.P. 1006,
Chicoutimi, Qué.
(418) 549-2195 loc. 281.

BUREAU DE PLACEMENT DU SECTEUR DE L'EDUCATION

Le Bureau de placement du secteur de l'éducation informe les personnes intéressées que les ministères de l'Education des gouvernements de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan recherchent des professeurs de français (langue maternelle ou langue seconde), au niveau élémentaire ou secondaire.

Les exigences professionnelles et les conditions de travail sont déterminées par les dispositions en vigueur chez l'employeur éventuel.

Les offres de service, accompagnées de curriculum vitae, peuvent être adressées avant le 15 août, au Bureau de placement du secteur de l'éducation qui verra à les acheminer aux instances visées.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues en s'adressant:

Bureau de placement du secteur de l'éducation
1035, rue de la Chevrotière
Edifice "G", 17e étage
Québec.

Tél.: (418) 643-8465

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère de l'Education.

Hôpital des Sept-Iles

est à la recherche d'un(e)

Physiothérapeute

DEPARTEMENT:
Physiothérapie.
EXIGENCE:
Etre membre de la Corporation Professionnelle des physiothérapeutes du Québec.
SALAIRE:
1— Selon la convention collective qui est en voie de révision.
2— Prime chef d'équipe et possibilité de devenir chef de service.
3— Selon le nombre d'années d'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du Personnel,
Hôpital des Sept-Iles,
45, rue Père Divet,
Sept-Iles, P. Qué.

Poste vacant

LIEU:
Hôpital des Sept-Iles,
45, Père Divet,
Sept-Iles,
P.Q.
POSTE:
Archiviste médicale adjointe.
FONCTION:
Analyse, codification, remplace l'archiviste-chef dans ses fonctions.
QUALIFICATION:
Etre détentrice d'une licence en archives. Etre en règle avec l'Association des Archivistes médicales de la Province de Québec.
TRAITEMENT:
Selon l'échelle du M.A.S.
Prime d'adjointe.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Bureau du personnel,
Hôpital des Sept-Iles,
45, Père Divet,
Sept-Iles.

ATTENTION!

VENDEURS DE FONDS MUTUELS ET ASSURANCE-VIE

LA FAMILIALE ASSURANCE-VIE ET FONDS IMMOBILIERS

Nous sommes en pleine expansion, nous avons besoin de vendeurs et vendeuses avec ou sans expérience pour Chicoutimi, Lac-St-Jean et Côte-Nord.

POUR INFORMATIONS: Téléphoner ou écrire à:

M. PIERRE ROBERT, DIRECTEUR GENERAL, 376, est,, rue Crémazie, Montréal, tél.: 389-1392. ou

M. LUCIEN LAMARCHE, DIRECTEUR-ADJOINT, 152, est, rue Racine, C.P. 662, Chicoutimi, tél.: 549-3935.

EXIGENCES:
21 à 60 ans;
auto nécessaire, entraînement et salaire, bénéfices marginaux.
Introduit pour la 1ère fois au Canada par une compagnie d'assurance-vie, Plans de Fonds séparés Immobilier.

Requiert les services d'un (1)

ELECTRICIEN LICENCE (c)

RESPONSABILITES:
Dans la surveillance normale, travaille à la maintenance et à la construction dans un complexe industriel de pâtes et papier.

EXIGENCES:
Diplômé d'une école technique ou l'équivalent, 4 années ou plus d'expérience. Licence (c).

REMUNERATION:
Suivant les normes de la Convention Collective de travail et selon les qualifications des candidats.

INSCRIPTION:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi à l'adresse suivante:

DATE LIMITE:
Le 4 août 1975.

M: Gérard Fleury,

Dir. Pers. et Rel. de Travail,
Papier-Journal Domtar Ltée.
Dolbeau, Qué.

DOMTAR

SECTEUR DE LA BAIE
SERVICE MUNICIPAL DES LOISIRS

OFFRE D'EMPLOI

POSTE:
Adjoint à l'administration.

LIEU DE TRAVAIL:
Secteur de la Baie.

DESCRIPTION DE LA TACHE:
Il est attaché au bureau du Directeur du Service municipal des loisirs. Il assiste ce dernier concernant les problèmes techniques courants: surveillance et contrôle du budget, préparation et application du contrôle pour les rentrées d'argents, etc...

QUALIFICATIONS:
Connaissance du phénomène Loisir.
Expérience pertinente en Administration Loisir ou l'équivalent.

CONDITIONS SALAIRE:
A discuter.
Fera partie du personnel de cadre.

DATE LIMITE:
Faire parvenir curriculum vitae complet au directeur des loisirs avant le 8 août 1975 à 16.00 heures.
Toutes les applications seront traitées confidentiellement.

M. Ghislain Girard,
Directeur des Loisirs,
100, rue Gravel,
Bagotville, Québec.

CAMPUS Notre-Dame-de-Foy

GERONTOLOGIE

*** POUR INFIRMIERES ET INFIRMIERS AUTORISES**

Programme I — à temps plein: Du 15 septembre au 23 décembre 1975. Du 12 janvier au 23 janvier 1976. Du 2 février au 28 mai 1976.
Donne droit à un A.E.C. de perfectionnement.
Programme III — à temps partiel: 1ère session: 17, 18 et 19 octobre 1975. 7, 8 et 9 novembre 1975. 28, 29 et 30 novembre 1975.
2ème session: 30, 31 et 1 février 1976. 20, 21 et 22 février 1976. 13, 14 et 15 mars 1976.
Date limite d'inscription: 15 août 1975.

*** POUR TOUTES PERSONNES OEUVRANT AUPRES DES PERSONNES AGEES**

Programme IV — 2 sessions de 3 semaines. Du 10 au 28 novembre 1975. Du 8 au 26 mars 1976.
Date limite d'inscription: 15 octobre 1975.
POUR RENSEIGNEMENTS ET PROSPECTUS: Appeler (418) 656-6713.
Résidences pour hommes et femmes sur le campus.
Adresse:

Gérontologie & Gériatrie
Campus Notre-Dame-de-Foy
5000, rue Saint-Félix
Cap-Rouge, Québec.

Oui, c'est prouvé!

La publicité,

CA PAIE!

Faites appel aux experts du Quotidien,

tél.: 545-4480.

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR-GERANT POUR

"LES GALERIES JONQUIERE"

Les promoteurs de "Les Galeries de Jonquière Inc." sont à la recherche d'un candidat expérimenté pour agir comme directeur-gérant à leur nouveau centre d'achats de Jonquière.

Le candidat doit être parfaitement bilingue et avoir une certaine expérience dans la promotion commerciale et publicitaire.

Tout candidat intéressé devra faire parvenir son curriculum vitae, **en français et en anglais,** d'ici trois semaines à l'adresse suivante:

LOUIS-GEORGES PERRON INC.
Courtier en Immeubles,
a/s M. Marcel Lalancette,
235, rue Lasalle,
Arvida, P.Q. — Tél.: 548-3125.

ON DEMANDE

REPRESENTANT DES VENTES

Pour la vente de machinerie lourde servant au travail forestier et de construction.
Territoire Saguenay-Lac-St-Jean. Expérience nécessaire. Salaire selon qualifications. Bénéfices marginaux. Auto fournie. Dépenses payées.
Faire parvenir votre application à:

LE QUOTIDIEN
316, rue Labrecque,
Chicoutimi.
a/s DEPT 3044

SECTEUR DE LA BAIE
SERVICE MUNICIPAL DES LOISIRS

OFFRE D'EMPLOI

POSTE:
Responsable à la programmation.
LIEU DE TRAVAIL:
Secteur de la Baie.
DESCRIPTION DE LA TACHE:
Il relève directement du directeur du Service municipal des Loisirs. Il supervise, planifie et coordonne l'ensemble des activités qui font l'objet d'une demande de la part des groupes et associations de loisirs. Il produit et organise toutes les activités sportives, culturelles, sociales et de plein air.
QUALIFICATIONS:
Diplômé Technicien des loisirs ou l'équivalent.
Avoir une certaine expérience dans l'organisation et la production d'activités serait souhaitable.
QUALITE REQUISE:
Etre disponible.
CONDITIONS SALAIRE:
A Discuter.
Fera partie du personnel de cadre.
DATE LIMITE:
Faire parvenir curriculum vitae complet au directeur des loisirs avant le 8 août 1975 à 16.00 heures.
Toutes les applications seront traitées confidentiellement.

M. Ghislain Girard,
Directeur des loisirs,
100, rue Gravel,
Bagotville, Québec.

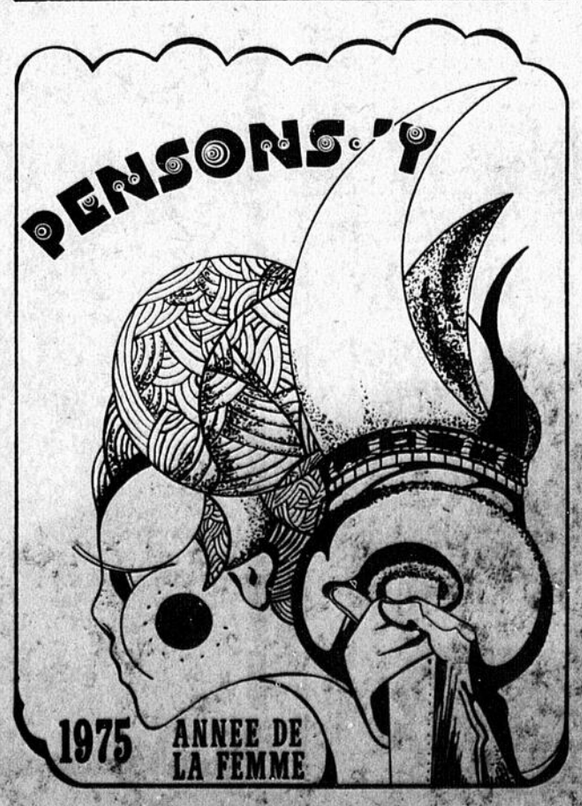

Nouveau pas vers une découverte

HOUSTON (AP) — Les astronautes d'Apollo ont ouvert une voie nouvelle en astronomie, en découvrant une source de rayons ultra-violets en dehors du système solaire.

L'importance de la découverte reste à déterminer, mais elle pourrait amener à déchiffrer de nouveaux secrets de l'univers.

Nous avons définitivement confirmé l'existence d'une source d'ultra-violets en dehors de notre système solaire, et c'est la première fois qu'une telle détection a été faite, a déclaré le Dr Thomas Giuli, le spécialiste scientifique du vol.

Les savants ne pourront savoir qu'après avoir analysé les données recueillies par la capsule, ce qui est à l'origine de l'intense rayonnement ultra-violet. Ils savent que cette zone, dans la constellation Come Berenice, comporte "une naine blanche", une vieille étoile en train de mourir.

Les astronautes d'Apollo ont braqué leurs instruments sur quatre sources susceptibles d'être à l'origine du rayonnement.

Les trois premières ne donnèrent rien.

Le professeur S. Bowyer, de l'Université de Californie à Berkeley, chef de l'expérience, a précisé que la quatrième source possible avait été sélectionnée en raison de deux observations curieuses.

En novembre, une fusée avait décelé "une source faible de rayons X" dans cette portion du ciel. Le mois dernier, un satellite de l'Institut de Technologie du Massachusetts avait vu la même source dans la même zone.

C'était bien la source recherchée. Les cerveaux électroniques de la mission de contrôle avaient été programmés pour alerter les expérimentateurs.

"Je ne sais ce que c'est", a déclaré le professeur Bowyer, "et je ne sais pas ce que cela signifie. Mais avec la NASA nous allons trouver, je l'espère".

Israël rejette

JERUSALEM (AFP) — Israël rejette la plupart des dernières propositions égyptiennes concernant un accord intérimaire, a déclaré vendredi soir le premier ministre, M. Yitzhak Rabin, à la télévision israélienne. "Israël ne fait pas que les rejeter, a-t-il dit, nous formulons également notre propre position".

Le premier ministre a ajouté que le processus des négociations en vue d'un accord intérimaire se poursuivait tout de même, car, a-t-il souligné, "c'est l'objectif d'Israël que d'arriver à un accord avec l'Egypte, mais pas à n'importe quel prix".

Le premier ministre israélien a estimé que les négociations pour l'accord intérimaire seraient longues. "Israël se bat pour ses positions et mène ses négociations calmement, sans être d'aucune manière limité par une date".

M. Rabin a indiqué que le président égyptien Anouar el Sadate agit au moyen de "menaces, qui s'avèrent finalement vides", faisant ainsi allusion à la décision égyptienne, dans un premier temps, de ne pas prolonger le mandat des casques bleus dans le Sinaï. La position d'Israël n'est pas affectée par ces manoeuvres, a dit M. Rabin.

Le premier ministre a réaffirmé que l'accord intérimaire devait être conclu par des négociations directes entre Israël et l'Egypte, même si les premières phases ne sont pas négociées bilatéralement.

Europe

Kissinger apporte une valise chargée

WASHINGTON (AFP) — Voici les principaux points de la conférence de presse que M. Henry Kissinger a tenue vendredi matin, à la veille de son départ avec le président Ford pour un périple européen qui l'amènera dans cinq pays, dont Helsinki pour le sommet de la CSCE:

1. Sommet de la CSCE:

L'Acte d'Helsinki est un pas utile dans le cadre de la détente et de l'amélioration des relations entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest. Cet acte est une déclaration de principes généraux qui n'a pas force légale mais qui peut servir de guide aux relations futures des deux parties de l'Europe. Une politique de diminution de la tension est préférable à une politique de confrontation.

2. Entretiens américano-soviétiques à Helsinki:

Ils porteront essentiellement sur les négociations SALT, mais également sur d'autres négociations Est-Ouest en cours, telles que celles sur la réduction mutuelle des forces en Europe et au Proche-Orient. A propos des SALT, M. Kissinger estime qu'un accord est possible, les problèmes non encore résolus étant clairement définis. Que des décisions politiques devront toutefois être prises.

Regret

3. Aide militaire américaine à la Turquie:

M. Kissinger estime que le rejet jeudi par la Chambre des représentants du projet de compromis qui aurait permis une reprise limitée des envois d'armes américaines à la Turquie constitue "une décision très malheureuse pour la Grèce, pour la Turquie, pour les chances de règlement à Chypre et pour la sécurité de la Méditerranée orientale". Le secrétaire d'Etat a exprimé l'espoir que le gouvernement turc ferait preuve de "modération" dans ses réactions. Le président Ford a envoyé un message à cet effet jeudi au premier ministre turc Suleiman Demirel avec lequel M. Kissinger s'est entretenu vendredi matin par téléphone. Le secrétaire d'Etat a encore dit que le problème devrait revenir par la suite devant le Congrès.

4. Proche-Orient:

M. Kissinger a affirmé que l'Egypte et Israël "font tous deux de sérieux efforts" en vue d'un accord intérimaire, mais qu'il demeure entre leurs positions respectives "des écarts considérables". Il estime encore "prématuré" de dire s'il y aura un accord. Si les positions égyptienne et israélienne, divergentes encore sur "des questions sérieuses et fondamentales" se rapprochent, une nouvelle "navette" du secrétaire d'Etat dans la région pourra se révéler nécessaire. M. Kissinger a ajouté qu'il ne considérait pas que le moment était encore venu pour les Etats-Unis de présenter "un plan d'ensemble".

5. Portugal:

Le secrétaire d'Etat a déclaré que les ingérences soviétiques au Portugal devraient être considérées comme étant "incompatibles avec l'esprit de la détente". Le président Ford, a-t-il dit, soulèvera cette question lors de ses conversations à Helsinki avec M. Leonid Brejnev "comme cela a déjà été fait". M. Kissinger a cependant mis en garde l'opinion contre la tentation d'attribuer à des "machinations soviétiques" tous les développements dont l'inaction occidentale est souvent largement responsable. Il s'est refusé à confirmer des indications attribuées à la CIA suivant lesquelles l'URSS aurait déjà distribué dix millions de dollars à ses amis politiques au Portugal, et a souligné que l'évolution politique dans ce pays était due dans une large mesure à la situation créée par le régime précédent de Lisbonne et par les caractéristiques spécifiques du Portugal.

Le peuple portugais peut difficilement suivre le rythme révolutionnaire

LISBONNE (AFP) — "Le processus révolutionnaire s'est accéléré à un point tel que le peuple n'est plus en mesure de le suivre", a déclaré le général Costa Gomes, dans l'allocution qu'il a prononcée à l'ouverture de l'assemblée générale du Mouvement des forces armées.

Le président de la République portugaise a notamment déclaré: "La révolution est entrée dans une phase décisive qui ne peut trouver une issue pacifique que dans le bon sens, la tolérance et l'équilibre entre les facteurs multiples qui la déterminent".

Il a ajouté: "Notre assemblée se situe à l'avant-garde des forces armées et n'en représente pas la moyenne. Nous sommes, a-t-il dit, le peloton de tête d'un peuple en marche mais nous ne sommes pas au centre de la colonne. Nous sommes le foyer du processus révolutionnaire mais nous sommes fortement influencés par le centre politique macrocéphale qu'est la ville de Lisbonne".

Le chef de l'Etat a précisé que Lisbonne était plus apte à absorber les progrès révolutionnaires et "engendrait dans un rayon de 30 kilomètres, dans sa ceinture industrielle, une zone d'agitation et d'inquiétude. Le reste du pays, a-t-il dit, court le risque de perdre le contact avec l'avant-garde à un moment où le mécontentement s'accroît dans certaines zones tandis que d'autres sont attirées par la réaction".

Pour le peuple

"Notre révolution a été faite pour le peuple et elle doit être faite avec le peuple, a poursuivi le général Costa Gomes. Les révolutions, a-t-il dit, s'appliquent, en un moment historique, à un peuple concret, qui est ce qu'il est, et non ce que nous voudrions qu'il soit". Il a ajouté: "Le rythme maximum du processus révolutionnaire doit tenir compte des réalités et du pragmatisme si l'on veut éviter une rupture avec des forces intérieures et extérieures qui pourraient devenir des adversaires".

Le général Costa Gomes a poursuivi: "Mettons de côté, pour le moment, les idéologies qui nous animent et constatons humblement que si, à un moment, la quasi-totalité du peuple a été avec notre révolution, cela n'est plus vrai aujourd'hui. La marche de la révolution s'est accélérée à un point tel que le peuple ne peut plus suivre", a-t-il précisé.

Interpellant les délégués du MFA, le président de la république a enchaîné: "Je vous pose une question: devons nous marquer une pause et tendre la main à ceux qui restent en arrière, ou devons nous accélérer encore la marche d'une avant-garde qui s'éloignera de plus en plus de la colonne principale"

Dépendance

Le général Costa Gomes a ensuite évoqué le problème de l'indépendance nationale. Il a souligné que la position du Portugal par rapport à l'Occident et surtout par rapport à l'Europe était "extrêmement vulnérable". Il a précisé que le commerce extérieur du Portugal dépendait pour plus de 80 pour cent de l'Occident et que trois millions de Portugais vivaient à l'étranger et dans les anciennes colonies.

L'indépendance nationale, a-t-il ajouté, ne peut pas être obtenue à court terme "par une voie qui puisse attirer sur le Portugal l'hostilité de l'Occident". "Je crois, a-t-il dit, que nous devons reconnaître notre dépendance actuelle vis-à-vis de l'Occident tout en accroissant au maximum nos rapports avec les pays socialistes et ceux du tiers-monde.

"Une manoeuvre concertée des pays occidentaux visant à une réduction serait une menace face à laquelle le Portugal n'aurait aucun moyen valable de riposte", a-t-il dit.

Le général Costa Gomes a ajouté que près d'un million et demi de Portugais originaires des Açores et de Madère vivaient actuellement aux Etats-Unis et au Canada. Evoquant la situation politique et "géostratégique" des Açores et de Madère, le chef de l'Etat n'a pas écarté, dans ces conditions, la possibilité d'une "manoeuvre politico-militaire appuyée sur ces deux régions du Portugal".

Enfin le général Costa Gomes a évoqué en quelques mots le problème de la décolonisation, déclarant notamment: "Nous savons tous que décoloniser, c'est libérer les peuples opprimés sans les abandonner à d'autres formes et à d'autres forces d'oppression".

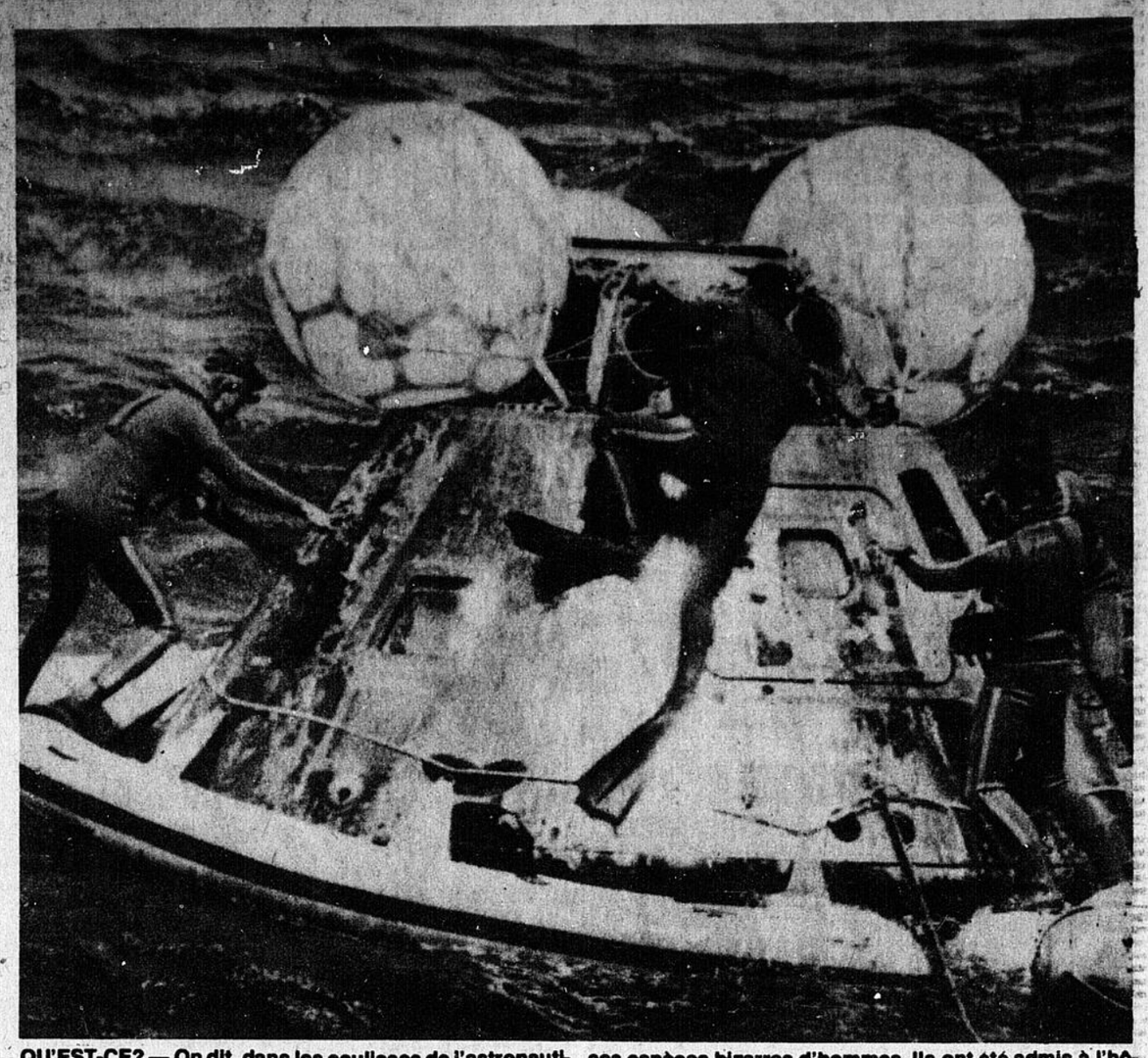

QU'EST-CE? — On dit, dans les coulisses de l'astronautique internationale, que les employés de la NASA ont été un peu surpris. D'abord, ils ont vu des poissons... puis, ces espèces bizarres d'hommes. Ils ont été admis à l'hôpital... (Téléphoto PC)

La "roulette argentine": un jeu qui se dessine...

par Mort Rosenblum

BUENOS AIRES (AP) — "Nous avons l'honneur douteux d'être à la fois le Portugal, l'Irlande et le Chili", a déclaré avec un soupir un avocat argentin. "D'ici deux mois...Dieu sait ce que nous serons."

L'attitude des Argentins, dont le pays est potentiellement riche mais en proie à de graves difficultés financières, va de l'acceptation résignée à un état proche de la panique.

En surface, les chose n'ont guère changé. Les restaurants, les théâtres sont toujours très fréquentés. Les magasins sont bien achalandés en produits locaux et marchandises d'importation.

Mais la vie est devenue une sorte de roulette argentine. Personne ne sait, d'un jour à l'autre, quelle denrée essentielle va manquer dans les magasins ou qui va quitter le gouvernement.

Des rumeurs circulent constamment sur la santé physique et mentale de la présidente Isabel Peron. Son gouvernement, perpétuellement remanié alors que le monde politique bouillonne, est en butte à des problèmes qui se compliquent chaque jour.

Les violences continuent et, parfois des explosions de bombes réveillent les gens la nuit. Mais ce qui est pire, pour la plupart des Argentins, c'est que l'économie paraît devenue folle.

Pour établir le montant d'une course de taxi, par exemple, il faut multiplier le chiffre du compteur par 10 et ajouter 120 pour cent.

Inflation

Dans les hôpitaux publics, les médecins se sont mis en grève obtenir un traitement mensuel minimum de 7,000 pesos ($215), mais les garçons de course de certaines entreprises ont obtenu le double à la suite de négociations.

On pense que d'ici décembre, le taux d'inflation dépassera les 200 pour cent. Le commerce est sérieusement touché et pour faire face à une dette étrangère évaluée à près d'un milliard de dollars, les réserves de devises sont pratiquement épuisées et les perspectives de crédits rares.

On ne considère plus qu'allumer trois cigarettes avec une allumette porte malheur. On pense, au contraire, que c'est nécessaire, les allumettes s'étant faites extrêmement rares.

Un tube de colle a subi neuf augmentations en six mois.

La situation est particulièrement humiliante pour les Argentins qui étaient naguère les rois du continent sud-américain et regardaient de haut leurs voisins brésiliens.

Aujourd'hui, le salaire minimum est de 3,400 pesos ($110) par mois. Avec cette somme on peut acheter, par exemple, une veste en cuir ou passer deux nuits dans une chambre pour une personne dans un des grands hôtels de la ville.

Pourtant, tous les hôtels sont pleins de Brésiliens en vacances qui utilisent leurs cruzeiros ou des dollars pour se procurer des pesos et acheter des articles de cuir en quantité qu'ils revendent chez eux.

Malaise

Les prix des articles importés ne semblent avoir qu'un lointain rapport avec la réalité. Un couteau pliant médiocre, de fabrication allemande, coûtait cette semaine l'équivalent de $87 alors qu'un objectif de caméra japonaise valait $100.

"Lorsque je suis arrivée d'Autriche, il y a 25 ans, je gagnais 700 pesos et j'envoyais ma fille dans une école privée," a déclaré une femme. Avec cette somme, aujourd'hui, elle pourrait acheter 12 cigarettes, si elle les trouve.

On ne possède pas de chiffre précis sur le chômage, mais il est manifeste que la situation de l'emploi est grave. Beaucoup d'entreprises, non seulement n'engagent plus, mais ferment.

Qui plus est, avoir un emploi, ou deux, ne suffit plus aujourd'hui.

Il y a longtemps que les voitures ne sont plus dans les moyens de familles de travailleurs, pour lesquelles même l'achat de la viande peut être un problème.

Une petite conduite intérieure, qui coûtait 40,000 pesos fin 1973, en vaut 200,000 maintenant, c'est-à-dire cinq fois plus.

Le peso, dévalué six fois en un an et demi, ne permet plus qu'aux personnes très aisées, ou à celles qui disposent de devises, d'aller à l'étranger.

Les économistes sont divisés en ce qui concerne l'avenir, mais rares sont ceux qui sont optimistes.

Des prévisions donnent à penser que le déficit commercial pourrait dépasser un milliard de dollars en 1975, alors que l'Argentine avait enregistré un excédent de 650 millions de dollars l'année dernière.

Pour ce qui est du déficit budgétaire, il pourrait dépasser les trois milliards de dollars cette année, ce qui, en pesos, représente six fois plus que prévu. Et la planche à billets est tellement occupée que de nouveaux pesos doivent être imprimés à l'étranger.

Les courtiers en bestiaux rapportent que les éleveurs sont contraints d'abattre les génisses et les veaux, ce qui annonce, pour l'avenir, une réduction du cheptel important qui représentait la richesse traditionnelle de l'Argentine.

L'ex-chef de l'IRA condamné à un an

DUBLIN (AFP) — David O'Connell, ancien chef d'état-major de l'IRA provisoire, a été condamné à un an de prison, vendredi, par la cour criminelle spéciale de Dublin. M. O'Connell a refusé de reconnaître la compétence de la cour, qui siège sans jury, et n'a pas présenté de défense.

L'ancien chef d'état-major de l'IRA provisoire, qui est également vice-président du "Sinn Fein" provisoire, l'organe politique de l'IRA, avait été arrêté le 9 juillet, dans la banlieue nord de Dublin.

Sa condamnation, alors qu'il est considéré comme l'un des éléments modérés de l'IRA favorable au maintien du cessez-le-feu en Ulster, risque de renforcer les extrémistes du conseil militaire de l'IRA, estime-t-on vendredi dans la capitale irlandaise.

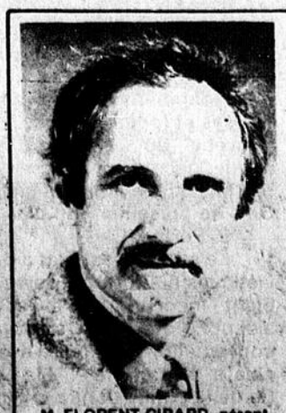

CENTRE du CAMION Chevrolet
au Saguenay-Lac-St-Jean

SERIE COMPLETE EN MAIN!

AILMA AUTOMOBILES Limitée

La chant'août

C'est quoi,

C'est une grande fête populaire qui a pour raison d'être, pour ambiance et pour programme la chanson d'ici.

C'est le premier véritable festival de la chanson québécoise. Avec ceux qui la créent: 525 auteurs, compositeurs et interprètes, depuis les plus célèbres jusqu'aux moins connus. Avec ceux qui la font: artistes, musiciens, ingénieurs de son, techniciens, producteurs, réalisateurs, répartis dans quatre pavillons, « Création », « Studio », « Salle de spectacles », « Les Alentours ». Avec ceux qu'elle fait chanter: Québécois et Québécoises, nous tous, tout-yeux-tout-oreilles, à l'écoute de notre poésie sonore!

c'est quand,

C'est du 10 au 17 août, durant la semaine reconnue comme la plus choyée de l'été québécois.

Chaque jour, dès 9h30, les airs de chez nous fusent de partout dans Québec: spectacles par « la Relève », créations collectives, colloques, lancements de disques, conférences de presse, visite des différents pavillons, ateliers et rencontres avec les artistes. Chaque soir à 20h30, une soirée inoubliable à la Petite Bastille avec les plus grands noms de notre chanson.

Des artistes de marque donneront également leur spectacle à la Salle Louis-Fréchette du Grand Théâtre, toujours dans le cadre de la Chant'Août.

c'est où?

C'est à Québec, dans tout Québec! Dans les parcs, les hôtels, les brasseries, les cafés, les bistros, les boîtes à chanson, les théâtres et même dans la rue.

Sur les Plaines, principal lieu de rassemblement, on retrouve les quatre Pavillons thématiques, le Village de la Chanson et la Petite Bastille où sont présentées les fameuses « Soirées de la Chanson ».

Quatre parcs accueillent « la Relève », plus de 300 artistes qui ne demandent qu'à être connus, révélations actuelles ou futures vedettes de notre chanson. Ce sont les parcs des Gouverneurs, Hôtel de Ville, Montmorency, et Jardin Grande-Allée

La Chant'Août: musique, chansons et humour à la québécoise!

Les soirées de la chanson

À LA PETITE BASTILLE, 20h30

10 AOÛT:
OUVERTURE
Georges Langford
Clémence Desrochers
Jean-Guy Moreau
Raymond Lévesque
Louis Pitou Boudreault
Hommage à la Bolduc avec Jeanne d'Arc Charlebois accompagnée par Ti-Jean Carrignan et Gilles Lozier.

11 AOÛT:
Jacques Blais
Michel Pagliaro
Offenbach
Aut'Chose

12 AOÛT:
Sylvain Lelièvre
Monique Leyrac
Claude Léveillée
André Gagnon

13 AOÛT:
Monsieur Pointu
Renée Martel
Diane Robert
Bobby Hachey
Paul Brunelle
Ti-Blanc Richard
Lévis Bouliane
Marcel Martel
Willie Lamothe

14 AOÛT:
Claude Dubois
François Guy
Octobre
Plume
Toubabou
Priscilla

15 AOÛT:
Pauline Julien
Gilles Valiquette
Jos Bouchard
René Letarte
Jacques Michel
Jim et Bertrand
Maneige

16 AOÛT:
Véronique
France Castel
René Simard

17 AOÛT:
CLÔTURE
Beau Dommage
Grand Cirque Ordinaire
Raoul Duguay
Louise Forestier

Droit d'entrée $4.00

AU GRAND THÉÂTRE, SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

14 AOÛT:
Patsy Gallant

15 AOÛT:
Andrée Bernard
Jean-Pierre Bérubé
Renée Claude

16 AOÛT:
Jean-Pierre Ferland

17 AOÛT:
Ginette Reno

Billets en Vente:
Au **Grand Théâtre**
et **Caisse Populaire Laurier.**

Spectacles de la Petite Bastille
Billets en vente:
À Québec:
- Caisses Populaires Laurier, Lévis, Charlesbourg, Giffard.
- Musique d'Auteuil et Grand Théâtre.

À Montréal:
- L'Alternatif et Ed. Archambault Inc.

INFORMATION ET HÉBERGEMENT:
(418) 524-8441